

rapport d'activité 2023

Grand Site de France
Cap d'Erquy - Cap Fréhel



Lamas du Cap Fréhel © L'oeil de Paco

Introduction

Le Syndicat mixte du Grand Site de France Cap Erquy – Cap Fréhel a été créé en 1992. Depuis 2017, ses membres statutaires regroupent le Département des Côtes d'Armor, Lamballe Terre et Mer et Dinan agglomération. Son objectif est **l'animation et la mise en valeur du territoire du Cap d'Erquy et du Cap Fréhel, autour de 3 volets** :

- *L'éducation à l'environnement ;*
- *L'animation du site Natura 2000 ;*
- *La coordination du label Grand Site de France.*

Ce rapport d'activités présente le bilan annuel de ces trois pôles et des missions transversales du Syndicat mixte (communication, bilan financier et ressources humaines) pour l'année 2023.

Les projets et actions sont décidés par les élus membres du Syndicat mixte et conduits par une équipe salariée constituée en 2023 de 11 agents.

L'année 2023 a été marquée par la validation du DOCOB (Documents d'objectifs) du site Natura 2000 Cap d'Erquy Cap Fréhel et le renforcement de l'équipe pour l'animation du site.

Les actions structurantes du Grand Site de France tel qu'un plan de paysage, une étude pour la création d'une maison de site au phare du Cap Fréhel, un plan d'interprétation du marais de l'Islet ont été lancées en 2023 et seront finalisées en 2024.

pôle éducation à l'environnement



Atelier philosophique – Expérimentation scolaire

Introduction

L'action du pôle Education à l'Environnement du Syndicat mixte Grand Site de France Cap d'Erquy Cap Fréhel s'est portée en 2023 sur la base de son périmètre d'intervention (soit l'ensemble du périmètre des deux agglomérations, avec l'accent donné aux 4 Communes du Grand Site, comme précisé dans les statuts de la structure), sur deux types de public. Trois animateurs nature et patrimoine composent le pôle Education à l'environnement.

- Le public **adulte et familles** regroupant le grand public accueilli lors de vacances scolaires et l'accueil de groupes d'adultes
- Le public **enfant** comprenant les scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycées) ; les accueils de loisirs (ALSH) et les Relais Petite Enfance (RPE)



École du dehors

A. bilan de l'année 2023

Le tableau ci-après comprend uniquement le temps de face à face pédagogique avec les publics. Ne sont pas comptabilisés : le temps de préparation des animations, l'élaboration des programmes, les temps de contacts, les évènementiels, la gestion administrative, etc.

Nombre de journées et de groupes en fonction du public par année

		2021	2022	2023
BILAN GLOBAL	TOTAL participants		4764	4926
	Enfants (Scolaires, ALSH, RPAM)	/	2554 54%	2750 56%
	Adultes et familles (Grand Public, groupes adultes)		2210 46%	2176 44%
	Nombre de demi-journées d'animations	418	503	495
	Enfants (Scolaires, ALSH, RPAM)	/	282 56%	264 53%
	Adultes et familles (Grand Public, groupes adultes)		221 44%	231 47%
	Recettes	31 700 €	40242 €	37484 €
	Enfants (Scolaires, ALSH, RPAM)	/	24560 € 61%	22835 € 61%
	Adultes et familles (Grand Public, groupes adultes)		15680 € 39%	14649 € 39%

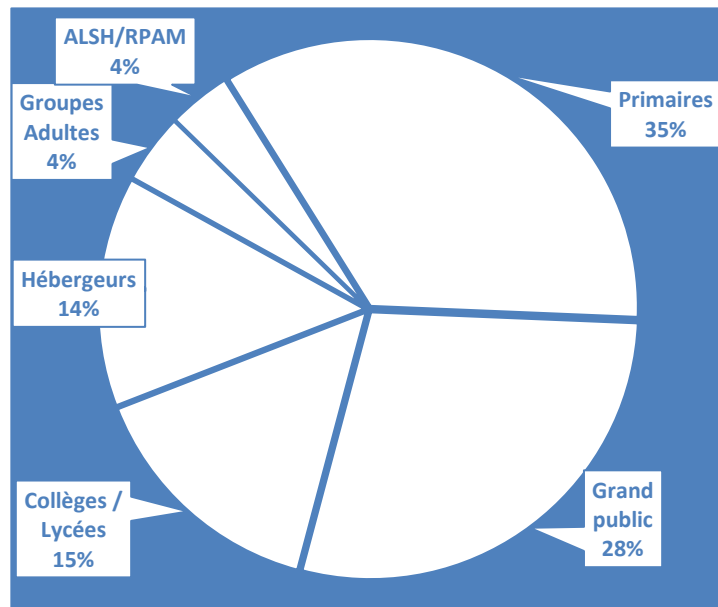
En termes de chiffres, cette année reste globalement dans la ligne des années précédentes.

La fréquentation se divise presque équitablement entre l'accueil d'adultes et de familles (44%) et l'accueil de groupes enfants (56%).

Du côté des enfants, on observe une légère augmentation de la fréquentation par rapport à 2022 (+196) alors que le nombre d'animations réalisées a légèrement diminué (- 18). Deux explications à ce phénomène : l'augmentation du nombre d'élèves par groupes, notamment chez les collégiens/ lycéens, et l'accueil exceptionnel de deux groupes sur une même demi-journée (2x1h30 d'animation), faisant doubler les effectifs sur un même créneau.

Le total des recettes, bien que légèrement inférieur à 2022 reste stable et se répartit de la même manière d'une année sur l'autre entre les groupes Enfants (61%) et Adultes/familles (39%).

1. Répartition des animations en fonction de la nature des groupes accueillis



On remarque qu'une majorité de l'activité (63%) est orientée vers les scolaires de l'école primaire et sur le grand public.

Viennent ensuite :

Les collèges et les lycées. Nous sommes depuis cette année référencés sur la plateforme *pass culture* offrant des subventions aux élèves pour réaliser des activités.

Les hébergeurs pour guider les randonneurs (Rozarmor) et proposer des sorties familiales sur site (Gîtes du pêcheur)

Les Accueils de Loisir et les Relais Parents Assistants Maternelles pour des interventions ponctuelles pendant les vacances scolaires.

Enfin, les groupes adultes, principalement relayés par l'office du Tourisme Dinan Cap Fréhel pour des visites du Cap Fréhel.

Focus sur les groupes scolaires accueillis !

Ce graphique prend en compte l'origine des écoles primaires, des collèges et des lycées pour lesquels nous sommes intervenus sur l'année 2022-2023.

Les groupes hors territoire représentent presque la moitié de nos prestations scolaires. Ils proviennent principalement des centres d'hébergements (Camp vert, Rozarmor) ou de l'organisation UCPA Tootazimut. Présents sur site pour des séjours de plusieurs jours, ils représentent un grand nombre de demi-journée d'animations sur des thématiques « classiques » et nécessitent donc peu de temps de préparation.

L'autre moitié des animations sont réparties entre les 4 écoles du Grand Site et les écoles du territoire (9 écoles et 1 collège de Lamballe Terre et Mer et 1 collège de Dinan Agglomération).

En plus des « classiques », ces écoles ont participé au projet pédagogique sur le paysage et nous ont sollicités pour des thématiques spécifiques autour de la nature et des écosystèmes.

2. les animations grand public

L'élaboration des programmes s'établit selon quelques grandes règles :

- Proposer des animations sur le temps des vacances zone B (Bretagne), et dans une moindre mesure sur la zone C (Ile de France), Être vigilant sur la répartition territoriale des animations,
- Créer de la nouveauté,
- Réajuster les thèmes en fonction de la fréquentation et des compétences,
- Maintenir et développer les partenariats locaux.

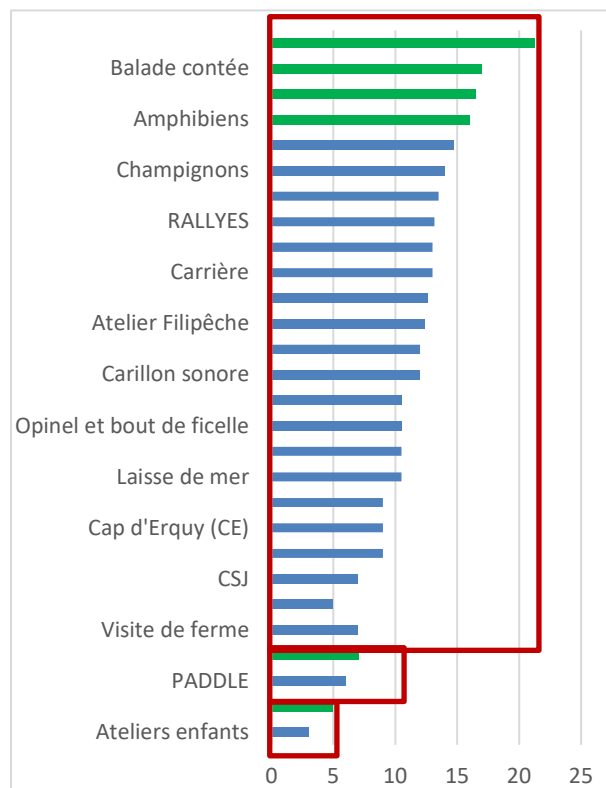
Bilan des animations grand public sur l'année 2023

		2021	2022	2023
Grand public	TOTAL participants	1161	1448	1230
	Adultes	/	751	598
	Enfants	/	455	341
	Carte Grand Site (adultes)	/	27	55
	Personnes non payantes (enfants)	/	215	236
	Nombre total de sorties	125	138	141
	Nombre de sorties gratuites	/	10	15
	Nombre d'annulations	/	24	30
	Recettes	3 814 €	4 931€	5 728 €

Malgré une diminution de la participation (- 218 participants) nous augmentons nos recettes de 797€ par rapport à l'année précédente en raison de l'augmentation des tarifs mise en place depuis octobre 2022.

On remarque que le nombre de cartes Grand Site a doublé par rapport à l'année dernière, retour positif sur la communication mise en place. On observe également que les participant se partagent quasiment de manière égale entre adultes et enfants.

La météo capricieuse sur le mois de juillet et les vacances de la toussaint explique le nombre important d'annulations soit par manque d'inscrits (minimum 5 personnes pour maintenir une animation) soit en raison des conditions météo (notamment pour les sorties kayak et paddle).



Saison estivale : nombre de participants par thématique

Le graphique ci-contre présente la moyenne du nombre de participants par thématique.

Parmi les tops de 2023, on retrouve la sortie *découverte de la vie à marée basse* très suivie cette année et *la visite de la criée* toujours très appréciée.

Ressortent également :

La *balade contée* en partenariat avec Ludovic Sulliman ;

La *sortie découverte des amphibiens*

Les *sorties pour les moins de 4 ans*

Les *sorties kayaks* avec en moyenne 8 participants pour un maximum de 10.

Pour une grande majorité des animations, la moyenne de fréquentation se situe entre 10 et 15 personnes par groupes.

Les animations qui ont le moins bien marché cette année sont les sorties conchyliculture, la visite de la ferme du buisson à Fréhel et, étonnamment, les sorties focus sur la coquille St Jacques (vacances de la toussaint et de février)

B. autres actions

1. la carte résident / Grand Site

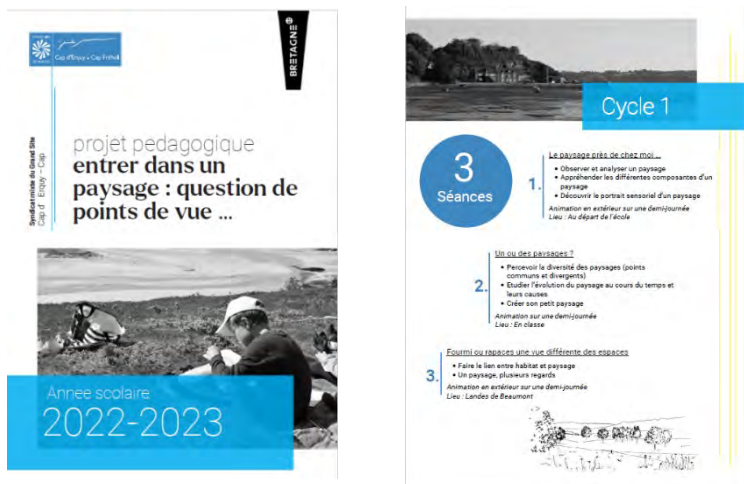
La carte a été relancée au printemps 2021 sur les quatre communes du site. Cette relance a pour objectif de créer une base de données d'habitants mobilisables sur différentes actions du Grand Site, de réaliser une information ciblée à la population locale et de développer l'idée d'une appartenance territoriale. La durée de validité de la carte est de 3 ans.

Elle permet de bénéficier d'un tarif préférentiel des animations, d'un envoi d'informations régulières et de la mise en place d'une animation spécifique

A ce jour, 41 cartes ont été demandées en 2023.
Nous comptabilisons 192 cartes en circulation.



2. projet pédagogique 2022-2023 : Entrer dans un paysage : question de points de vue ...



Chaque année, l'équipe d'animation propose un projet pédagogique de plusieurs séances d'animation réparties sur l'année dont certaines sont réalisées à l'école ou à proximité. Il présente deux adaptations : une version pour les cycles 1 (classes de maternelles) et une autre pour les cycles 2 et 3 (classes primaires). Chaque animation dure une demi-journée et fait la part belle à l'immersion et au contact direct avec le milieu pour que les enfants soient acteurs de leurs découvertes.

Dans le cadre du lancement du plan de paysage sur le territoire du Grand Site, l'équipe a souhaité faire réfléchir les enfants à leur échelle. Un partenariat avec les services « Bocage » des deux agglomérations a été initié pour la réalisation de la séance « Acteur du Paysage ». Les classes ont participer à une action concrète en faveur du paysage par la plantation d'arbres pour former des haies bocagères ou des espaces boisés sur diverses parcelles. Au total, 632 arbres ont été plantés par les 19 classes inscrites sur le projet. Composé de 3 à 4 séances par classe, 73 demi-journées d'animation ont été par les animateurs.

3. projet pédagogique 2023-2024 : 3 propositions ...

A la rentrée dernière, l'équipe d'animation a proposé aux enseignants plusieurs projets pour les accompagner au mieux en fonction des leurs besoins et attentes.

1. Rencontre avec les milieux littoraux
2. Ateliers Philo-Nature
3. Ecole du dehors

Le projet envoyé en fin d'année scolaire (juin 2023) a reçu un très bon accueil, notamment sur le volet « école du dehors ». Une réunion de présentation du projet « Rencontre des milieux littoraux » en présence des enseignants a été organisée le lundi 18 septembre 2023.



4. expérimentations d'atelier philo auprès des scolaires et mise en place d'ateliers pour la commune d'Erquy

Atelier Philo pour les scolaires

5 séances de Philosophie ont été menées dans 2 classes différentes, une classe de CE et une classe de CM. Elles ont permis de réajustée les contenu et pour l'équipe d'animation de se faire la main sur cette nouvelle pratique.

Un retour d'expérience sera rédigé pour inviter les enseignants à développer les ateliers philosophiques dans leur classe.

Atelier Philo à la bibliothèque d'Erquy

La commune d'Erquy a sollicité l'équipe d'animation pour mener des séances d'Atelier Philo pour les 9-11 ans sur des temps périscolaires, à la bibliothèque.

Après des échanges avec l' élu référent, 13 séances ont été convenues, entre les vacances de la toussaint et d'hiver, à raison d'une heure par séance le mercredi de 14h à 15h.



Atelier Philo à la bibliothèque d'Erquy

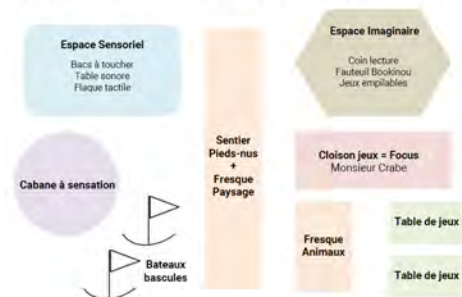
5. une exposition itinérante d'éveil à la biodiversité de l'estran pour les enfants de 1 à 4 ans

Fin 2022, une première réflexion a été menée et un document de présentation a été envoyé au Groupement d'Action Locale Pêche et Aquaculture Baie de Saint Brieuc (GALPA) afin de solliciter des fonds FEAMP. Le projet a été reçu positivement et la lettre d'attention à rédiger nous a été envoyéé.

Un dossier a été constitué et l'équipe du Grand Site a défendu son projet devant la commission Mer et Littoral, le 16 mai 2023 dernier. Celui-ci, d'un montant de 18 000€, a reçu un avis favorable. Le projet va donc pouvoir être lancé, dès janvier 2024 pour une inauguration souhaitée en janvier 2025.



Spatialisation des modules et contenus



6. Observatoire de la Pêche à Pied de Loisir

Cette année, sans financement, nous nous sommes limités aux comptages nationaux de printemps et d'été pour un investissement de 4 jours. Une petite dizaine de bénévoles nous a prêté main forte pour couvrir 50 à 80% du territoire. Tous les sites de fortes fréquentations ont ainsi pu être suivis. Les données ont été bancarisées auprès de l'OFB.

Une sensibilisation aux enjeux de la pêche à pied de loisirs a aussi été faite auprès des agents touristiques durant l'Eductour. Celui-ci est réalisé depuis quelques années avec les deux offices du tourisme et sera réédité tous les ans. Il permet de sensibiliser directement les acteurs du tourisme en amont des communications qu'ils ont à réaliser sur support, comme lors des éventuelles réservations ou questions à l'approche des vacances. Et dans un sens général, l'Eductour permet de mettre en discussion les problématiques que peuvent rencontrer les différents acteurs du territoire pour concilier les souhaits des touristes avec les enjeux locaux, notamment environnementaux.

Plus largement la communication auprès des hébergeurs (campings, résidences et gîtes), de ces enjeux, reste nécessaire.

7. plan action laisse de mer à Erquy

Suite à l'action de sensibilisation menée durant l'été 2022 sur la plage du bourg, une exposition photo sur le thème a paré les murs du bourg d'Erquy durant l'année 2023. De plus, 2 expositions (la laisse de mer et « on marche sur des œufs ») prêtées par le conservatoire du littoral ont été installées dans la salle muséographie dans les locaux du Grand Site pendant l'été 2023.

8. les aires éducatives marines

Objectif : Impliquer les élèves de Cycle 3 et 4 dans une démarche démocratique et de pédagogie de projet autour d'un habitat naturel proche de l'établissement. Durant plusieurs années le groupe scolaire et la municipalité s'engagent à encadrer le travail des élèves (l'inventaire, l'observation et la réalisation d'une action qui concerne la biodiversité qui compose cette aire). Un référent est nécessaire les premières années, notamment pour coordonner les interventions entre les professionnels, la conduite des conseils de la mer et la mise en place des actions de terrain, en partenariat avec l'enseignant (charge d'environ 12 jours par an).

Public : Elèves d'une classe de cycle 3 à 4 (CE2 à troisième)

Protocole : Suite à une inscription sur le site SAGAE en juin de l'année n-1 et durant plusieurs années, une classe représentée par son enseignant référent, s'engage à suivre et à agir sur un petit espace défini l'année n, pour la préservation de la biodiversité et en accord avec une charte de l'OFB (Office français pour la biodiversité) et le propriétaire des lieux à minima. Les orientations et décisions sont issues des conseils des enfants de la mer/terre, sous l'égide de l'enseignant et éventuellement d'un référent en Education à l'Environnement. Une labellisation annuelle du comité AE (Conseil de la mer élargi avec élus, enseignants, référents et experts) vient évaluer la bonne conduite du projet par les enfants dans le respect de la charte.

Financement : la demande de subvention auprès de l'OFB a été validée à hauteur de 2560€, une subvention municipale est en cours de validation. Cela permettra un financement des actions du Grand Site et probablement l'intervention à l'école ou le déplacement des élèves vers des personnes ressources qui pourraient être sollicitées lors de la phase étude du projet.

Programme 2023/24:

La classe de Cm1/Cm2 de Joseph Erhel à Erquy s'est positionnée pour monter une AME. L'inscription a été réalisée et un financement OFB (subvention d'Etat) et Mairie d'Erquy ont été validés. Ces financements vont permettre la mise en route d'une AME à Erquy en partenariat avec le collège Thalassa qui souhaitait débiter la démarche en observateur et la rejoindre en 2024/2025.

Une première séance a été réalisée fin novembre où l'accent a été mis sur la philosophie du projet, son histoire et la démarche à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs. Une première visite des lieux pressentis pour analyser les sites et préparer la décision du choix du lieu d'étude a également été réalisée. Ce choix se fera lors d'une prochaine séance, durant la quelle le premier conseil de la mer se tiendra.

c. participation aux réseaux et partenariats

- Le Pôle Education à l'environnement participe activement au **Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne**, au travers notamment de ses journées départementales thématiques.
- Le Pôle Education à l'environnement est également investi dans les **réflexions diverses** et notamment autour de l'éducation à l'environnement sur le territoire des deux caps à travers le réseau Caps Educ' Nature.
- Rencontre avec **les acteurs de la transition** du territoire de Lamballe Terre & Mer.
- Le Pôle Education à l'environnement réalise un bilan de la saison estivale avec les structures estampillées Grand Site (centres nautiques, centres équestres...) et les offices du tourisme Cap d'Erquy - Val André et Dinan - Cap Fréhel.

Commission « éducation à l'environnement »

Les actions d'animations ont été discutées en Commission Education à l'Environnement, qui regroupe plusieurs représentants issus des structures adhérentes statutaires. **Elle s'est réunie une fois en décembre 2023.**

PREVISIONNEL 2023	REALISATION 2023
<p>⇒ Poursuivre les missions courantes concernant l'Education à l'environnement.</p> <p>⇒ Reconduire le programme Grand public.</p> <p>⇒ Inscrire les activités du pôle dans la médiation de la labellisation GSF auprès des habitants en trouvant le bon positionnement.</p> <p>⇒ Relance de la carte Résident Local (en lien avec le service communication).</p> <p>⇒ Poursuite du schéma d'interprétation à Plévenon et Erquy.</p> <p>⇒ Participation aux projets Regards sur les paysages du Grand Site.</p> <p>⇒ Déposer un dossier FEAMPA 2022/2027 « Economie bleue » Projet : création d'une exposition itinérante pour les tout-petits.</p> <p>⇒ Expérimenter un cycle d'ateliers philosophiques avec les scolaires.</p>	<p>⇒ REALISE</p> <p>⇒ REALISE</p> <p>⇒ REALISE</p> <p>⇒ REALISE</p> <p>⇒ REALISE : réalisation sur Plévenon, en cours sur Erquy.</p> <p>⇒ REALISE : réalisation d'un carnet de voyage.</p> <p>⇒ REALISE : Audition réalisée et validée.</p> <p>⇒ REALISE sur deux classes de niveaux différents.</p>
PREVISIONNEL 2024	
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les missions courantes concernant l'Education à l'environnement • Poursuite du schéma d'interprétation d'Erquy • Revalorisation de la malle pédagogique « Filipêche, suivez le poisson ! » • Réalisation du projet FEAMPA : exposition itinérante pour les tout-petits • Réalisation et diffusion d'une brochure pédagogique pour les scolaires 	

pôle natura 2000



En 2023, le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, a poursuivi la mise en œuvre du Document d'objectifs validé en 2003 jusqu'à la validation de la révision du Document d'Objectifs en juin 2023. Suite à cette validation, c'est ce Document d'objectifs qui a été mis en œuvre. Le bilan Natura 2000 se décompose en deux parties, l'une concernant l'animation globale du dispositif et notamment la promotion, la poursuite des engagements en termes de mise en œuvre de la gestion/et besoins de connaissances associés et l'autre centrée sur la fin de la révision du DOCOB et l'extension des besoins de connaissance associés.

Le pôle Natura 2000 est composé de **deux animateurs Natura 2000**. **Le premier est focalisé sur le volet actions, il accompagne les propriétaires/gestionnaires pour promouvoir une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, monitorer les espèces/habitats à enjeux, conseiller dans les pratiques de gestion, comme accompagner dans les démarches d'études d'incidences.** Il est en parallèle aussi opérateur dans la réalisation de l'ORA, Observatoire Régional de l'Avifaune. A ces suivis oiseaux marins, se rajoute aussi un volet spécifique d'investigations plus fines, pour mesurer un éventuel impact du projet éolien en baie de Saint Briec sur la colonie. Le **second chargé de mission** recruté en février 2020 pour la révision du DOCOB (Documents d'Objectifs) et depuis la validation du DOCOB le 5 juin, il travaille désormais au développement d'actions notamment sur le périmètre étendu du site Natura 2000 (en 2008). **Deux personnes en volontariat de service civique** (d'une durée de 6 mois) sont recrutées annuellement pour renforcer l'effectif. Ils contribuent à la réalisation de l'important volet de suivis nécessaires. En raison d'un handicap générant une difficulté de repérage dans l'espace, une des personnes volontaires n'a pas réussi à s'adapter à la mission.

A. Les instances Natura 2000 et gouvernance de l'animation

Les instances spécifiques Natura 2000 ont été organisées pour la révision du DOCOB, avec notamment l'organisation du COPIL Natura 2000 pour sa validation, mais aussi des groupes de travail, des groupes d'experts et un Cotech.

Les groupes techniques étaient organisés et dirigés par le chargé de mission Natura 2000 « révision ». Le chargé de mission Natura 2000 « action » était également présent quand cela était possible. Ceci permet d'assurer une continuité de logiques, de ne pas créer de « rupture de lien avec les acteurs », comme faire profiter les instances des acquis, et expériences de gestion.

En 2023, un groupe de travail regroupant les acteurs présents sur le site ont été organisés sur la partie plan d'actions du site Natura 2000 le 1er mars 2023.

Quatre rencontres avec des Groupes d'experts ont été organisées de janvier à février avec Lamballe Terre & Mer, avec le Département, avec le CRPF, et avec Dinan Agglomération.

Un Comité technique a été organisé en prévision du COPIL en mai, avec les différents services de l'état, Préfecture maritime, Sous-préfecture de Dinan, DREAL et DDTM.

Le Comité de pilotage a été réuni le 5 juin afin de valider la Document d'Objectif finalisé du Site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel.

Dans le cadre du volet action, nous avons été parallèlement présents en accompagnement sur diverses commissions et réunions techniques (Cap Fréhel, Projet Conservatoire du littoral baie de la Fresnaye et algues vertes, label Grand Site, Projet éolien en baie de Saint Briec, réseau Natura 2000, etc.).

La commission espace naturel et paysage, créée au syndicat mixte pour générer de l'émulation sur le sujet, ne s'est pas réunie en 2023. Des réunions régulières ont été organisées en parallèle avec la municipalité de Plévenon, concernant la gestion du Cap Fréhel.

L'animation du site est partagée entre le Syndicat mixte qui anime la partie terrestre et l'Office Français pour la Biodiversité, animateur de la partie marine du site. Une convention partenariale entre les deux structures a été élaborée afin d'identifier les missions de chacun. (Annexe 1 P.74)

1. Animation Natura 2000

Le suivi des Contrats Natura 2000

Brûlage dirigé

Les difficultés logistiques de l'hiver 21/22 sont désormais résorbées. Néanmoins il n'a toujours pas été possible de finaliser les préparations et mener à bien les deux brûlages en cours de préparation.

Fauche / exportations

Le retard sur les opérations de fauche/exportations en faveur de l'Azuré des mouillères, n'a pu être résorbé. Ce contrat est désormais terminé. Deux zones vieillissantes ont bénéficié d'une placette de girobroyage, sans exportation des produits de fauche. La situation critique se généralise sur l'ensemble des stations d'Azurés avec une baisse notable d'individus.

Par ailleurs, sur les secteurs qui ne demandent pas de gestion par fauche/exportation, c'est-à-dire des secteurs sur lesquels il est observé la plante hôte en nombre important avec des boutons émergeant de la végétation, le nombre de papillons régressent également. La météo exécrable en période de ponte en 2021, suivie de la sécheresse 2022 qui a engendré un retard de croissance de la plante hôte en sont probablement l'explicatif. La population historique dite du platelage, un des bastions de l'espèce sur le site a été enregistrée éteinte cette année. Pour tenter de relancer cette population, une nouvelle parcelle a été ouverte, et la zone a été mise en pâturage à l'automne 2023.

Pâturage

Sur le volet pâturage, la montée en puissance bienvenue des opérations se poursuit avec notamment la mise en service de la parcelle M, tel que prévu au contrat. L'ensemble du programme a pu être réalisé pour 2023. Ce sont donc désormais 41 hectares qui bénéficient de cette gestion dans le cadre du contrat Natura 2000. Les effets sur la végétation, comme sur la faune sont positifs. L'agricultrice conduit remarquablement son troupeau, et de manière parfaitement en phase avec les objectifs.

Un déficit de ressource hivernale obligeait les années passées à scinder le troupeau et renvoyer une partie de l'effectif hors périmètre du site. Dans le même temps, l'action efficace du troupeau, a conduit à une surabondance de ressource estivale. Différentes mesures ont été développées pour s'adapter à la situation :

- Pour résorber en partie le déficit hivernal, une nouvelle parcelle de plus de 5 hectares a été créée sur site, via le développement d'une solidarité à tous niveaux. La municipalité a mis à disposition de la surface de lande supplémentaire, et a assuré l'appui logistique du girobroyage périphérique. L'opérateur Natura 2000 et des bénévoles, ont quant à eux soutenu l'agricultrice pour la mise en place des clôtures sur cette parcelle hors contrat.
- 2.5 hectares supplémentaires sont également en cours de restauration sur la base de chantiers bénévoles organisés par l'agricultrice en arrière Cap.
- Enfin, trois nouveaux animaux ont intégré le troupeau cette année, deux génisses et une ânesse, soit une équivalence de 2.4 Unité Gros Bétail à terme. Leur apprentissage alimentaire /acclimatation a été remarquable, le travail se porte désormais sur leur sociabilisation indispensable.

L'agrandissement du troupeau permet donc de développer une charge instantanée plus efficace, qui va consommer l'excédent alimentaire induit par la gestion, et démultiplier l'effet sur le milieu. Le nouveau parcellaire créé contribue également à renforcer la gestion en faveur de l'azuré des mouillères. Enfin, même si une gestion appropriée n'est pas encore opérationnelle pour les ptéridaies, via le développement de roulage notamment, de premiers effets liés au pâturage sont observables.

L'appui technique aux évaluations d'incidence

Le Syndicat mixte a travaillé sur différents projets devant faire l'objet d'une évaluation d'incidence Natura 2000, a conseillé les porteurs de projets, les a sensibilisés aux obligations de préservation et a éventuellement fait le lien avec les services de l'Etat instructeurs, en partenariat avec le Département.

Globalement, le volume de dossiers de manifestations sportives est relativement stable. L'adaptation des organisateurs au dispositif de saisie en ligne des études d'incidence se développe, ceci a clairement fragilisé le lien avec les organisateurs. Le nombre de dossiers en lien avec l'urbanisme et/ou projets de travaux est lui en progression notamment sur le secteur d'Erquy (Mare des Noés, Ferme du Guen, Kerland, Gîte des pêcheurs, ...) et Matignon avec le moulin de la roche noire. Un dossier d'évaluation d'incidence a été réalisé concernant le dossier de restauration du marais de l'Islet par l'arasement du polder communal et du bassin à palourdes sur la commune de Plurien.

Un autre volet est développé depuis plusieurs années et vise particulièrement l'usage des drones sur les sites. En effet, cette pratique sans un cadrage minimal conduit à une **situation de rupture d'espaces de quiétude indispensables pour la faune.** Il a pu être relevé des observations, d'effarouchement volontaire comme involontaire et dont l'impact n'était pas perçu par ces pratiquants, des attaques d'oiseaux sur les engins conduisant à blessure probable, comme la chute de ces engins, etc. Aussi, en lien avec le processus déclaratif de certains types de vols, il a été développé une veille terrain, comme un cadrage/conseil de pratique auprès des déclarants. Globalement, les résultats en sont intéressants, les pratiquants découvrent en effet des impacts qu'ils n'auraient par méconnaissance pas soupçonné. Et, tous les déclarants jusqu'à présent nous ont remercié de cette démarche, qui lève un voile sur un aspect qui leur était méconnu. C'est un point intéressant, pour veiller à une pratique plus responsable sur le site, et cela induit aussi un rôle pédagogique de plus long terme sur les pratiquants. Ceci montre aussi les limites du dispositif, les déclarations de vols sont marginales par rapport aux vols constatés. **Au regard du développement de ce loisir, et de l'aéromodélisme, des impacts sur la faune, comme des questions de sécurité engendrées, il devient pressant de réfléchir à une réglementation permettant de cadrer l'activité sur les zones sensibles, comme définir des zones adaptées à ces usages.**

Autres actions Natura 2000

Au-delà de l'évaluation des incidences, l'Opérateur est sollicité également pour des avis et conseils de la part d'acteurs divers. Mais peut également passer du temps sur des points de vigilance à avoir sur le site N2000 et périphérie immédiate (Projet de fin d'activité de la carrière du routin, concordance des projets Grand Site avec les enjeux de conservation, devenir de l'ancienne station SNSM d'Erquy, projet vallée du Frémur, projet de ZMEL à Erquy et Plévenon, cultures marines, etc) :

- ✓ Différents dossiers concernant des coupes de bois ont été également traités en 2023, notamment sur les communes de Fréhel et Plurien. L'aboutissement devrait conduire à des opérations de coupes de rajeunissement, d'amélioration sur des surfaces notables des espaces boisés du site.
- ✓ Une candidature faite dans le cadre d'un appel à projet Fonds verts a permis l'obtention d'un financement pour **l'effacement d'un polder dit « bassin à palourde » comme une opération de retouche sur un autre polder en cours d'effacement.**
- ✓ Un projet de développement des mesures compensatoires sur le Cap Fréhel en lien avec un projet d'aménagement d'une centrale photovoltaïque mené par l'entreprise IEL, a échoué. Le travail mené, l'échange multi partenarial ayant bien progressé et répondant à un besoin, il a été décidé de poursuivre une partie du développement de ce projet en dehors de tout cadre de soutien. La nouvelle parcelle pâturée de cinq hectares, évoquée précédemment en est l'aboutissement.

- ✓ La **réhabilitation de la station de secours SNSM** sur la dune des Grèves d'en bas (Plévenon Cap Fréhel) est en cours de réflexion.
- ✓ La réhabilitation de **clôture en front de dune des grèves d'en bas** a été concrétisée.
- ✓ Le Département poursuit de manière remarquable les opérations de gestion sur le Cap d'Erquy, la dune des Hôpitaux et celle de Sables d'Or. Etant donné la compétence des services, ces interventions ne nécessitent pas d'accompagnement conséquent.
- ✓ **L'accompagnement à la réflexion de l'après carrière**, sur le site du Routin se concrétise (participation au schéma d'interprétation paysagère des carrières de Fréhel et de leurs abords). La réflexion en accompagnement de l'expert forestier et du propriétaire pour les **opérations de gestion forestière se concrétisent** également et des opérations de coupes sont prévues.
- ✓ La **gestion des saulaies du Cap Fréhel se poursuit**, par une action combinée habitants/services techniques communaux, coordonnée par l'animateur Natura 2000 et la municipalité. Des coupes sanitaires ont été également réalisées au Camping. La municipalité a également opéré de manière bienvenue **l'élimination de pins semenciers isolés** sur les espaces naturels.
- ✓ Les acquisitions sur le pourtour de la Baie de la Fresnaye par le Conservatoire du littoral progressent également. 58 hectares sont déjà devenus propriété du conservatoire. Un premier bloc efficace de réflexion de gestion se dessine déjà, tout comme plusieurs parcelles d'intérêt pour les chiroptères arboricoles ont été acquises.
- ✓ **Chantiers bénévoles restauration de milieux** : Quelques petites opérations bénévoles de dégagement de milieu, comme de soutien à la logistique du pâturage ont été conduites cette année.
- ✓ L'accompagnement de la **gestion sylvicole de la dune du vieux bourg** a été réengagé cette année. Une opération de marquage a été organisée, et une opération de coupe sera réalisée d'ici le printemps 2024. Un expert forestier va également être désigné sous peu et sera chargé de la rédaction d'un document de gestion forestier du site.
- ✓ Accompagnement de la DDTM concernant **la circulation de véhicules à moteur agricoles sur les prés salés à Pléboulle**. Aucun autre accès n'est possible hors des prés-salés pour que les agriculteurs puissent atteindre leurs parcelles. Une mise en protection des prés salés va être réalisée pour que leurs impacts soient moins importants.
- ✓ Accompagnement des actions du Grand Site : projet **d'interprétation du marais de l'Islet et plan paysage**

- ✓ Accompagnement de la commune de Matignon concernant la **gestion des véhicules à moteur de la Pointe Saint-Efficace** et notamment des camping-cars.
- ✓ Initiation de la **protection des Dunes de la Ville Men à Fréhel**. La commune se renseigne sur le propriétaire.
- ✓ **Les acquisitions du CDL sur la baie de la Fresnaye** progressent et plus de 58 hectares sont déjà acquis. La question de la gestion de ces terrains sera à travailler avec le Conservatoire.

La fin de rédaction du DOCOB, et l'augmentation du temps consacré au volet action va permettre de réactiver des dossiers laissés en souffrance, et engager de nouveaux projets de gestion.

- ✓ **Sur Plévenon**, la Commune a poursuivi en partie, l'entretien des monofils du Cap Fréhel et a refait la clôture de la dune des grèves d'en bas. Les dispositifs de fermeture des blockhaus vandalisés, permettant de protéger les chiroptères hivernants ont été remis en état. La finalisation des préparations des futurs brulages dirigés devrait intervenir également sous peu.
- ✓ Suite à plusieurs départs de feux criminels en 2022 à déplorer sur le territoire, la municipalité a également engagé une réflexion de sécurisation des arrières du Cap Fréhel. Différents propriétaires ont été sensibilisés sur les risques liés au manque d'entretien. Cette démarche a conduit au rachat de différentes parcelles par la municipalité pour les réhabiliter et remettre en gestion. C'est ainsi près de trois hectares dont l'achat se concrétise actuellement et dont la remise en gestion sera établie progressivement. Ceci va contribuer à la sécurité incendie du site, comme favoriser la remise en état de milieux naturels.
- ✓ **Sur Fréhel**, la Commune a continué à pratiquer des fauches de manière plus intégrées aux enjeux environnementaux, et entretenir les plantations. Il n'a pas pu être réalisé pour raison temporelle de repérage de semis naturels en 2023, afin de les protéger. Une opération de gestion forestière sera conduite d'ici le printemps prochain.
- ✓ **Sur Plurien**, l'effacement du parapet du polder génère des effets intéressants, une nette érosion hydraulique du reste de la digue est visible. Cependant, un « pavage » de pierre se faisant jour une retouche visant à extraire ces pierres va être mené. L'effacement d'un autre polder dit « bassin à palourde » est aussi envisagé. Ce nouveau projet chantier qui interviendra courant 2024 a été retenu dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt Fonds Verts.
- ✓ **Sur Erquy**, le Département et la Commune poursuivent la mise en œuvre du plan de gestion du Cap d'Erquy, dans le cadre de la politique « Espaces Naturels Sensibles ». La municipalité a également obtenu un soutien financier qui permettra le remplacement de tous les mouillages de l'ilot St Michel avec des dispositifs adaptés à la présence d'un herbier de zostères.

naturels sensibles ». La municipalité a également obtenu un soutien financier qui permettra le remplacement de tous les mouillages de l'îlots St Michel avec des dispositifs adaptés à la présence d'un herbier de zostères.

En dehors des actions de gestion d'autres actions ont été mené à bien :

- ✓ Accompagnement des dossiers de cultures marines dans la Baie de la Fresnaye.
- ✓ Participation aux Comités de suivi du projet Harpege 3 concernant les Analyses Risques Pêches Habitats.
- ✓ Animation d'une journée CEDAPA consacrée à l'éco-pâturage
- ✓ Accompagnement de l'OFB vis-à-vis de la mise en œuvre du volet Natura 2000 marin.
- ✓ Suivi du dossier concernant l'avenir de la digue de Matignon ainsi que du Clapet du Rat.
- ✓ Enrichissement de la base de données SIG
- ✓ Participation au projet de ZMELs au Port Saint Géran et au Port Nieux à Plévenon.
- ✓ Le suivi du Projet poséidon de ramassage d'algues vertes dans la Baie de Saint-Brieuc et dans la Baie de la Fresnaye a été réalisé en visioconférence de cadrage le 03/04/2023
- ✓ Visite des carrières d'Erquy dans le cadre de la réouverture de la carrière et de ses potentielles impacts sur le site Natura 2000 le 09/05/2023
- ✓ Réalisation du protocole d'évaluation environnementale de la voie vélo reliant le Fort-la-Latte au Cap Fréhel
- ✓ Initiation à la création d'un plan de lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes végétales avec les premières prises de contact avec les partenaires et le recrutement d'un stagiaire.
- ✓ Création en cours d'une BDD flore et d'une BDD espèce.
- ✓ Accompagnement du projet de ZMEL à Erquy.

- ✓ Suivi de l'avancement des atlas de biodiversité intercommunales de Dinan Agglomération et de Lamballe Terre et Mer
- ✓ Accompagnement de la commune d'Erquy suite aux dégradations des dunes d'intérêt communautaire de la plage Saint-Michel
- ✓ Initiation d'un plan de suivis des espèces patrimoniales végétales du site Natura 2000
- ✓ Initiation de l'élaboration d'un tableau de bord des actions Natura 2000
- ✓ Suivi de l'arasement de haie dans une propriété privée à la Ville Hingant à Plévenon
- ✓ Constatation des dégâts causés par la tempête Ciaran sur les habitats d'intérêt communautaire boisées en propriété du Conservatoire du littoral
- ✓ Accompagnement du Département sur l'abattage des pins de la pointe du Cap d'Erquy
- ✓ Initiation d'une coupe forestière de cyprès malades et pouvant occasionner un danger de sécurité sur le bord de route menant à la plage Saint Michel.
- ✓ Accompagnement de la dreaf sur le stockage de matériaux concernant la réhabilitation du Port d'Erquy

NB : Un tableau de bord de suivi de la réalisation des actions est consultable en annexe 2 P.83

2. Révision du DOCOB

La révision du document d'objectif s'est finalisée en 2023. Au début de l'année, le travail a porté sur la concertation et la rédaction du plan d'actions. S'en est suivi la rédaction de la charte Natura 2000. En parallèle, la mise en page et la relecture de tous les volumes du DOCOB a été réalisée.

Les documents sont accessibles sur la plateforme internet <http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/espace-d-echanges/cadre-de-gestion>.

3. suivis scientifiques

Le pôle Natura 2000 a poursuivi le travail engagé depuis 2015, relatif à la remise à jour et l'entretien du niveau de connaissance de données scientifiques. Ce volet s'appuie largement sur le développement de missions de services civiques, comme de stages thématiques. Au-delà du suivi des oiseaux marins, des suivis ont porté sur le pâturage des landes, et l'inventaire des invertébrés, le rafraîchissement des données batraciens, le suivi temporel des effectifs d'oiseaux en baie, etc. Ces dernières données permettront à terme de montrer les phénomènes saisonniers de cycles de présence. Des connaissances importantes ont pu être développées et profiteront à l'action Natura 2000. Concernant les oiseaux marins, 2023 a été une année intermédiaire sans suivi particulier dans le cadre des mesures de suivi MS4. Cependant les suivis ont été maintenus, pour obtenir une série de donnée suffisante.

Engoulement d'Europe

Un suivi a été réalisé sur la commune de Fréhel (secteur Pointe aux chèvres / Routin) afin de mieux maîtriser les enjeux de conservation sur cette zone. 2 couples ont été contactés avec certitude.

Azuré des mouillères

Le niveau de connaissances a été maintenu pour l'Azuré des mouillères via la poursuite du suivi, et une attention particulière a été donnée aux « crops circles » réalisés pour sa sauvegarde. En 2023, le fléchissement observé depuis 2017 se confirme comme déjà évoqué plus haut. Le pâturage fait ses preuves, tout comme le retour d'expérience concernant les Crops Circle montre un effet favorable initial certain, mais qui semble s'estomper assez rapidement dans le temps. Le nombre de pontes chute de manière importante.

Amphibiens

Préparation du popamphibien afin de réaliser le suivi en début 2024, afin d'actualiser les données concernant le Triton crêté, espèce justifiant la désignation du site Natura 2000.

Oiseaux hivernants et migrants

Un suivi des oiseaux marins dans la Baie de la Fresnaye a été poursuivi afin de mettre à jour les données concernant les espèces d'oiseaux marins migrants et hivernants. A cela s'ajoute, la participation au comptage wetlands (14/01/2023). Les données 2020-printemps 2023 ont été analysées. De plus le chargé de mission a participé au comptage mensuel concernant la Bernache cravant dans la Baie de la Fresnaye.

Oiseaux limicoles nicheurs

Le Syndicat mixte a suivi et protégé la nidification d'un couple de Petit Gravelot à l'ouest de la Pointe de Crissouet dans la Baie de la Fresnaye sur la commune de Pléboulle. La reproduction semble avoir échoué encore à cause de la marée comme en 2022.

Rapaces nicheurs

Le Syndicat mixte a suivi la nidification du Busard Saint-Martin dans les landes du Cap Fréhel et celle du Faucon pèlerin au Cap Fréhel et dans la Baie de la Fresnaye. La reproduction a été un succès pour le Busard Saint-Martin.

Oiseaux marins nicheurs

Le suivi des oiseaux marins a été poursuivi, dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Avifaune (ORA). Les données collectées, bancarisées, analysées (de l'ordre de 15/20000 données brutes) sont transmises à Bretagne Vivante, coordinateur régional, et sont compilées à l'échelle régionale et nationale. Les résultats de l'année 2023 sont mitigés :

- ✓ Bonne saison concernant la reproduction des **mouettes tridactyles**, la production en jeunes retrouve des couleurs et ce malgré une prédation marquée par les goélands.
- ✓ L'effectif de **Goélands** a nettement baissé suite à l'épisode de grippe aviaire 2022 (21%). Chiffre honorable au regard de l'ampleur du nombre de cadavres jonchant les côtes en 2022.
- ✓ Les **pingouins Torda** sont stables voir probablement en hausse, le manque de moyens nautiques habituellement financés dans le cadre de la MS4, a empêché la réalisation de certains suivis depuis la mer. La production en jeune a été bonne.
- ✓ Les **guillemots de Troil** vont établir un probable nouveau record historique d'effectif reproducteur, la production en jeune a été également bonne.
- ✓ Saison historiquement mauvaise pour les **cormorans huppés, un effectif important ne s'est pas reproduit bien que présent (baisse de 40%)**. Les observations de terrain laissent à penser à un état physiologique affaibli et incompatible avec une reproduction. L'explication reste à déterminer et touche différents sites des côtes bretonnes.

Si la progression des effectifs, est un signe encourageant, celle-ci induit aussi des difficultés à réaliser les suivis, notamment envers les alcidés. Tant que les effectifs étaient faibles, ceci ne nécessitait pas de moyens spécifiques. La situation évolue actuellement rapidement et de manière exponentielle. Ceci induit le besoin de mobilisation de nouveaux moyens techniques de suivi (bateau/drone), et aussi une démultiplication des moyens humains engagés alors que ces suivis ne bénéficiaient jusqu'alors d'aucun soutien financier, en dehors récemment des suivis Ailes Marines. Une réflexion a été engagée pour parer à cette situation et devrait aboutir en 2024.

Evaluation du pâturage

La présence du Cirse acaule et de l'Orchis Bouc a été suivie afin de pouvoir évaluer l'effet du pâturage équin sur les habitats d'intérêt communautaire dunaires de Plévenon.

4. Sensibilisation et participation au réseau Natura2000

Sensibilisation/communication

Le territoire a pu bénéficier d'une couverture média intéressante : Plusieurs reportages TV de France télévision, et TBO ont permis de mettre en lumière le territoire et son patrimoine naturel. Des relais médias écrits, Ouest France, Télégramme, Penthievre et Petit Bleu, ont aussi permis le relais sur ces informations. L'ensemble de ces relais appréciés ont été néanmoins moins actifs que sur les années précédentes. En effet, les sujets traités ont répondu uniquement à des besoins de « marronniers journalistes » et communiqués de presse transmis (cf. chapitre sur la communication).

Une belle participation aux groupes techniques organisés pour la concertation du Docob, s'est maintenue jusqu'à validation du DOCOB.

D'autres actions de communication ont été réalisées :

- ✓ Natur'Armor 04/02/2023
- ✓ Fête de la coquille Saint-Jacques Erquy 15/04/2023
- ✓ Participation à la sensibilisation N2000 lors d'un apéro Grand Site à Plurien le 31/05/2023
- ✓ Restitution du diagnostic et du plan d'action du DOCOB à l'équipe du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel les 27/06/2023 et 30/06/2023
- ✓ Sensibilisation de la commune d'Erquy suite aux dégradations constatées à la plage Saint-Michel suite à des travaux sur HIC le 12/12/2023
- ✓ Restitution des résultats du suivi limicole de 2020 à début 2023 à l'équipe du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel.

Participation au réseau Natura 2000, et suivi de projets divers (veille technique)

Les Chargés de mission ont participé activement à la vie du réseau breton (réunions d'informations et de cadrage organisées par la DREAL et la DDTM), et aux sollicitations d'avis et échanges d'expériences occasionnels.

- ✓ Participation au COPIL Natura 2000 du site Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon à Saint Jacut de la mer le 14/04/2023
- ✓ Participation au COPIL Natura 2000 Baie de Saint-Brieuc Est à Saint-Alban le 17/05/2023
- ✓ Réunion de terrain avec le service bassin versant de LT&M sur les futures actions à mettre en place pour la continuité de l'Islet le 27/04/2023
- ✓ Journée d'échanges sur le pastoralisme et la gestion des espaces naturels à Taden le 30/05/2023
- ✓ Journée des chargés de mission N2000 à Logonna Daoulas le 13/06/2023
- ✓ Articulation N2000 avec l'OFB
- ✓ Participation à la présentation par l'université de Nantes du protocole de suivi de l'érosion côtière sur les sites du Département sur le périmètre N2000 le 23/06/2023

- ✓ Participation à la restitution de l'étude de fréquentation du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel le 25/07/2023
- ✓ Participation au Congrès de la Société Herpétologique de France à Erquy le 12 et 13/10/2023.
- ✓ Participation à la journée CEDAPA pâturage des espaces naturels au Cap Fréhel le 17/10/2023
- ✓ Participation aux journées de rencontres et de réflexion inter-acteurs sur la Restauration et l'observation des hauts de falaises littorales sur l'île de Groix les 27 et 28/11/2023
- ✓ Webinaire financement Natura 2000
- ✓ Webinaire les avantages économiques du réseau Natura 2000
- ✓ CGS du parc éolien de St Briec
- ✓ Commission cultures marines à Paimpont

PREVISIONNEL 2023	REALISATION 2023
<ul style="list-style-type: none"> • Réunir les instances Natura 2000, mobiliser les partenaires, sensibiliser, promouvoir et suivre les Contrats Natura 2000, études d'incidence, veille technique, suivi administratif et financier du dispositif... 	<p>⇒ REALISE. Des Groupes de travail et des Groupes Techniques ont été réunis pour le volet Objectifs opérationnels et des Facteurs d'influence et le volet fiches actions du DOCOB. La révision du <u>Docob</u> est arrivée à son aboutissement, le DOCOB a été validé le 05/06 lors d'un COPIL Natura 2000. Depuis cette date les deux animateurs Natura 2000 travaillent conjointement à créer de l'émulation sur des actions de gestion/préservation de ces enjeux environnementaux sur un périmètre élargi.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Continuer l'acquisition de données scientifiques, la structuration de la base de données 	<p>⇒ REALISE</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la mise en adéquation du dispositif avec le périmètre élargi via le développement d'un poste de chargé de mission Natura 2000 supplémentaire. 	<p>⇒ REALISE. Depuis la validation du DOCOB, les moyens humains ont été renforcés pour assurer l'animation Natura 2000 sur l'ensemble du périmètre.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Avancer dans l'actualisation du DOCOB, avec la mise en place de groupes de travail thématiques ou le cas échéant s'accorder avec la DREAL sur une stratégie d'animation dans le secteur de la Baie de la <u>Fresnaye</u> 	<p>Action finalisée avec la validation du DOCOB. La répartition des tâches et compétence est aussi en cours avec l'OFB. La zone intertidale reste ambiguë car sous bi compétence terre/mer.</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Hiérarchisation des enjeux écologiques - Diagnostic socioéconomique - Objectifs à long terme - Facteurs d'influence - Objectifs opérationnels - Fiches actions - Tableaux de bord - Charte Natura 2000 - Documents finalisés 	<p>⇒ REALISE ⇒ REALISE ⇒ REALISE ⇒ REALISE ⇒ REALISE ⇒ REALISE ⇒ REALISE ⇒ REALISE ⇒ REALISE</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les échanges de manière plus formalisée avec les autres maîtres d'ouvrages, partenaires du site Natura 2000, tels que le CD, le conservatoire du littoral, les mairies, l'OFB, les communautés d'agglomération... • Suivre des projets structurants type les travaux du Cap Fréhel, la gestion forestière du Vieux bourg, le projet peps, l'intervention du Conservatoire du Littoral sur la baie de la <u>Fresnaye</u>, le pâturage du cap <u>fréhel</u>, etc. • Participer à la mise en œuvre du programme Grand Site • Encourager autant que faire se peut une sensibilisation/garderie sur les espaces naturels du cap Fréhel, en lien avec les propriétaires/gestionnaires • Encadrer et accompagner 2 services civiques 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ REALISE mais en dessous du besoin faute de disponibilité, comme nécessité évidente de prioriser des enjeux de conservation sous traités. ⇒ REALISE ⇒ REALISE ⇒ NON REALISE. Ce point intéressant et important, nécessite un investissement temporel qu'il n'a pas été possible de tenir. Les interventions de sensibilisation sont sporadiques mais ont l'intérêt de montrer qu'il est quasi impossible de réguler quoi que ce soit, y compris usage aberrant et incompatibles avec le patrimoine naturel, en raison d'une absence de cadre posant les choses. Par ailleurs, 90% des situations inappropriées rencontrées sont hors périmètre de compétence du garde du <u>littoral</u>. ⇒ REALISE. <u>il</u> y a eu <u>co</u>-encadrement des deux volontaires par les deux animateurs Natura 2000. Une des deux personnes recrutées, en raison d'un handicap, n'est pas parvenue à s'adapter à la mission et y a mis fin prématurément.
PREVISIONNEL 2024	
<ul style="list-style-type: none"> • La révision du <u>Docob</u> finalisée, il s'agit désormais de développer une animation à échelle du périmètre élargi pour promouvoir, accompagner des actions favorables à la préservation du patrimoine naturel. Les moyens humains pour assurer l'animation ont été adaptés pour parvenir à une meilleure adéquation. • Le volet suivi oiseaux marins, mené parallèlement et en dehors du cadre Natura 2000, lui aussi est en cours de consolidation, face à une charge de travail croissante et liée à la belle progression des effectifs enregistrés. <p>Actions programmées en 2024 :</p>	

- L'élaboration d'un plan de gestion à échelle du Cap Fréhel
- Un état des lieux des espèces invasives et l'élaboration d'une stratégie de lutte co-construite avec les partenaires (cf. précisions au chapitre « pôle Grand Site »)
- Les dossiers de la restauration de la continuité écologique du Rat, du projet de ZMEL de Plévenon, divers dossiers de coupe de bois, de l'effacement d'une nouvelle digue dans l'estuaire de l'Islet, du devenir de l'ancienne station SNSM du Cap d'Erquy devraient aboutir durant l'année 2024. Parallèlement il s'agira aussi d'accompagner diverses réflexions telles que le projet d'interprétation, sur l'estuaire de l'Islet, et le devenir du Phare du Cap Fréhel.

Les grandes lignes d'actions parallèles sont : mobiliser les partenaires, sensibiliser, accompagner la rédaction des études d'incidence, assurer une veille technique, un suivi administratif et financier du dispositif, promouvoir les contrats N2000.... Il s'agit aussi de suivre les projets en cours, comme structurants (accompagner la démarche Grand Site, le déploiement de voies vertes, la fin de vie de carrière de Fréhel, le parc éolien en baie de St Brieuc, etc.). Il serait souhaitable également de développer autant que faire se peut une approche de garderie sur les espaces naturels du cap Fréhel, en lien avec le gestionnaire ; poursuivre des échanges de manière plus formalisée avec les autres maîtres d'ouvrages du site Natura 2000, telles que les municipalités, le Conservatoire du Littoral, le Département ; co-encadrer 2 services civiques (suivis naturalistes), un stagiaire sur la thématique des espèces invasives, et un CDD sur le volet suivi oiseaux marins.

Pôle Grand Site



En 2022, le projet de paysage du Cap Fréhel réalisé par Alain Freydet et le Conservatoire du Littoral s'était vu décerné le **Grand prix National du Paysage**. Cette année encore, le Cap Fréhel a été le théâtre des honneurs avec **l'accueil d'Odile Grégoire, la Ministre déléguée chargée du tourisme**, venue présenter sa feuille de route en matière de gestion des flux touristiques.

2023 est la 4ème année du label Grand Site de France sur le territoire des Caps d'Erquy et Fréhel. Pour rappel, ce label a été obtenu pour une durée de 6 ans. Une première réflexion a débuté en fin d'année afin d'élaborer une méthodologie pour la rédaction du dossier de renouvellement du label.

Par ailleurs, cette année, plusieurs projets structurants de la démarche Grand Site de France ont démarré et seront finalisés en 2024 : le Plan de Paysage, une étude pour la création de la maison au Phare du Cap Fréhel, un plan d'interprétation pour le Marais de l'Islet... Ces projets sont détaillés ci-dessous.

A. gouvernance du Grand Site et partenariats

Instances du Grand Site

Le Comité technique du Grand Site qui regroupe les techniciens des collectivités et institutions impliquées dans le projet (Sous-Préfecture, Grand Site, Département 22, EPCI, Communes, Côtes d'Armor Destination) s'est réuni 3 fois au cours de l'année 2023 (janvier, juillet et décembre).

Le Copil et le Comité consultatif n'ont pas été organisés cette année. Cependant, la concertation et le travail en commun avec les différents partenaires ont été actifs dans le cadre des travaux du plan de paysage, ou l'étude de la création de la maison de site au phare du Cap Fréhel, par exemple.

Accueil de personnalités

- Annonce du plan national pour la gestion des flux touristiques au Cap Fréhel par Odile Grégoire, Ministre déléguée chargé des entreprises, du Tourisme et de la Consommation



Accueil de la Ministre Olivia Grégoire au Cap Fréhel

Le 19 juin 2023, la Ministre Olivia Grégoire a choisi le Grand Site du Cap d'Erquy – Cap Fréhel pour présenter le plan national pour la gestion des flux touristiques.

Dans la continuité, de cette annonce, Atout France, opérateur national de tourisme, a lancé en octobre son Appel à Manifestation d'Intérêt « Gestion des flux touristiques » qui a pour objectif permet d'accompagner financièrement les sites et territoires souhaitant mettre en place une stratégie de gestion des flux touristiques. Dans l'objectif d'une réflexion globale et cohérente de la gestion des flux, le Grand Site s'est présenté sur cet AMI aux côtés de la Destination touristique régionale Cap Fréhel - Saint-Malo - Baie du Mont Saint-Michel, et de la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel. Le groupement a candidaté sur les 4 phases de l'AMI pour un montant de subvention total de 185 000 euros. Une réponse est attendue courant du premier trimestre 2024.

L'investissement dans le réseau national

- **Le Réseau des Grands Sites de France (RGSF)**

- Participation au séminaire des directeurs et des chargés de mission en visio en janvier et en présentiel au mois d'avril.
- Participation à un **séminaire sur la gestion de la fréquentation** organisé par le réseau en juin 2023.
- En octobre, le Syndicat mixte était présent aux **Rencontres des Grands Sites de France** sur le Grand Site « Falaises d'Etretat et côte d'Albatre » au Havre.

B. programme d'actions 2020 – 2025

Le programme d'actions est composé de 6 axes riches de 25 objectifs et d'une centaine d'actions au total. Sa réalisation est planifiée sur la période 2020 à 2025 avec un classement des actions par ordre de priorité afin d'organiser la mobilisation des ressources humaines et financières sur la durée du label.

Le Syndicat mixte, en tant que structure coordinatrice du Grand Site de France, réalise le suivi du programme d'actions (financier et technique, en compilant les données des différents maîtres d'ouvrages). Il apporte également son soutien technique aux porteurs de projet et est maître d'ouvrage de quelques-unes des actions.

Les actions menées en 2023 sont présentées par axe du projet Label 2020-2025.

Axe 1 : Préserver les paysages et la biodiversité

- **Plan de paysage**

Suite à la résiliation du contrat avec DCI environnement fin 2022, il a fallu relancer une consultation en début d'année 2023 afin de recruter un nouveau bureau d'études pour nous accompagner pour la réalisation du Plan de Paysage. Le groupement Agence de paysage Folléa – Gautier et HB Etudes et conseils (Myriam Bricque – sociologue) a été recrutée au mois de mars.

Le plan de paysage est constitué de 3 phases (cf. frise ci-dessous).

La 1^{ère} phase comprend une synthèse du diagnostic : les valeurs paysagères, leur dynamique et leurs fragilités ainsi que les enjeux. Elle a débuté fin mars avec une journée « balade paysagère » et s'est achevée fin septembre avec une présentation au comité de pilotage et une réunion publique en novembre.

Calendrier prévisionnel du plan de paysage





Journée de lancement du plan de paysage le 23 mars 2023

La phase 2 du plan de paysage a consisté à la mise en place de sites pilotes et l'élaboration de schéma d'intentions paysagères sur ces sites. Les sites pilotes ont été validés par le comité de pilotage du 29 septembre. La carte ci-dessous présente les 6 sites pilotes choisis. Pour chaque site, un groupe de travail a été constitué.

Le travail sur la carrière du routin a été réalisé plus tôt que les autres sites, du fait du calendrier de la fin de l'exploitation et de la remise en état du site prévue fin juin 2024. Le schéma d'intentions paysagères comprend une zone plus large que la carrière IPCE elle-même.

L'étude des autres sites pilotes sera réalisée début 2024.

La stratégie globale paysagère et le plan d'actions constitueront la 3^{ème} et dernière phase du plan de paysage.

SITES PILOTES

PLAN DE PAYSAGE GRAND SITE DE FRANCE CAP D'ERQUY CAP FREHEL



Plan de paysage du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel • Septembre 2023 • DIAGNOSTIC • Agence Folléo-Gautier • HB Études et conseils

PROPOSITIONS DE SITES PILOTES ■■■■

- **Diagnostic des aménagements sur le littoral**

Un diagnostic des aménagements sur chaque accès au littoral (plage, port, etc...) a été mené de février à mai 2023 par Virgile Dory en contrat service civique. Tous les accès ont fait l'objet d'une fiche décrivant les panneaux d'informations, le type d'accès (parking, chemin, etc...), la présence de bancs, poubelles etc...Chaque aménagement a été pris en photo et a été saisi dans une base de données excel et cartographique.

- **Espèces exotiques envahissantes**

En articulation avec l'animation du guide paysage, certaines actions du Docob, et avec le Schéma de Gestion des Espaces Naturels du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, le Grand Site a entamé en 2023 une réflexion sur la question des plantes exotiques envahissantes. Un stage pour un étudiant de Master 1 sera proposé au premier semestre 2024. Il s'agira, en lien avec les acteurs du territoire impliqués dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, de mener un inventaire approfondi sur le territoire du Grand Site et en particulier sur le site Natura 2000, et d'identifier les actions déjà mises en place. Dans un second temps, sur la base d'un parangonnage régional voire national, l'objectif sera d'élaborer un plan d'action global à mener avec les partenaires du territoire incluant des actions de lutte et d'éradication (arrachage,...) et des actions de sensibilisation vers les professionnels et les particuliers.

- **Renaturation d'une parcelle communale située en bordure du marais de l'Islet**

La parcelle concernée par le projet se situe dans la bande littorale des 100 mètres et dans une zone non urbanisée, ce qui ne permet pas, comme cela avait été envisagé un temps, de réhabiliter la maison d'habitation pour en faire un lieu d'accueil du public tourné vers l'interprétation du marais et l'éducation à l'environnement.

En 2021, un groupe de travail composé de la commune de Plurien, du Syndicat mixte, de la DREAL, du Département et du CAUE propose donc, en accord avec les valeurs des Grands Sites de France, la destruction totale ou partielle de la maison d'habitation actuelle et la requalification du site.

Courant 2023, le bureau Dervenn est choisi pour étudier le projet de réaménagement de la parcelle après destruction de la maison, l'éventuelle modification du tracé de la vélomaritime et l'aménagement le long de celle-ci d'un « espace » de pause pour les visiteurs du site qu'ils soient piétons, randonneurs, cyclistes,... Ces modifications s'effectueront de façon à favoriser la renaturation progressive du site, et seront réalisées avec un souci d'intégration paysagère poussé.

Bien que la parcelle ne se situe pas dans l'inventaire zone humide, le Syndicat mixte a toutefois demandé au Syndicat mixte de la baie de Saint Brieuc d'effectuer un diagnostic Zone Humide de la parcelle fin 2023. Cette analyse a permis d'identifier sur l'ensemble de la parcelle une zone humide non cartographiée dans l'inventaire initial. Le projet devra donc être rediscuter tout début 2024 avec les acteurs concernés par le projet pour évaluer les possibilités de réalisation du projet, les réserves et les adaptations possibles.



Schéma de la parcelle du marais de l'Islet

- **Les autres actions en faveur de la biodiversité** sont, pour la plupart, mises en œuvre dans le cadre de l'animation du site Natura 2000. Aussi, le bilan est présenté dans la partie 2 ci-dessus.

Axe 2 : Conforter le lien, entre le Grand Site de France, le territoire, les habitants

- **De nouveaux sentiers d'interprétation sur le territoire**

Le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel s'attache à mettre en valeur le patrimoine naturel, historique et économique du territoire des deux caps, notamment par la création de circuits d'interprétation. Quatre sentiers d'interprétation (un dans chaque commune du Grand Site) sont prévus dans le cadre du programme d'action Grand Site 2020 - 2025. Ces parcours sont systématiquement élaborés avec des habitants volontaires qui prennent part aux différentes étapes du projet (choix des thèmes à aborder, de l'itinéraire emprunté, des supports etc.). L'année 2023 a vu la finalisation du parcours de Plévenon avec l'édition du livret qui l'accompagne et l'inauguration du sentier avec les habitants bénévoles qui ont participé à sa conception. Le livret est vendu par les offices de tourisme et le Syndicat mixte. A noter que la mairie a souhaité offrir le livret à tous les habitants de Plévenon.

Le parcours d'Erquy est en cours d'élaboration et verra le jour d'ici l'été 2024.



inauguration et page de garde du livret

- **La sensibilisation des agents communaux travaillant sur le Cap Fréhel**

Une séance d'information d'une demi-journée, en salle et sur le terrain, a été organisée début juillet 2023 pour les saisonniers de Plévenon (camping, phare, parking du Cap). Il s'agissait de transmettre les connaissances de base sur les différentes démarches et réglementations (Site classé, Grand Site, Natura 2000), les bonnes pratiques à observer pour les usagers du site,... afin de donner aux saisonniers quelques clés pour qu'ils puissent informer et orienter le public.

Axe 3 : Transmettre l'esprit des lieux et encourager un développement durable du territoire

L'amélioration de l'accueil du public

- **Création d'une maison de site au Phare du Cap Fréhel**

Une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création de la maison de site au Cap Fréhel a débuté au mois de septembre. Le groupement ATEMIA / Laurence Chabot a été recruté fin août pour mener cette AMO. Les objectifs de cette étude sont de définir les différentes fonctions de la maison de site et les sujets d'interprétation au sein de la muséographie et d'élaborer un modèle de gestion et économique du futur lieu d'accueil.

La 1^{ère} phase a été menée de septembre à décembre. Elle a consisté à réaliser le diagnostic, à recueillir les attentes des acteurs et des habitants. La 2^{ème} phase débutera en janvier 2024. Il s'agira de proposer des scénarios d'aménagement et le fonctionnement.

- **Marais de l'Islet : Erquy (partie scénographie)**

Le marais de l'Islet constitue un site d'intérêt remarquable à l'échelle régionale, nationale et européenne, en termes de richesse biologique, de diversité et aussi en raison de son rôle important pour les espèces présentes (nurseries de poissons, halte et reposoir pour l'avifaune ...). De multiples pratiques sont relevées sur cet espace littoral : baignade, randonnée pédestre, cyclable et équestre, activité nautique (planche à voile, jet ski, bateau à moteur...), entraînement de chiens de chasse,... Aussi, une sensibilisation des usagers à la nécessité d'adopter des comportements respectueux à l'égard des milieux et des espèces présentes s'impose.

Un bureau d'étude a été engagé en 2023 pour travailler sur la mise en place d'outils d'interprétation du patrimoine naturel et culturel à disposer tout autour du marais afin de sensibiliser le public à la valeur environnementale du lieu et de l'inciter à adopter un comportement responsable. Les maquettes définitives seront livrées courant du premier semestre 2024 avec une réalisation effective d'ici début 2025.



Séance de sensibilisation des agents communaux



marais de L'Islet

- **L' Educ Tour annuel du Grand Site ouvert à un nouveau public**

Depuis 2022, l'Educ Tour annuel organisé par le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel est ouvert, en plus des agents des offices de tourisme, aux hébergeurs professionnels et aux prestataires locaux tels que les loueurs de vélos, les centres nautiques,... Cet événement a pour objectif d'informer et d'échanger avec ces acteurs afin qu'ils puissent sensibiliser les visiteurs à la démarche Grand Site de France et leur transmettre les bonnes pratiques à observer lors de leurs visites des sites naturels. Au programme en 2023, une présentation de certaines actions du Grand Site : la communication vers les visiteurs, les sentiers d'interprétation et les projets, les animations grand public, les actions concernant la mobilité avec un focus sur une étude menée sur la fréquentation du territoire par les camping-caristes. Le Conseil départemental 22 a ensuite présenté la gestion du Cap d'Erquy.

Axe 4 : Mieux accéder et parcourir le Grand Site de France dans le respect des lieux

- **Une étude sur la fréquentation des visiteurs voyageant en véhicule de loisir**

Parmi les visiteurs qui sillonnent le territoire tout au long de l'année, se trouvent, comme c'est le cas pour la majorité des sites touristiques, de nombreux camping-caristes. Le marché des véhicules de loisir ayant explosé ces dernières années, cette fréquentation risque de s'accroître à l'avenir. Dans cette perspective, le Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel et ses 4 communes souhaitent anticiper les conditions d'accueil de ces visiteurs. Un diagnostic de la fréquentation de leur territoire par les voyageurs en véhicule de loisir a donc été réalisé en 2022 et 2023. Présenté le 10 février 2023 aux maires des 4 communes du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel et aux acteurs concernés, cet état des lieux a permis d'identifier, lors d'un atelier dédié, 10 actions majeures à mettre en place. Deux d'entre elles, ont été ébauchées pour la saison 2023 et seront poursuivies en 2024 :

- La veille sur les sites internet participatifs tels que Park4Night.
- Une communication spécifique vers ces usagers (Création d'une page internet)



Aire d'accueil de véhicules de loisir

- **Des itinéraires cyclables en cours de réflexion**

Une liaison cyclable et pédestre reliant le Fort Lalatte et le Cap Fréhel est en projet. L'année 2023 a notamment été consacrée à la réalisation **d'une étude d'évaluation environnementale** indispensable en raison de la localisation du projet au cœur d'un site classé. Ce diagnostic a montré que la réalisation prévue, sous réserve de quelques précautions, ne portera pas atteinte aux milieux et espèces présentes. Fin 2023, un dossier de consultation a été réalisé avec l'appui de l'ADAC pour le recrutement d'un maître d'œuvre. L'avant-projet définitif devrait être disponible courant 2024.

- **Un dépliant destiné aux visiteurs du Cap Fréhel traduit en anglais**

Finalisé courant du premier semestre 2022, le dépliant propose au visiteur des conseils pour mieux organiser sa visite au Cap Fréhel et explique la valeur naturelle, culturelle et scientifique du site, donnant ainsi davantage de sens aux mesures et dispositifs mis en place pour le protéger (label Grand Site de France, dispositif Natura 2000, ...),

Ce dépliant créé avec la Commune de Plévenon et en concertation avec les offices du tourisme a été diffusé à 15 000 exemplaires lors de la saison touristique 2022. En 2023, il a été remis à jour et ré-édité à 8000 exemplaires. Il a également été traduit en anglais et imprimé à 3000 exemplaires.



- **Des panneaux pour matérialiser les entrées du Grand Site**

Des panneaux d'entrée de site ont été positionnés à Port à la Duc et à La Couture en juin 2023 par le Département.



43 Panneau à Erquy, la Couture



Panneau à Fréhel, Port à la Duc

Axe 5 : Améliorer la connaissance du Grand Site de France et suivre l'évolution du patrimoine et des usages socio-économiques

• Des suites pour l'Observatoire Photographique des Paysages

Le Comité de pilotage relatif à l'Observatoire Photographique des Paysages (OPP) a été réuni en 2023. La liste des points ainsi que les fréquences de prise de vue ont été revues collectivement à cette occasion. Chaque commune a reçu fin 2023 un livret de tous les points de vue concernant son territoire. Par ailleurs, il a été acté que des observatoires annexes ou thématiques, d'ampleur moindre, seraient mis en place sur certaines thématiques (ex suivi du trait de côte) ou sur des sites du territoire devant être remaniés (exemple : dépoldérisation du marais de l'Islet). Enfin, il a été proposé de mener quelques actions permettant d'inclure les habitants dans l'OPP.

PREVISIONNEL 2023	REALISATION 2023
<ul style="list-style-type: none"> Réalisation du plan de paysage 	⇒ En cours, lancement avec le 2eme BE en mars 2023
<ul style="list-style-type: none"> Animation du Guide Agir pour le paysage 	⇒ Cette action est intégrée au plan de paysage, des actions à destination des habitants sont encore à mener
<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du parcours d'interprétation de Plévenon et poursuite de celui d'Erquy 	⇒ REALISE
<ul style="list-style-type: none"> Finalisation de l'ensemble des documents de communication en cours (dépliant Grand Site) 	⇒ REALISE
<ul style="list-style-type: none"> Poursuite du projet d'interprétation autour du marais de l'Islet 	⇒ En cours
<ul style="list-style-type: none"> Ateliers autour de la problématique « accueil des campings Car » des actions à mettre en place 	⇒ Réalisée et toujours en cours. Un plan d'action a été validé avec les partenaires.
<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la mise en place de l'itinéraire vélos - piétons Cap Fréhel – Fort La Latte – Bourg de Plévenon 	⇒ REALISE
<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'une étude de programmation de la maison de site du phare 	⇒ REALISE

PREVISIONNEL 2024

- Finalisation du plan de paysage
- Finalisation du parcours d'interprétation d'Erquy et démarrage de la réflexion sur le parcours d'interprétation de Fréhel Revalorisation de la malle pédagogique « Filipêche, suivez le poisson ! »
- Finalisation de l'AMO Création d'une maison de site au phare du Cap Fréhel
- Finalisation du projet d'interprétation autour du marais de l'Islet et d'aménagement de la parcelle
- Poursuite de la mise en place d'actions pour l'accueil des camping-cars
- Réalisation de l'avant-projet définitif de l'itinéraire vélos - piétons Cap Fréhel – Fort La Latte – Bourg de Plévenon
- Diagnostic des aménagements en lien avec l'accueil des visiteurs
- Travail sur le dossier de renouvellement du label : réalisation du bilan évaluatif et élaboration du nouveau plan d'actions
- Diagnostic des plantes exotiques envahissantes et mise en place d'un plan d'actions de lutte

pôle missions transversales communication et administration générale



A. Communication

L'année 2023 est marquée par la communication autour du lancement du Plan de Paysage, du sentier d'interprétation de Plévenon, du carnet de Paysages, de la politique d'accueil des véhicules de tourisme, des expositions ainsi que la mise en œuvre du stand Grand Site et de nouvelles publications.

Les éditions

✓ Programme des animations des petites vacances scolaires

Document réalisé en régie avec un tirage couleur sur papier labellisé 1 feuillet A4 1 pli, 80g, vers 1125 ex. accompagné de 180 affiches A3. La distribution sur le territoire est assurée par les agents divisés en 3 secteurs avec un véhicule de service. A chaque programme, sa campagne de communication.



✓ Programme des animations – Saison estivale

Document réalisé en interne avec 4000 brochures et 250 affiches A3

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE
Cap d'Erquy - Cap Fréhel

sorties nature & patrimoine

4 JUILLET AU 1ER SEPTEMBRE 2023

été 2023

RETROUVEZ NOUS SUR NOTRE SITE INTERNET : www.grandsite-casperquyrehel.com

Côtes d'Armor le Département DYNAM

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE
Cap d'Erquy - Cap Fréhel

sorties nature & patrimoine

4 JUILLET AU 1ER SEPTEMBRE 2023

été 2023

Philippe & Michel Duran - © Jean Trézel

Un carnet de pays... d'un cap à l'autre

La découverte du Grand Site à travers les paysages de couleurs des artistes de la région.

nos sorties thématiques

sorties nature en famille

La vie à marée basse

Le journal de Sabine d'Orléans-Pin

Ces rapetis insoupçonnés

6

la plus grande fête pour moi de ma vie ! des expéditions à découvrir

« La kisse de mer de vie »

« Attention, au nu sur des nuages ! »

calendrier août

6

les points de rendez-vous

11 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
12 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
13 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
14 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
15 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
16 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
17 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
18 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
19 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
20 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
21 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
22 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
23 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
24 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
25 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
26 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
27 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
28 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
29 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
30 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles
31 Point de Rendez-vous (PR) à Marolles

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE
Cap d'Erquy - Cap Fréhel

sorties nature et patrimoine du mardi 4 au 18 juillet

moins de papier ! plus de photos !

Infos et réservations partenaires :

- 02 96 22 02 02 Centre de vacances Erquy
- 02 99 10 20 00 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 99 10 17 00 Cap Erquy - Erquy
- 02 96 41 55 47 Centre municipal de Fréhel
- 02 96 41 55 42 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 44 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 45 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 46 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 47 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 48 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 49 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 50 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 51 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 52 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 53 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 54 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 55 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 56 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 57 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 58 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 59 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes
- 02 96 41 55 60 Centre de vacances Les Côtes d'Armor - Les Côtes

Côtes d'Armor le Département DYNAM

Les offices de tourisme Dinan Cap Fréhel & Cap Erquy Val André bénéficient de programmes à la semaine en flyer A5 et en A0 pour totem.

Diffusion de l'information : dépôts (Offices de Tourisme, Campings, Hôtels, Boulangeries, Mairies, bibliothèques, cybercentres, partenaires et structures touristiques...), envois courriels ou papiers (Possesseurs de la carte résident local, chambres d'hôtes et gîtes, base de données interne « Demande d'infos », journaux des maires...), Internet (Bretagne environnement, Cybercommunes, Conseil départemental, OT/Tourinsoft des Offices de Tourisme, Site internet du Syndicat mixte...), presse (Correspondants locaux, Suppléments France, Journal des plages, Insertion « Infocale »...).

Une meilleure répartition des dépôts, grâce à la veille continue, permet de proposer de l'information aux restaurateurs qui le souhaitent.

Campagne web sur le site internet, les réseaux sociaux (page facebook et linkedin) et sites partenaires (Offices du tourisme, presse locale numérique)



Mise en place d'une campagne d'affichage sur le réseau bus des agglomérations, les totems et écrans numériques publics (mairies) et privés (grande distribution).

Nouveauté 2023 : mise à disposition de bandeaux événementiels pour les mails, avec un lien sur la page d'information.

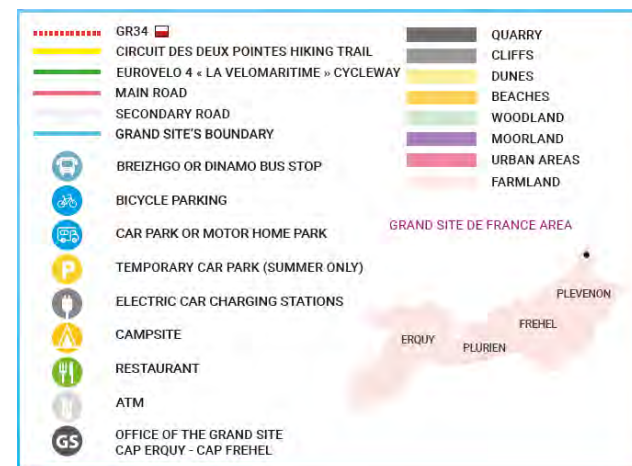


✓ **Flyer Cap Fréhel. Traduction anglaise - 3000 ex**

Le flyer présente le Cap Fréhel et son environnement, de façon pratique en langue anglaise. Mise à jour du document (cartographies, textes)

Mise en page et préparation des fichiers pour l'imprimeur après consultation.

Mise à jour du Flyer Cap Fréhel version FR, 8000 ex.



✓ **Publication du Dépliant Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel – 10 000 ex**

Ce document à destination du grand public, présente une nouvelle cartographie du Grand Site, ainsi que ses spécificités remarquables en évoquant, la biodiversité, les paysages, l'identité, l'histoire du territoire ainsi que son économie.

Document en 600 par 400 mm sur 5 plis accordéons et un pli croisé (plan).

Le dépliant est distribué en quantité dans les offices du Tourisme du territoire et fera l'objets d'une diffusion auprès des partenaires, lieux publics,



BRETAGNE

Syndicat mixte du Grand Site
Cap d'Erquy - Cap Fréhel

Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel



L'**Azuré des Moulilières**, une espèce de papillon protégée au niveau national, mérite toute notre attention !

Il effectue un cycle complexe et surprenant dans les landes humides des Caps d'Erquy et de Fréhel.

Deux éléments y sont indispensables : sa plante hôte, la gentiane pneumonanthe et des fourmis du genre *myrmica*.

La femelle Azuré pond ses œufs sur les boutons floraux de la gentiane. A l'éclosion, après s'être nourrie de ces boutons, la chenille se laisse tomber au sol.

Trompés par son aspect proche de celui de leurs larves, les fourmis la ramènent dans leur fourmilière où elle sera nourrie avant d'hiverner.

L'été suivant, la chenille devenue chrysalide se métamorphose en papillon et quitte la fourmilière.



Azuré des Moulilières



Euzygès et ajoncs

une faune et une flore originales et adaptées
Classé site **Nature 2000** sur le littoral, de la pointe d'Erquy à la pointe de la Corbière à Saint-Cast-Le-Guildo, le territoire habite 9 habitats naturels et des espèces remarquables à l'échelle européenne.

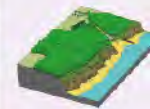
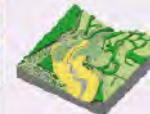
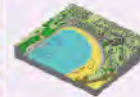
Une faune et une flore originales et spécifiques se développent dans des milieux naturels aux conditions, parfois difficiles et extrêmes. Leurs stratégies d'adaptation, sont souvent surprenantes.

Au total plus de 1 400 espèces végétales ont été identifiées sur le territoire dont 124 espèces patrimoniales (protégées ou menacées aux niveaux régional, national ou européen).

La géologie particulière permet l'installation d'espèces rares. En effet, le grès rose et les placages sableux favorisent les espèces adaptées aux milieux pauvres et acides. Le contexte climatique du littoral joue également un rôle important dans la diversité des espèces végétales. Pour exemple, l'*Ornithogale des rochers*, une espèce protégée au niveau européen, se développe sur les auintements d'eau douce sous influence marine (dans les falaises). Au niveau des Côtes d'Armor, 50% de sa population se concentre sur le site **Nature 2000**.

Les landes littorales à bruyères et ajoncs – avec plus de 300 ha sur le Cap Fréhel et 120 ha sur le Cap d'Erquy – sont les joyaux du Grand Site. Elles constituent la plus vaste assemblée des landes littorales de Bretagne.

La végétation de la lande, en apparence très homogène, varie selon l'état d'humidité et la nature du sol. Quatre bruyères, nuan-



des paysages remarquables et diversifiés

La côte rocheuse d'Erquy à Plévenon

Très découpée, c'est le paysage emblématique du Grand Site le plus recherché par les visiteurs. On y observe une succession de reliefs, entre dunes, landes côtières, plages et falaises. Le haut des falaises, composé de landes littorales aux couleurs chatoyantes, forme un paysage ouvert quasiment sans obstacle à la vue sur de grandes étendues. Les boisements de pins, présents par tâches sur le littoral, marquent fortement le paysage de la côte.

Lanse d'Erquy

C'est l'un des secteurs le plus urbanisés du littoral du Grand Site. Elle s'insère entre les falaises du Cap d'Erquy et la Pointe de la Houssaye et se compose d'une ouvette au niveau du centre-ville et de cotteaux formant un véritable amphithéâtre ouvert sur la mer.

L'île

L'île est le petit fleuve le plus visible dans le paysage du Grand Site. Son estuaire, bordé par un pré salé, dont le grandeur est unique au sein du territoire, offre un paysage mouvant au gré des marées. Au moment de la pleine mer, le marais se transforme en une vaste lagune. Seule émerge la roche du marais qui fait l'objet de nombreuses légendes. A mesure de la marée descendante, les entretois de l'île et les tapis denses de la végétation se découvrent.

Versants abrupts de la baie de la Fresnaye

A l'est du Grand Site, sur des versants abrupts entaillés par de profonds vallons, une large frange boisée de feuillus surplombe la baie de la Fresnaye. Les accès au littoral sont rares et confidentiels. Port-Niaux et Port St-Géran sont des lieux privilégiés pour découvrir la scenylculture.

Les bourgs et les hameaux

En arrière du littoral, les bourgs et les hameaux aux maisons en pierre de grès rose ponctuent la campagne qui est majoritairement composée de prairies et de parcelles cultivées. Dans certains secteurs, le bocage est encore très généreux, préservé du remembrement tandis que dans d'autres secteurs, comme en témoigne la présence de vastes zones ouvertes, le bocage est déstructuré voire en grande partie détruit.



Erquy - Fréhel © Météo-France



Erquy - Fréhel © Météo-France



Erquy - Fréhel © Météo-France



ROSI	PORT DE PÊCHE ET CHÊNE	OFFICE DE TOURISME	MAIRIES ANNEXES CÔTIÈRES	ZONES URBAINES
VESTIGEMENTS CIVILS	MESELIAN	PARCOURS	COULEURS PLANTES	DUNES
ROUTE PRINCIPALE	POINT DE VUE	SEMI DE GRAND SITE CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL	BÂTIMENTS	LANES
FRONTIÈRE DU GRAND SITE	TABLE D'ORIENTATION	CHATEAU		

Avec sa succession de pointes rocheuses aux points de vue vertigineux, sa multitude d'anses sableuses aux eaux turquoise, ses étendues de landes à perte de vue, ses massifs dunaires et ses vasières, le Grand Site de France Cap d'Erquy-Cap Fréhel présente des paysages exceptionnels et offre un spectacle grandiose renouvelé à chaque saison.



- en adoptant un comportement respectueux, nous participons à la préservation du site**
- Stationnons nos véhicules ou vélos aux endroits indiqués à cet effet. Après 22h, stationnons uniquement dans un camping ou sur une aire de nuit.
 - Circulons à pied sur les sentiers côtiers, les vélos et véhicules à moteur y sont interdits.
 - Respectons les chemins sur les Caps et évitons le piétinement de la lande.
 - Respectons le milieu naturel: ne prélevons ni fleurs, ni animaux, ni roches.
 - Les feux et le camping sauvage sont interdits.
 - Le survol en drone est soumis à autorisation.
 - Ne construisons pas de cabanes: les pierres permettent à certaines espèces végétales et animales de se développer correctement.
 - Remportons et trions nos déchets.
 - Dans les espaces naturels promenons les chiens uniquement en laisse.
 - Depuis la mer, évitons d'accéder aux abords des îlots de la réserve ornithologique de la Faucouillère du Cap Fréhel, cela provoque le dérangement des populations d'oiseaux marins et peut compromettre leur reproduction.
 - De marées générales, s'approcher trop près des côtes présente un réel danger en raison des forts courants. Soyons vigilants!

carte d'identité du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel

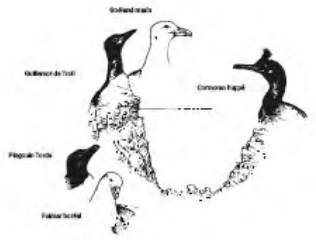
Région : Bretagne
 Département : Côtes d'Armor
 Intercommunalités : Dinan Agglomération et Lamballe Terre et Mer
 Communes du Grand Site : Erquy, Fréhel, Plurien, Plévenon
 Population : 7 689 habitants
 Superficie : 5 170 ha

3 sites classés, au total 698 ha classés au titre de la protection des Monuments Historiques et des Sites

- La Falaise de la Roche jaune classée en 1952 (2 ha)
- Les landes du Cap Fréhel et les abords du Fort La Latte, classées en 1967 (495 ha)
- Le Cap d'Erquy et ses abords, classé en 1978 (200 ha terrestres, 278 ha sur le domaine public maritime)

Site Natura 2000 Cap d'Erquy Cap Fréhel : 1800 ha terrestres littoraux entre le Cap d'Erquy et la Pointe de Saint Cast, 55000 ha maritimes

Gestionnaire : Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel (Collectivité territoriale portée par le Département des Côtes d'Armor et les communautés d'agglomération Lamballe Terre & Mer et Dinan Agglomération).



✓ **Campagne Plan de Paysage**

Création des visuels, et du plan de communication destiné à recueillir le nombre suffisant de participants. Une campagne de presse avec redondance payante a été choisie (budget de 36 euros – OF du samedi sur Erquy, Matignon et Plévenon)

✓ **Expérience coquille Saint Jacques avec Isabelle Carré** – Cap Evasion Nature, avec CAD (accompagnement sur l'évènement, reportage photo et création de contenu).

✓ Mise en page d'éléments du DOCOB et mise à jour de la communication de Natura 2000



✓ Création de 2 kakémonos sur Natura 2000

✓ **Participation au groupe de travail AMI Atout France, destination Digitale :**

- Créer une stratégie de communication digitale sur les réseaux sociaux concertée entre le Réseau et ses membres pour favoriser les pratiques de tourisme durable et mieux gérer la fréquentation.
- Créer des passerelles entre gestionnaires de Grands Sites, acteurs de la communication (créateurs de contenus, influenceurs), acteurs du tourisme et des espaces naturels, par une communication innovante, cohérente, porteuse de sens et de valeurs.

➤ **Les évènements (voir la revue de presse en annexe).**

Festival Naturarmor, du 3 au 5 janvier à Bégard : tenue d'un stand du Syndicat mixte pendant 3 jours. Animations scolaires sur le stand le vendredi.

Journée d'échange autour des pollutions marines avec Vigipol : co-organisation d'une conférence et d'une visite sur site.

Educ tour, le 9 mars : conférence à destinations des professionnels du tourisme et des saisonniers.

Fête de la coquille les 15 et 16 avril : tenue d'une stand sur les 2 jours, institutionnel, avec une animation scientifique autour de la coquille Saint-Jacques.

Landes et Bruyères les 28, 29 et 30 avril : tenue d'un stand sur 2 jours, institutionnel et ludique et organisation de 2 sorties découverte des oiseaux marins.

Surf pour Tous, le 1^{er} juin : tenue d'un stand institutionnel et proposition d'animations nature adaptées.

Pot de lancement de saison le 29 juin : présentation des sorties nature et patrimoine à la presse et aux professionnels et partenaires.

Expositions

Réalisation des visuels, textes et plan de communication ad hoc

Filipêche, suivez le poisson
du 13 février au 3 mars



 Syndicat mixte du Grand Site
 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

filipêche, suivez le poisson
**espace jeu
 et exposition**
 DU 13 FÉVRIER AU 3 MARS 2023

IMMERGEZ-VOUS DANS
 LE MONDE DE LA PÊCHE
 JEUX DE PLATEAU, JEU DE RÔLE, PUZZLES, FILMS,
 COIN LECTURES,
 ATELIERS ANIMÉS TOUS LES MERCREDIS APRÈS-MIDIS

16 RUE NOTRE-DAME - PLÉVENON (GRATUIT)
 INSCRIPTION AU 02 96 41 50 83

RETROUVEZ NOUS
 SUR NOTRE SITE INTERNET :
www.grandsite-casperquyfrehel.com



Exposition : carnet de paysages...
d'un cap à l'autre du 19 au 28 juillet



 Syndicat mixte du Grand Site
 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

exposition
... d'un cap à l'autre

Découvrez le Grand Site
 à travers les traits et les
 palettes de couleurs des
 artistes du territoire
 qui ont participé à la création
 d'un carnet de paysage.
 Les aquarelles originales
 sont présentées la forme de
 cette exposition, avec
 HERWIGE GAGEY
 EMILIE GAVET
 ISABELLE POMMIER

DU 19 AU 28 JUILLET 2023

ENTRÉE GRATUITE, SALLE MUSÉOGRAPHIQUE AU 16 RUE NOTRE-DAME, PLÉVENON
 DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H ET 14H À 17H

OFFREZ-VOUS UN SOUVENIR DU TERRITOIRE AVEC LE CARNET DE PAYSAGE
 (PRIX DE VENTE : 12 EUROS - DISPONIBLE ÉGALEMENT DANS LES OFFICES DU TOURISME D'ERQUY ET FRÉHEL)
 INFORMATIONS AU 02 96 41 50 83

www.grandsite-casperquyfrehel.com



Attention on marche sur des œufs du 4 au
13 juillet

La laisse de mer source de vie du 1^{er} au 31
août



 Syndicat mixte du Grand Site
 Cap d'Erquy - Cap Fréhel

expositions
**attention on marche
 sur des œufs**
 &
**la laisse de mer, source
 de vie**

été DU 4 AU 13 JUILLET
 ET DU 1^{ER} AU 31 AOÛT
2023

SIÈGE DU GRAND SITE
 TERRE NOTRE-DAME-PLÉVENON
 DU LUNDI AU VENDREDI
 DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H

RETROUVEZ NOUS
 SUR NOTRE SITE INTERNET :
www.grandsite-casperquyfrehel.com



Réalisation d'une toile pédagogique 3000*1000mm sur le milieu marin



✓ La carte de vœux



Site internet

✓ Mise en ligne des actualités

Période	Thèmes
Janvier- février- mars	<p>Une très belle année 2023 !</p> <p>Comptage international Wetlands 2023 en baie de la Fresnaye, zone Natura 2000</p> <p>10 minutes pour répondre à l'enquête bien-être et paysages bretons</p> <p>Aperçu du comptage international Wetlands 2023 en baie de la Fresnaye</p> <p>Les écoles du territoire travaillent sur le paysage : la séquence 2</p> <p>Sortez vos jumelles et réservez vos sorties nature et patrimoine pour les vacances d'hiver avec Marion, Jeanne et Aurélien.</p> <p>Espace jeu et exposition « filipêche, suivez le poisson »</p> <p>Le Grand Site sera à Natur'Armor les 3, 4 et 5 février</p> <p>L'accueil des véhicules de loisir sur le Grand Site est à l'étude.</p> <p>Participez à un film au sujet de la coquille Saint Jacques.</p> <p>Exposition et conférence avec Vigipol, sur les pollutions maritimes.</p> <p>Les vacances d'avril – mai approchent, consultez le programme des sorties nature et patrimoine du Grand Site</p>
Avril – mai - juin	<p>L'Observatoire Photographique des Paysages (OPP)</p> <p>Ewen et Lucy : 2 nouveaux ambassadeurs Natura 2000 pour la saison –</p> <p>Le site Natura 2000 du Cap d'Erquy – Cap Fréhel est un sanctuaire précieux pour la biodiversité</p> <p>Fortunes de mer, fortunes de terre, une balade contée avec Ludovic Souliman</p> <p>Annonce Ministérielle d'un plan pour limiter l'afflux touristique</p> <p>2 expositions : Attention on marche sur des oeufs et la laisse de mer, source de vie</p> <p>8 boucles de randonnée à Plévenon</p> <p>Lancement de saison des sorties nature et patrimoine pour l'été 2023 : l'appel de la nature</p>
Juillet – août - septembre	<p>Exposition : carnet de paysages... d'un cap à l'autre</p> <p>Retour en images sur la balade contée du 18 juillet 2023 dans le cadre du programme des sorties été</p> <p>à votre disposition : carnet de paysages... d'un cap à l'autre</p> <p>Cap Fréhel welcomes you</p> <p>Participez au comptage national des pêcheurs à pied</p> <p>Mission de Service civique : Participation à des missions de mise en valeur du patrimoine dans le cadre du Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel</p> <p>Journée rencontre et échanges sur le pâturage en zone Natura 2000 au Cap Fréhel</p> <p>« Tous dehors » pour les aventures nature et patrimoine à l'occasion des vacances d'automne avec Marion, Jeanne et Aurélien.</p>
Octobre – novembre – décembre	<p>Comment trouvez-vous votre cadre de vie ?</p> <p>Appel candidature : recrutement d'un agent accueil polyvalent</p> <p>Les ateliers philo pour les enfants de 8 à 11 ans</p> <p>Construire ensemble le projet du phare du Cap Fréhel : une nouvelle étape.</p> <p>« Plévenon hors des sentiers battus » : un nouveau circuit de découverte accompagné de son livret</p> <p>Retour sur la rencontre sur le paysage avec les habitants</p>

En raison d'un problème technique les statistiques du site internet ne sont pas disponibles. (Migration de Google Analytics à Google Analytics 4 non complète)

Newsletter et mailing

4 newsletters est proposées par an, avant les vacances scolaires avec un bon taux de lecture jugé excellent (>30%) : entre 50 et 60 % - 722 abonnés – extraits ci-dessous

Les titulaires de la carte Grand Site reçoivent en avant-première les catalogues des sorties via un mailing. (environ 150 personnes)



(...)



Réseaux sociaux

La page facebook

2 publications par semaine à minima. 119 publications sur cette période soit 2.3 publications par semaine.

La page facebook : +10.4K abonnés – Benchmark : la moyenne nationale pour une même structure est de 3.3 K

Au 31/12/2021 : 9 978 abonnés

Au 31/12/2022 : 10 293 abonnés

Au 31/12/2023 : 10 433 abonnés + 140

62.4% de femme pour 37.6 % d'hommes.

92.4% de francophones dont 25% entre Saint Brieuc et Dinan. Second pays : Belgique à 2.8% puis Allemagne à 0.9% et Italie à 0.6% - presque aucune fréquentation de l'Irlande ou Grande Bretagne.

Le temps d'attention diminue. Les clics sur les liens sont en baisse (donnée observée partout). Les interactions avec le contenu sont en augmentation légère de 0.5%.

Le recours au crosspostage des vidéos sur les pages Facebook de nos partenaires (offices de tourisme notamment mais aussi le réseau Grand Site de France), pratique initiée depuis 2020, a contribué à une plus large diffusion et couverture de nos publications. L'utilisation systématique de tags et de marquage des partenaires permet d'augmenter la visibilité de la page.

Les contenus vidéo et photos, qui mettent en valeur le patrimoine naturel et historique recueillent le plus d'intérêt. Une charte de bonne conduite est disponible sur la page.

La page linkedin

Les publications concernent les offres de stage, d'emploi, ainsi que les événements importants impliquant les partenaires systématiquement taggués). 159 abonnés en 2022. 198 abonnés en 2023.

Campagne presse

- ✓ Plan médiatique, envoi d'un communiqué par mois environ sur les actions du SM à la presse locale (Cf. un extrait de la revue de presse en annexe).

Une revue de presse d'actualités et de veille est réalisée et diffusée toutes les semaines.

Des articles sont proposés aux journaux de territoires régulièrement.

✓ Une revue de presse est réalisée et diffusée chaque semaine.

Accompagnement médiatique

- Côtes d'Armor Magazine
- Côtes d'Armor Destination
- France 3 Bretagne
- TF1
- Tébéo
- Magazine de Dinan Cap Fréhel (double page pour l'été 2023)
- Magazine d'Erquy-Val André (double page pour l'été 2023)

PREVISIONNEL 2023	REALISATION 2023
<ul style="list-style-type: none">• Mise à jour et réédition du flyer Cap Fréhel	⇒ REALISE
<ul style="list-style-type: none">• Participation à <u>Naturarmor</u> et Landes & Bruyères	⇒ REALISE
<ul style="list-style-type: none">• Terminer et diffuser le dépliant Grand Site	⇒ REALISE
<ul style="list-style-type: none">• Création de 2 kakémonos pour Natura 2000	⇒ REALISE
<ul style="list-style-type: none">• Création d'un stand Grand Site	⇒ REALISE PARTIELLEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Création de capsules <u>vidéos</u>	⇒ REALISE PARTIELLEMENT VIA DES STORIES
PREVISIONNEL 2024	
<ul style="list-style-type: none">• Présentation d'une stratégie globale en commission• Réseaux sociaux : Mise en place d'une charte de modération et augmenter la page <u>Linkedin</u>• Mise en place d'une newsletter carte Grand Site• Création d'un kakémono sur le Syndicat mixte• Finaliser le stand Grand Site• Accompagner les projets des autres pôles	

B. Administration générale

1. Bilan financier

Le budget 2023 prévisionnel (+DM) s'élevait à **792 547 euros** (733 800 euros en Fonctionnement, 58 747 euros en Investissement).

Les contributions statutaires représentent 58% du budget de fonctionnement 2023.

La partie « Fonctionnement » représente la quasi-totalité du budget du fait des missions du Syndicat mixte qui vise l'animation et la coordination du territoire sur 3 volets : l'éducation à l'environnement, Natura 2000 et le projet Label Grand Site de France.

La partie « Investissement » concerne essentiellement les opérations d'ordres liées aux dotations aux amortissements pour le volet recettes et des achats de matériels, notamment informatique et l'animation pour le volet dépenses.

Le compte administratif 2023 est présenté ci-dessous. Il sera envoyé sous forme d'un document exhaustif aux adhérents statutaires. Il présente un excédent de 88 348.22 € en fonctionnement et un excédent de 54 083.31€ en investissement.

Ces excédents s'expliquent par :

- un reliquat des années passées,
- à une bonne gestion, des dépenses non réalisées (charges de personnel réduites (congrés paternités et disponibilités), projets non finalisés, ...),
- des recettes non prévisionnées (aide gouvernementale liée à l'inflation, des acomptes versés pour les actions Label Grand Site).

Le budget 2023, voté en Comité syndical en mars 2023, est conforme aux discussions budgétaires de 2022, avec une augmentation des projets de la structure du fait de la labellisation GSF.

Budget et compte administratif 2023

		BP + DM	CA			BP + DM	CA
Dépenses				Recettes			
FONCTIONNEMENT							
Chap. 011	Charges à caractères générales	219 999,00 €	171 920,34 €	Chap. 13	Atténuation de charges	- €	7 748,91 €
Chap. 012	Charges de personnel	490 161,00 €	469 720,67 €	Chap. 70	Produits des services et ventes diverses	35 072,20 €	39 671,00 €
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	9 840,00 €	9 203,20 €	Chap. 74	Dotations, Subventions et participations	614 898,00 €	618 947,01 €
Chap. 66	Charges financières	800,00 €	541,15 €		Participation Etat Natura 2000	24 366,14 €	17 095,71 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	- €		Participation Etat Label GS	43 850,00 €	39 610,00 €
Chap. 042	Opérations d'ordres	12 000,00 €	9 983,09 €		Part Europe >> NATURA 2000	- €	- €
D002	Déficit de fonctionnement reporté	- €	- €		Fonds FEDER	43 745,00 €	43 758,71 €
					Fonds FEADER	6 922,86 €	4 347,93 €
					Fonds FEAMP	3 500,00 €	- €
					Participation Région	8 470,00 €	21 197,46 €
					Part OROM	- €	- €
					Département	233 689,50 €	233 689,50 €
					Département Phare	2 500,00 €	- €
					Communes	10 250,00 €	- €
					Groupements de collectivités	191 200,50 €	191 200,50 €
					Groupements de collectivités Phare	2 500,00 €	- €
					Autres organismes	43 904,00 €	39 704,20 €
					Autres attributions et participations	- €	28 343,00 €
				Chap. 75	Autres produits de gestion courante	483,00 €	1,98 €
				Chap. 76	Produits financiers	2,00 €	2,97 €
				Chap. 77	Produits exceptionnels	- €	- €
				R002	Excédent de fonctionnement reporté	83 344,80 €	- €
Total		733 800,00 €	661 368,45 €	Total		733 800,00 €	666 371,87 €
INVESTISSEMENT							
Chap. 16	Emprunts	- €	- €	Chap. 10	Dotations fonds divers et réserves	1 339,59 €	1 339,60 €
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	- €	Chap. 16	Emprunts	- €	- €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	57 747,00 €	2 646,79 €	Chap. 040	Opérations d'ordres	12 000,00 €	9 983,09 €
D001	Déficit d'investissement reporté	- €	- €	R001	Excédent d'investissement reporté	45 407,41 €	- €
Total		58 747,00 €	2 646,79 €	Total		58 747,00 €	11 322,69 €
TOTAL GLOBAL		792 547,00 €	664 015,24 €	TOTAL GLOBAL		792 547,00 €	677 694,56 €

RESULTATS DE L'EXERCICE 2023		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	Budget + Décisions modificatives	58 747,00 €	733 800,00 €	792 547,00 €
	Réalisations	11 322,69 €	666 371,87 €	677 694,56 €
DEPENSES	Budget + Décisions modificatives	58 747,00 €	733 800,00 €	792 547,00 €
	Réalisations	2 646,79 €	661 368,45 €	664 015,24 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		8 675,90 €	5 003,42 €	
REPORT N-1		45 407,41 €	83 344,80 €	
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE		54 083,31 €	88 348,22 €	

2. Equipe du syndicat mixte

- Pour 2023, le personnel se compose de :
- 8 agents titulaires dont :
 - o 1 agent à temps non complet (80%),
 - o 1 agent à temps non complet (DHS = 4h),
 - 1 agent titulaire mis à disposition par le Département,
 - 2 agents contractuels,
 - 3 jeunes en contrat Service Civique,

Identité de l'agent	Cat.	Poste de travail	Grade	Date d'embauche
Titulaires				
Marion DAVID	B	Animatrice pédagogique d'Education à l'Environnement	Animateur Principal 2 ^e classe	02/05/2008
Aurélien GUIBERT	B	Animateur pédagogique	Animateur Principal 2 ^e classe	07/01/2019
Diane DI PASQUALE-BLANC	C	Responsable administratif et comptable	Adjoint administratif principal 1 ^e classe	19/07/2010
Cédric HAMELIN	C	Chargé de communication	Adjoint administratif principal 1 ^e classe	19/07/2021
Jennifer GUILLEVIN	C	Agent d'accueil polyvalent	Adjoint administratif territorial - <i>Agent en disponibilité du 01/10/2023 au 30/09/2024</i>	01/06/2021
Jeanne GOLDIN	C	Animatrice pédagogique	Adjoint territorial d'animation	01/11/2020
Philippe QUERE	C	Animateur Natura 2000	Adjoint technique principal 2 ^e classe	16/02/2005
Aurélien PIERRE	C	Chargé de mission Natura 2000 et Biodiversité	Adjoint technique territorial	01/06/2023
Véronique RIVOIRE	C	Agent d'entretien (temps non complet 4h/semaine)	Adjoint technique territorial	01/06/2020
Véronique RIVOIRE				
Agent mis à disposition par le Conseil départemental des Côtes d'Armor				
Danielle JEGOU	A	Chargée de mission Label Grand Site	Ingénieur principal	16/11/2020
Non titulaires				
Marie-Laure CAYATTE	-	Directrice et Cheffe de projet Grand Site	CDD	Du 02/03/2020 au 01/03/2025
Aurélien PIERRE	-	Chargé de mission Natura 2000	CDD de projet	Du 01/02/2020 au 31/05/2023
Virgile DORY	-	Service civique sur le pôle Label Grand Site (Schéma d'interprétation et OPP)		Du 03/10/2022 au 02/06/2023

Pauline ERHEL	-	Service civique sur le pôle Label Grand Site (Schéma d'interprétation et OPP)	Du 06/11/2023 au 05/07/2024
Ewen MABIL	-	Service civique sur le pôle Natura 2000 (Suivi des oiseaux marins)	Du 27/03/2023 au 31/08/2023
Lucy FAGUET	-	Service civique sur le pôle Natura 2000 (Suivi des oiseaux marins)	Du 27/03/2023 au 04/05/2023

Perspective 2024

- Comme chaque année, les agents fonctionnaires évoluent dans leur carrière avec leur avancement d'échelon.
- Un agent fonctionnaire accède au grade supérieur acquis par ancienneté et validé par les lignes directrices de gestion. Monsieur Philippe QUERE sera nommé au grade d'adjoint technique principal 1^e classe au 01/12/2024.
- Un agent fonctionnaire accède au grade supérieur sous réserve de l'obtention de l'examen professionnel et validé par les lignes directrices de gestion.
- En 2024, un(e) chargé(e) études est recruté(e) pour le suivi et comptage des oiseaux marins du Cap Fréhel dans le cadre des mesures de suivi du programme éolien en Baie de St Brieuc.
- Comme chaque année, l'équipe salariée sera renforcée par l'arrivée de jeunes volontaires en contrat service civique pour les suivis naturalistes et le Grand Site.
- Deux jeunes volontaires seront accueillis dès le début du printemps sur le Pôle Natura 2000 notamment pour le comptage des oiseaux marins sur le Cap Fréhel pour une période de 6 mois et un(e) troisième jeune sera accueillie en fin d'année pour une durée de 8 mois sur le pôle Label Grand Site de France avec pour missions principales, la mise en place d'un schéma d'interprétation et l'OPP Observatoire Photographique du Paysage.

3. Gouvernance du Syndicat mixte

Les missions du Syndicat mixte et ses orientations sont définies par ses adhérents publics statutaires (Conseil départemental, Dinan agglomération, Lamballe Terre et Mer) et en lien avec ses partenaires (Etat, Conseil régional...), lors d'instances internes diverses qui se sont réunies plusieurs fois en 2023 :

- Le Comité syndical

En 2023, les élus ont été appelés à se réunir deux fois en mars et octobre. Voir les CR en annexe.

- Le Bureau

Il regroupe la Présidente et les quatre Maires ou représentant du Maire des Communes du Grand Site, en tant qu'élus communautaires. Il s'est réuni deux fois en 2023 : février et septembre.

- La Commission Education à l'environnement

La commission Education à l'Environnement s'est réuni une fois, en décembre 2023.

- La Commission Communication

La commission Communication n'a pas pu se réunir en 2023.

- Commission Espaces Naturels et Paysages

La commission Espaces Naturels et Paysages n'a pas pu se réunir en 2023.

CONCLUSION

L'année 2023 a été marquée par le lancement d'études importantes dans le cadre de la démarche Grand Site de France : le plan de paysage et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la création de la maison de site au Phare du Cap Fréhel co-portée par le Syndicat mixte et la commune de Plévenon.

Concernant l'animation du site Natura 2000, deux faits importants ont marqué l'année : le renforcement de l'équipe avec le recrutement d'un deuxième animateur et la validation du Document d'Objectifs par le comité de pilotage.

En 2024, le Syndicat mixte poursuivra ses actions d'animation et valorisation du territoire, de manière collaborative. Cette année sera ponctuée notamment par la finalisation du plan de paysage, du plan d'interprétation du marais de l'Islet et sa dépoldérisation et le projet de maison de site au phare du Cap Fréhel.

Par ailleurs, le Syndicat mixte va porter la réalisation d'un plan de gestion écologique sur le secteur du Cap Fréhel grâce à un co-financement Commune de Plévenon, Conservatoire du Littoral et au dispositif Fonds Vert.

Enfin, 2024 sera l'année du démarrage du dossier de renouvellement du label Grand Site de France. Nous arrivons quasiment à la fin de la période du 1^{er} label. Pour rappel, il a été attribué pour une durée de 6 ans depuis septembre 2019 jusqu'en septembre 2025. Dorénavant le label Grand Site de France est attribué pour une durée de 8 ans. Ainsi, le 2^{ème} label sur le territoire du Cap d'Erquy - devrait couvrir la période 2026 – 2033.

annexes



annexe 1 Natura 2000

convention cadre pour le suivi de la mise
en oeuvre du document d'objectifs
Natura 2000





**CONVENTION CADRE POUR LE SUIVI DE LA
MISE EN OEUVRE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000**

Animation des sites Natura 2000

« Cap d'Erquy – Cap Fréhel »

ZPS FR 5310095

ZSC FR 5300011

Office Français de la Biodiversité – délégation de façade atlantique (OFB)

Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Vu la directive 92/43/CCE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, dite directive « Habitats, Faune, Flore »,

Vu la directive 2009/147/CE du Parlement européen et du Conseil concernant la conservation des oiseaux sauvages, dite directive « Oiseaux » ;

Vu les articles L. 414-1 à L. 414-7 et R. 414-1 à R. 414-24 du code de l'environnement relatifs aux sites Natura 2000 ;

Vu la décision de la commission européenne du 16 novembre 2012 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique Atlantique ;

Vu l'arrêté du 27 mai 2009 portant désignation du site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel (Zone de Protection Spéciale) ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2016 modifiant l'arrêté du 4 mai 2007 modifiant l'arrêté du 4 mai 2007 portant désignation du site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel (Zone Spéciale de Conservation) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2019/084, en date du 19 septembre 2019, portant désignation des comités de pilotage des sites Natura 2000 FR5300011 Cap d'Erquy – Cap Fréhel (Zone Spéciale de Conservation) et FR5310095 Cap Erquy – Cap Fréhel (Zone de Protection Spéciale) ;

Vu la désignation, lors du comité de pilotage du 05 juin 2023, du **Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel** en tant qu'opérateur Natura 2000 des sites Cap d'Erquy – Cap Fréhel pour assurer la mise en œuvre du DOCOB, animation réalisée conjointement avec **l'Office Français de la Biodiversité** ;

Il est convenu entre :

L'Office Français de la Biodiversité (OFB), représenté par son directeur général, M. Olivier THIBAUT

et

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, représentée par sa présidente, M. Lisa THOMAS.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

Les sites Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel étant majoritairement composés d'espaces marins, le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB) relève de la responsabilité du Préfet des Côtes-d'Armor et du Préfet maritime de l'Atlantique, chargés des missions définies aux articles R. 414-9-1 à R. 414-9-7 du code de l'environnement.

Conformément aux dispositions de l'article R. 414-9-3 du code de l'environnement, le Préfet des Côtes d'Armor et le Préfet maritime de l'Atlantique ont souhaité confier le suivi de la mise en œuvre du

DOCOB au Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel ainsi qu'à l'Office Français de la Biodiversité (OFB), en qualité de co-animateurs.

La présente convention cadre a pour objet de définir les modalités d'animation des sites Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel (ZPS FR 5310095 et ZSC FR 5300011) et les engagements du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel et de l'OFB.

Dans les conditions définies à la présente convention, et dans le respect du cahier des charges régional pour l'animation des sites Natura 2000, les co-animateurs œuvrent à la conservation et au rétablissement dans un état favorable et à leur maintien à long terme des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel. Pour cela, ils sont chargés d'animer et de favoriser la mise en œuvre des orientations de gestion et des mesures définies dans le DOCOB.

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS DU SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE CAP D'ERQUY – CAP FREHEL ET DE L'OFB

L'État reste la structure porteuse pour la mise en œuvre des DOCOB. Comme le prévoit le code de l'environnement, il peut confier l'animation à un ou plusieurs membres du COPIL. Le tableau annexé à la présente convention précise, à titre indicatif, les rôles des deux co-animateurs Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel /OFB pour la mise en œuvre des mesures détaillées dans le volume 4 stratégie de gestion du DOCOB.

Pour répondre aux objectifs fixés à l'article 1, le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel et l'OFB s'engagent à :

Bloc actions 1 – Assurer la coordination, la concertation et les échanges entre les acteurs

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel constitue l'interlocuteur concernant toutes les thématiques terrestres et des habitats au-dessus de la côte altimétrique terrestre 0 du Nivellement général de la France (ngf) pour l'animation concernant les sites Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel dans la relation avec les acteurs, propriétaires et usagers des sites et leurs sollicitations. Si nécessaire, cette collectivité territoriale assure le relais auprès de l'OFB lorsque les espaces marins et habitats de la zone intertidale au-dessous de la côte altimétrique terrestre 0 du ngf sont concernés. En retour, l'OFB informe le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel de tous sujets susceptibles de concerner les sites Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel. L'OFB constitue l'interlocuteur concernant toutes les thématiques marines et habitats de la zone intertidale au-dessous de la côte altimétrique terrestre 0 du ngf pour l'animation concernant les sites Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel dans la relation avec les acteurs, propriétaires et usagers des sites et leurs sollicitations.

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel est chargée de :

- organiser la concertation générale avec les acteurs locaux terrestres et de la zone intertidale au-dessus de la côte altimétrique terrestre 0 du Nivellement général de la France (ngf).
- assurer le secrétariat des groupes de travail ou autres réunions de concertation terrestres et de la zone intertidale au-dessous de la côte altimétrique terrestre 0 du ngf (réception des demandes d'information, organisation des réunions, rédaction des comptes-rendus...).

L'OFB est chargé de :

- organiser la concertation générale pour des projets et actions concernant la partie marine et habitats de la zone intertidale au-dessous de la côte altimétrique 0 du ngf et dépassant l'échelle de la partie marine du site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel,
- assurer le secrétariat et l'animation des groupes de travail ou autres réunions de concertation sur la zone marine et habitats de zone intertidale au-dessous de la côte altimétrique 0 du ngf (réception des demandes d'information, organisation des réunions, rédaction des comptes-rendus...).
- contribuer à la concertation générale avec les acteurs locaux et de participer à la rédaction des comptes-rendus pour les sujets relatifs aux espaces marins.
- Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel et l'OFB sont susceptibles de participer à des réunions organisées par des tiers et portant sur des enjeux du site Natura 2000. Les deux parties co-organisent les comités de pilotage et si besoin, d'autres réunions de concertation touchant les parties terrestres et marines. Ils assurent un appui aux autorités préfectorales pour le secrétariat technique du comité de pilotage (COPIL), par exemple pour la mise à jour du fichier des membres du COPIL.

Bloc actions 2 – Promouvoir, favoriser ou mettre en œuvre les orientations et les mesures de gestion définies dans le DOCOB, notamment à travers les contrats et chartes Natura 2000

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel est chargée de :

- concevoir, accompagner ou mettre en œuvre les actions terrestres et de la zone intertidale au-dessus de la côte altimétrique terrestre 0 du ngf dans le DOCOB,
- encourager et accompagner le montage des contrats Natura 2000 terrestres et de la zone intertidale au-dessus de la côte altimétrique terrestre 0 du ngf ,
- diffuser la charte Natura 2000, favoriser son appropriation et son adhésion et, autant que nécessaire, rédiger le volet « engagements spécifiques » pour les activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000 sur la partie terrestre et de la zone intertidale au-dessus de la côte altimétrique terrestre 0 du ngf du site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel,
- favoriser et accompagner toute action contribuant à la conservation, au rétablissement dans un état favorable et au maintien à long terme des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages terrestres et de la zone intertidale au-dessus de la côte altimétrique terrestre 0 du ngf qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel,
- procéder à la recherche de financements et au montage des dossiers correspondants,
- diffuser, de communiquer et adapter autant que de besoin la ou les charte(s) relative(s) aux activités terrestres et de la zone intertidale au-dessus de la côte altimétrique terrestre 0 du ngf .

L'OFB est chargé de :

- concevoir, accompagner ou de mettre en œuvre des actions portant sur les habitats de la zone intertidale au-dessous de la côte altimétrique 0 du ngf et marins qui découlent du DOCOB,
- concevoir, d'accompagner ou de mettre en œuvre des actions qui relèvent d'une démarche marine transverse (démarche inter-sites), s'agissant notamment de l'élaboration de contrats Natura 2000 ou de modèle(s) de charte(s) Natura 2000,
- contribuer à la mise en œuvre des actions prioritaires sur l'estran (appui au réseau Littorea, connaissance...),

- aider à la recherche de financements et à la constitution des dossiers correspondants dans le cadre des espaces marins et de démarches inter-sites sur les espaces marins (mutualisation sur les fonds structurels européens éligibles Natura 2000, montage de dossiers collectifs, appels à projets....),
- participer à la définition des priorités de surveillance et de contrôle de l'environnement marin.
- diffuser la charte Natura 2000, de favoriser son appropriation et son adhésion et, autant que nécessaire, de rédiger le volet « engagements spécifiques » pour les activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000 sur la partie marine et les habitats de la zone intertidale au-dessous de la côte altimétrique 0 du ngf du site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel,
- favoriser et accompagner toute action contribuant à la conservation, au rétablissement dans un état favorable et au maintien à long terme des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages marines et de zone intertidale au-dessous de la côte altimétrique 0 du ngf qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel,
- procéder à la recherche de financements et au montage des dossiers correspondants,
- diffuser, communiquer et d'adapter autant que de besoin la ou les charte(s) relative(s) aux activités marines et côtières.

Bloc actions 3 – Contribuer à la mise en œuvre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel est l'interlocuteur principal terrestre et de la zone intertidale au-dessus de la côte altimétrique terrestre 0 du ngf pour les services instructeurs de l'Etat ainsi que pour les porteurs de projet quant aux enjeux de conservation des sites Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel et au contenu du DOCOB. En cas de besoin, le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel se rapproche de l'OFB.

L'OFB est l'interlocuteur principal marin et des habitats de la zone intertidale au-dessous de la côte altimétrique 0 du ngf pour les services instructeurs de l'Etat ainsi que pour les porteurs de projet quant aux enjeux de conservation des sites Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel et au contenu du DOCOB. En cas de besoin, l'OFB se rapproche du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel.

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel est chargée de :

- communiquer toute information utile au service instructeur ou au porteur de projet soumis à évaluation des incidences, concernant le contenu du DOCOB et l'état de conservation des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages terrestres et de la zone intertidale au-dessus de la côte altimétrique terrestre 0 du ngf qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel,
- assurer une veille sur l'émergence de tout projet susceptible d'impacter le site Natura 2000 terrestre et de la zone intertidale au-dessus de la côte altimétrique terrestre 0 du ngf et en informer les services de l'Etat, en particulier la DDTM.

L'OFB est chargé de :

- communiquer toute information utile (expertise, données, retours d'expérience...) au service instructeur ou au porteur de projet soumis à évaluation des incidences, concernant le contenu du DOCOB et l'état de conservation des habitats naturels et des populations des espèces de faune et de flore sauvages marines et des habitats de la zone intertidale au-dessous de la côte altimétrique 0 du ngf qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap

Fréhel,

- assurer une veille sur l'émergence de tout projet susceptible d'impacter le site Natura 2000 marin et les habitats de la zone intertidale au-dessous de la côte altimétrique 0 du ngf et en informer les services de l'Etat, en particulier la DDTM.

NB : En tant qu'établissement public d'Etat, l'Office Français de la Biodiversité peut être amené à émettre des avis sur des projets indépendamment de son rôle de co-animateur Natura 2000.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre des analyses de risques de porter atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000 (habitats et espèces) par les activités de pêche professionnelle, l'OFB et le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins ont pour mission de réaliser :

- la compilation et la collecte des informations nécessaires à l'analyse de risques,
- la réalisation technique de l'analyse de risques,
- l'élaboration d'une série de recommandations pour répondre aux risques identifiés,
- l'association des pêcheurs professionnels à la démarche Natura 2000 du site.

Bloc actions 4 - Contribuer à l'acquisition et à l'amélioration de la connaissance

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel et l'OFB sont chargées de concevoir et de mettre en œuvre des opérations d'acquisition de connaissances prévues dans le DOCOB ou utiles à l'atteinte des objectifs de conservation, l'OFB intervenant sur les espaces marins.

Bloc actions 5 - Assurer ou participer à l'information, à la communication et à l'animation territoriale

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel et l'OFB sont chargée de ce bloc actions.

Pour cela Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel est chargée sur la partie terrestre et de la zone intertidale au-dessus de la côte altimétrique terrestre 0 du ngf de :

- communiquer et de valoriser la démarche Natura 2000, y compris au sein d'autres politiques publiques,
- diffuser et de valoriser le DOCOB,
- participer au réseau breton des chargés de mission Natura 2000, aux réseaux de gestionnaires d'aires marines protégées (signature de la charte d'adhésion au Forum des Gestionnaires d'Aires Marines Protégées) afin de partager son expérience et de bénéficier de celles des autres opérateurs et animateurs Natura 2000.

L'OFB est chargée sur la partie marine et habitats de la zone intertidale au-dessous de la côte altimétrique 0 du ngf de :

- communiquer et de valoriser la démarche Natura 2000, y compris au sein d'autres politiques publiques,
- diffuser et de valoriser le DOCOB,
- participer au réseau breton des chargés de mission Natura 2000, aux réseaux de gestionnaires d'aires marines protégées (signature de la charte d'adhésion au Forum des Gestionnaires d'Aires Marines Protégées) afin de partager son expérience et de bénéficier de celles des autres opérateurs et animateurs Natura 2000.

L'OFB apporte son soutien notamment au travers de la communication et d'actions de sensibilisation qu'elle porte à une échelle plus globale.

Bloc actions 6 - Etablir annuellement un programme prévisionnel d'activités, réaliser le bilan et l'évaluation du DOCOB ainsi que le suivi de sa mise en œuvre

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel et l'OFB sont chargés de la coordination de ce bloc actions.

Les co-animateurs sont chargés de :

- se réunir annuellement afin de dresser le bilan des actions mises en œuvre au cours de l'année N et de discuter de celles à engager pour l'année N+1 (via par exemple la réunion de la commission espaces naturels du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel). Sur cette base, le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel et l'OFB établissent chacun un bilan annuel d'activités (réalisé selon le modèle habituellement utilisé par le Syndicat mixte grand site Cap d'Erquy Cap Fréhel – cf annexe 2) ainsi qu'un programme prévisionnel d'actions pour l'année suivante,
- De se réunir régulièrement en présentiel ou en visio pour faire le point et actualiser le programme prévisionnel
- communiquer à la Préfecture Maritime, à la Préfecture des Côtes-d'Armor, à la DREAL, à la DDTM et à la Région Bretagne, le bilan annuel d'activités et le programme prévisionnel d'actions pour l'année suivante,
- suivre et évaluer les opérations contractualisées (contrats Natura 2000, chartes, opérations transverses) et plus généralement les actions dans un cadre de suivi et d'évaluation partagé à l'échelle régionale. Dans le cadre des études préparatoires nécessaires à l'élaboration des futurs indicateurs d'évaluation des objectifs de conservation sur les habitats et espèces et, de manière plus générale, du développement d'un outil pour l'évaluation de la gestion (tableau de bord), l'OFB apporte un appui technique en lien avec les besoins de connaissances tels que mis en évidence dans le DOCOB des sites. Par ailleurs, l'OFB s'engage à porter à connaissance les suivis - non spécifiques au site mais relevant d'une approche par « sous-région marine » - qu'elle réalise ou qu'elle coordonne (ex : suivis DCSMM),
- proposer une mise à jour ou une révision du DOCOB si cela s'avère nécessaire.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS SPECIFIQUES DE L'OFB

L'OFB mobilise les moyens humains et matériels utiles à la mise en œuvre des engagements figurant à l'article 2.

Il met à disposition toutes données utiles à l'animation et à la gestion des sites.

Par ailleurs, l'OFB assure un rôle de coordonnateur du réseau des gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) à l'échelle de la façade.

En tant qu'animateur du réseau des gestionnaires d'aires marines protégées, l'OFB s'engage à :

- favoriser le transfert d'information entre le monde scientifique (local et à plus grande échelle) et les co-animateurs en vue de répondre aux enjeux du DOCOB,
- organiser annuellement des tables rondes de gestionnaires,
- réaliser une veille technique et réglementaire en matière de gestion et d'animation des AMP,
- porter la communication à l'échelle de la façade (production d'outils de communication pour les gestionnaires et communication sur les AMP au niveau de la façade et à l'international),
- favoriser le transfert d'expérience entre les gestionnaires,
- coordonner les suivis écologiques à l'échelle de la façade en vue du rapportage sur l'état de conservation des habitats et espèces marines d'intérêt communautaire (tableau de bord des AMP).

Pour la bonne mise œuvre des mesures, l'OFB apporte :

- des outils et des méthodologies appliqués à la façade afin d'optimiser les ressources de gestion et d'animation (contrat-type, convention-type, modèle de document...),
- un appui technique pour le financement des mesures du DOCOB notamment via les projets menés par l'OFB (Life MARHA 2017-2025, LIFE EMM, LIFE BIODIVERSITE, ARP ESPECES,...) appel à manifestation d'intérêt, etc.) et ses connaissances sur les autres sources de financements potentielles (appels à projets du FEAMP, contrats Natura 2000, etc.).

ARTICLE 4: MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DE LA CONVENTION

Le Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel et l'OFB, partenaires pour l'animation du DOCOB, s'engagent à se communiquer toute information utile à la bonne mise en œuvre de la présente convention.

ARTICLE 5 : DROITS D'USAGE

Les documents cartographiques et données numériques produits dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB seront tenus à disposition des co-animateurs et de l'ensemble des services et opérateurs de l'Etat. Afin de faciliter l'utilisation des données exploitables sous SIG, il sera possible de s'appuyer sur les prescriptions de l'OFB concernant la mise à disposition des données géomatiques.

Les co-animateurs devront systématiquement rappeler que leurs actions et productions au titre de la présente convention contribuent à la mise en œuvre d'un DOCOB, dont l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre sont financés par le ministère en charge de l'environnement et l'Union Européenne.

Les documents devront porter les logo-types de Natura 2000, des structures co-animatrices et ceux des financeurs.

Pour tous les documents établis en application de la présente convention, l'Etat disposera d'un droit d'usage et de diffusion illimité. Les données sont mises à disposition du public en application de la convention d'Aarhus, dans le cadre du système d'information de la nature et des paysages (SINP) et de l'Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel de Bretagne.

ARTICLE 6 : DELAIS D'EXECUTION ET MODALITES DE REVISION

Le contenu de la présente convention pourra être modifié par avenant notamment en fonction des résultats obtenus au regard des bilans annuels pour prendre en compte toute évolution de fait ou de droit (diminution des engagements financiers de l'une ou l'autre des parties, évolution réglementaire...).

ARTICLE 7 : RESILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention peut être résiliée à la demande motivée de l'une des parties présentée au moins six mois à l'avance par lettre recommandée à l'ensemble des signataires avec accusé de réception. En cas de non-respect, par l'une ou l'autre des parties, des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de trois mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

ARTICLE 8 : REGLEMENT DES LITIGES

Les parties s'engagent à traiter à l'amiable tout différent qui surgirait lors de l'exécution de la présente convention préalablement à la saisine du tribunal administratif de Rennes (35) qui sera alors seul compétent.

Fait à Plévenon. le 06/03/2024

Le Directeur de l'Office
Français de la Biodiversité

*Le Délégué de Façade
Atlantique*

Office Français de la Biodiversité
Direction Régionale Pays de la Loire
Délégation de Façade Atlantique
Immeuble Les Dorides
1 rue Eugène Varlin
44100 NANTES

La Présidente du Syndicat mixte du Grand
Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel



annexe 2 Natura 2000

Synthèse des actions du DOCOB



Annexe 1 - Liste indicative de la répartition du pilote/référent des actions du DOCOB du site Natura 2000 Cap d'Erquy – Cap Fréhel

	Pilotage Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel
	Pilotage OFB
	Co-pilotage Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel / OFB

Fiches actions terrestres

Fiche action	Objectifs opérationnels	Sous-action
TER1 Acquisition et actualisation des connaissances sur les habitats naturels, les espèces floristiques et faunistiques terrestres	OO25 - Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques nécessaires à la bonne gestion du site N2000	TER1.1 – Réalisation de cartographies sur les habitats terrestres d'intérêt communautaire
		TER1.2 – Amélioration des connaissances sur les habitats terrestres d'intérêt communautaire et suivi de leur état de conservation
		TER1.3 – Amélioration des connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire et suivi de leur état de conservation
		TER1.4 – Réalisation d'un plan de lutte et d'une cartographie opérationnelle des espèces végétales exotiques envahissantes
		TER1.5 – Maintien du suivi de l'évolution des milieux naturels
TER2 Acquisition et actualisation des connaissances sur l'impact du changement climatique sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	OO25 - Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques nécessaires à la bonne gestion du site N2000 OO11 - S'adapter aux effets du changement climatique	TER2.1 – Extension du suivi de l'érosion du littoral à l'ensemble du littoral du site Natura 2000
		TER2.2 – Aide à la décision à la gestion des habitats d'intérêt communautaire
TER3 Amélioration des connaissances et contribution aux actions d'amélioration des continuités écologiques pour les espèces d'intérêt communautaire	OO25 - Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques nécessaires à la bonne gestion du site N2000 OO14 – Réduire les atteintes directes aux espèces d'intérêt communautaire OO21 – Favoriser le maintien d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire en prenant mieux en compte leurs besoins et faisant respecter la réglementation	TER3.1 – Identification des structures clés pour les fonctionnalités écologiques des espèces d'intérêt communautaire et des manquements aux continuités écologiques
		TER3.2 – Contribution à la mise en œuvre d'actions permettant de limiter les pressions sur les continuités écologiques
TER4 Acquisition et actualisation des connaissances sur les activités humaines	OO26 - Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques nécessaires à la bonne gestion du site N2000	TER4.1 – Mise en place d'un observatoire simplifié des fréquentations terrestres
		TER4.2 – Réalisation d'une veille des pratiques et de la fréquentation associée

TER5 Maintien du principe d'interventions minimales sur les milieux stables	OO4 - Restaurer les zones dégradées	<p>TER5.1 – Maintien de la restauration passive et du principe d'intervention minimale sur les habitats de falaises et les landes climaciques</p> <p>TER5.2 – Poursuite de l'approche engagée de non collecte des laisses de mer</p> <p>TER5.3 – Incitation à l'approche durable des habitats boisés d'intérêt communautaire,</p> <p>TER5.4 – Adoption du principe de non-intervention sur les habitats de prés salés</p>
TER6 Maitrise et organisation de la fréquentation sur les habitats naturels	<p>OO4 - Restaurer les zones dégradées</p> <p>OO2 - Maitriser la fréquentation, encadrer et canaliser les activités, les usages et les manifestations pour assurer le maintien des pratiques respectueuses du site</p> <p>OO3 – Encadrer les activités, les usages et les manifestations pour assurer le maintien des pratiques respectueuses sur le site naturel</p> <p>OO6 - Eviter le dérangement des espèces d'intérêt communautaire marines et terrestres au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels</p>	<p>TER6.1 – Maintien de la restauration passive et maîtrise/organisation de la fréquentation</p> <p>TER6.2 – Limitation des véhicules à moteur sur les habitats d'intérêt communautaire</p> <p>TER6.3 – Limitation du dérangement (humains, animaux domestiques, drones, ...)</p> <p>TER6.4 – Restauration active des habitats d'intérêt communautaire,</p>
TER7 Maintien de l'ouverture des habitats terrestres d'intérêt communautaire	OO1 - Limiter la fermeture des milieux ouverts d'intérêt communautaire et des habitats des espèces d'intérêt communautaire de milieux ouverts	<p>TER7.1 – Gestion des milieux ouverts par la fauche/broyage avec export, le pâturage, le brulage dirigé ou broyage avec export/roulage de fougères</p> <p>TER7.2 – Restauration des conditions bioclimatiques favorables aux landes climaciques</p> <p>TER7.3 – Restauration et/ou entretien des milieux aquatiques</p>
TER8 Promotion de la mise en place ou du maintien d'une gestion favorable sur les boisements d'intérêt communautaire	OO5 - Encourager une gestion des boisements favorisant la diversité des essences et des stades phénologiques	<p>TER8.1 – Information et formation des propriétaires forestiers</p> <p>TER8.2 – Gestion des jeunes plantations et boisements mixtes en faveur des essences feuillues indigènes</p> <p>TER8.3 – Incitation au vieillissement des peuplements et au maintien des arbres sénescents ou morts</p>
TER9 Limitation du développement des espèces exotiques envahissantes et des résineux allochtones	OO10 - Eradiquer ou limiter les espèces exotiques envahissantes végétales et animales, ainsi que les résineux allochtones	<p>TER9.1 – Actions de lutte pour éradiquer ou maîtriser les espèces végétales exotiques envahissantes</p> <p>TER9.2 – Actions de contrôle des plantations de résineux allochtones hors espace de culture</p> <p>TER9.3 – Accompagnement des actions de lutte pour limiter l'impact des espèces animales exotiques envahissantes sur les habitats et les espèces à enjeux</p>

TER10 Maintien / restauration de conditions d'accueil favorables aux populations de Chiroptères	OO6 - Eviter le dérangement des espèces d'intérêt communautaire marines et terrestres au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels OO14 - Réduire les atteintes directes aux espèces d'intérêt communautaire OO21 - Favoriser le maintien d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire en prenant mieux en compte leurs besoins et en faisant respecter la réglementation OO5 - Encourager une gestion des boisements favorisant la diversité des essences et des stades phénologiques	TER10.1 – Protection et gestion des gîtes d'hivernage et de reproduction
		TER10.2 – Travail de sensibilisation avec les agriculteurs pour limiter les traitements antiparasitaires sur certaines parcelles
		TER10.3 – Préservation des espèces arboricoles
		TER10.4 – Restauration du bocage
TER11 Maintien / restauration de conditions d'accueil favorables aux espèces des milieux aquatiques	OO14 - Réduire les atteintes directes aux espèces d'intérêt communautaire OO6 - Encourager une gestion des boisements favorisant la diversité des essences et des stades phénologiques OO22 – Limiter les pressions et les obstacles à la continuité terre mer	TER11.1 – Maintien d'habitats et d'îlots de tranquillité favorables
		TER11.2 – Limitation du risque de collisions routières
		TER11.3 – Partage de retours d'expériences d'effacement d'obstacles à la continuité
		TER 11.4 – Appui pour l'expertise des études d'impact environnemental
		TER 11.5 – Appui au suivi scientifique
TER12 Maintien et développement d'une agriculture favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	OO1 - Limiter la fermeture des milieux ouverts d'intérêt communautaire et des habitats des espèces d'intérêt communautaire de milieux ouverts OO21 - Favoriser le maintien d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire en prenant mieux en compte leurs besoins et en faisant respecter la réglementation	TER12.1 - Faire un bilan puis contribuer à l'élaboration de chaque PAEC et à la mise en œuvre de chaque PSE sur le territoire, et enfin suivre leur mise en œuvre
		TER12.2 – Encouragement des pratiques favorables à la biodiversité et à la qualité de l'eau
		TER12.3 – Promotion de l'utilisation raisonnée des traitements antiparasitaires du bétail
TER13 Protection et suivi des colonies d'oiseaux marins et des hivernants	OO12 - Limiter la pression de prédation sur les œufs, les juvéniles et les adultes OO25 - Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques nécessaires à la bonne gestion du site N2000	TER13.1 – Suivi de la nidification des oiseaux marins et suivi des oiseaux hivernants
		TER13.2 – Pérenniser la réserve ornithologique du Cap Fréhel et soutenir la création d'une zone de protection forte en mer
		TER13.3 – Veiller et mettre en place de solutions contre la prédation des oiseaux et des oeufs

Fiches actions marines

Fiche action	Objectifs opérationnels	Sous-action
MER1 Mise en place de mouillages de moindre impact sur herbiers de zostère	OO15 - Réduire les perturbations physiques (abrasion, étouffement, remaniement, modification de la granulométrie...) sur les habitats marins, en particulier sur les zones à forts enjeux écologiques, liées aux ouvrages, activités et usages maritimes	MER1.1 – Concertation et choix des zones d’implantation
		MER1.2 – Sensibilisation des usagers
		MER1.3 - Mise en place des mouillages de moindre impact
MER2 Mise en place d’une zone d’exclusion des mouillages forains sur herbiers de zostères	OO15 - Réduire les perturbations physiques (abrasion, étouffement, remaniement, modification de la granulométrie...) sur les habitats marins, en particulier sur les zones à forts enjeux écologiques, liées aux ouvrages, activités et usages maritimes	MER2.1 – Diagnostic, concertation et choix des zones d’exclusion
		MER2.2 – Sensibilisation des usagers
		MER2.3 – Mise en place d’une zone d’exclusion
MER3 Réduction des principaux risques d’impact sur les habitats sensibles	OO15 - Réduire les perturbations physiques (abrasion, étouffement, remaniement, modification de la granulométrie...) sur les habitats marins, en particulier sur les zones à forts enjeux écologiques, liées aux ouvrages, activités et usages maritimes	MER3.1 – Identification des interactions du projet ou de l’activité avec les habitats sensibles
		MER3.2 – Concertation et choix des mesures les plus adaptées
		MER3.3 – Sensibilisation à la réglementation et aux bonnes pratiques
		MER3.4 – S’assurer d’un dispositif de contrôle opérationnel des activités
		MER3.5 – Phase de suivi
MER4 Accompagner les mesures issues de l’Analyse Risque Pêche	OO15 - Réduire les perturbations physiques (abrasion, étouffement, remaniement, modification de la granulométrie...) sur les habitats marins, en particulier sur les zones à forts enjeux écologiques, liées aux ouvrages, activités et usages maritimes	MER4.1 – Finalisation de l’Analyse Risque Pêche
		MER4.2 – Accompagner les services de l’Etat dans la mise en place des mesures
		MER4.3 – Accompagner le suivi
		MER4.4 – Favoriser l’expérimentation de techniques de pêche alternatives
MER5 Sensibilisation à l’identification et à la gestion des espèces non indigènes marines	OO10 : Eradiquer ou limiter les espèces exotiques envahissantes végétales et animales, ainsi que les résineux allochtones • OO11 : S’adapter aux effets du changement climatique	MER5.1 – Création et diffusion de supports de sensibilisation
		MER5.2 – Intégration du réseau ENI à l’échelle de la façade maritime
		MER5.3 – Implication des acteurs locaux via les outils de sciences participatives
		MER5.4 – Accompagner les acteurs du site aux bonnes pratiques
MER6 Limitation des impacts sur les mammifères marins liés aux bruits impulsifs	OO17 : Réduire le niveau de bruit lié aux émissions impulsives en mer	MER6.1 - Caractérisation des interactions et proposition de solutions d’évitement ou de réduction
		MER6.2 - Analyse critique des solutions proposées et production d’avis

MER7 Sensibilisation et valorisation des bonnes pratiques d'approche et d'observation des mammifères marins	OO6 : Eviter le dérangement des espèces d'intérêt communautaire marines et terrestres au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels	MER7.1 - Préparation des outils de sensibilisation et de communication MER7.2 - Mise en œuvre de la campagne de sensibilisation
MER8 Réduction des risques de captures accidentelles d'oiseaux, de mammifères marins et des poissons amphihalins	OO18 : Réduire les captures accidentelles des oiseaux, des mammifères marins et des poissons amphihalins	MER8.1 : Valorisation des données disponibles localement MER8.2 : Caractérisation des interactions éventuelles MER8.3 : Partage et valorisation des connaissances MER8.4 : Promotion et test des bonnes pratiques
MER9 Développement d'une lutte passive contre la déprédation sur les zones conchylicoles	OO6 - Eviter le dérangement des espèces d'intérêt communautaire marines et terrestres au niveau de leurs zones d'habitats fonctionnels	MER9.1 – Faire une veille sur les techniques alternatives aux tirs d'effarouchement déployées sur les autres territoires MER9.2 – Soutenir les expérimentations locales de techniques alternatives aux tirs d'effarouchement MER9.3 – Echanger avec les professionnels de la conchyliculture pour recueillir les avis et appuyer l'adaptation des solutions techniques à un déploiement local MER9.4 – Echanger avec les services de la DDTM pour tendre vers l'abandon des autorisations de tirs d'effarouchement et de destruction des oiseaux dans les ZPS
MER10 Veille et contribution à la réduction des collisions sur les infrastructures en mer	OO24 – Limiter les risques de collisions de l'avifaune et des chiroptères avec les infrastructures en mer	MER10.1 – Participer aux instances de concertation du parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc MER10.2 – Contribuer à proposer des solutions adaptées de réduction des risques de collision MER10.3 – Suivre les projets d'implantation d'infrastructure en mer
MER11 Evaluer et lutter contre les pêches illégales	OO14 - Réduire les atteintes directes aux espèces d'intérêt communautaire • OO20 - Adapter les prélèvements d'espèces amphihalines	MER11.1 – Diagnostic MER11.2 – Communiquer sur la réglementation et sensibiliser les usagers MER11.3 – Echanger avec les services de police pour adapter les contrôles
MER12 Partage de la connaissance sur les poissons amphihalins	OO25 - Améliorer en continu les connaissances naturalistes, scientifiques nécessaires à la gestion du site N2000 • OO27 - Sensibiliser et améliorer en continu la connaissance des acteurs et usagers concernant les enjeux écologiques du site et les solutions pour les protéger	MER13.1 – Développer un programme de sciences participatives sur les poissons amphihalins MER13.2 – Informer et sensibiliser sur les poissons amphihalins MER13.3 – Communiquer sur les sciences participatives

MER13 Connaissance du milieu marin	OO25 - Améliorer en continu les connaissances naturalistes et scientifiques nécessaires à la bonne gestion du site N2000 • OO26 - Améliorer en continu les connaissances des usages professionnels ou récréatifs au sein du site Natura 2000	MER13.1 - Valorisation des données acquises localement par les opérateurs privées
		MER13.2 - Valorisation locale des données publiques acquises pour la surveillance du milieu marin
		MER13.3 - Promouvoir/accompagner des campagnes d'acquisition de connaissances complémentaires
		MER13.4 - Promouvoir les outils d'observation participatifs

Fiches actions terre-mer

Fiche action	Objectifs opérationnels	Sous-action
TM1 Contribution aux programmes de réduction des apports excessifs de nutriments vers la mer et accompagnement des actions curatives	OO8 - Réduire les apports excessifs en nutriments qui contribuent à l'eutrophisation	TM1.1 – Suivre les travaux conduits à l'échelle du bassin (comité local d'évaluation DCE-DCSMM Loire Bretagne) et du SAGE pour la définition d'objectifs de réduction adaptés aux rivières contributrices des baies impactées par les algues vertes.
		TM1.2 – Renforcer le dialogue terre-mer
		TM1.3 – Soutenir les maitres d'ouvrage en charge d'actions concrètes, en lien avec les plans d'action des SAGE et du DSF
		TM1.4 – Contribuer aux réflexions de la phase test de nouveaux projets de collecte limitant l'impact sur l'écosystème et accompagner le développement des solutions retenues.
TM2 Eaux noires et eaux grises : équipement et sensibilisation	OO9 – Limiter l'impact des pollutions et des actions de dépollution sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	TM2.1 – Réduction du nombre de ports dépourvus de systèmes de traitement des eaux noires et eaux grises
		TM2.2 – Développement d'actions de sensibilisation des plaisanciers aux bonnes pratiques de gestion des eaux issues de leurs navires
TM3 Promotion d'un carénage éco-responsable : augmentation et amélioration des équipements et incitation à leur réalisation	OO9 – Limiter l'impact des pollutions et des actions de dépollution sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	TM3.1 – Poursuite du recensement des aires de carénage des ports de plaisance, des zones de mouillage et des chantiers nautiques
		TM3.2 – Poursuite de l'équipement/l'entretien des aires de carénage en système de traitement des effluents et création de nouvelles
		TM3.3 – Sensibilisation des gestionnaires des aires de carénage et des plaisanciers aux bonnes pratiques de carénage et d'entretien des carènes des bateaux ainsi qu'aux méthodes de carénage alternatives
TM4 Encouragement de la certification Port Propre	OO7 - Réduire les apports et la présence de déchets d'origine terrestre ou issus des activités maritimes • OO9 - Limiter l'impact des pollutions et des actions de dépollution sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire • OO15 - Réduire les perturbations physiques (abrasion, étouffement, remaniement, modification de la granulométrie...) sur les habitats marins, en particulier sur les zones à fort enjeux écologiques, liées aux ouvrages, activités et usages maritimes	TM4.1 – Accroissement du nombre de ports de plaisance certifiés Port Propre dans le site Natura 2000
		TM4.2 – Intégration de l'écoconception des ouvrages dans les constructions nouvelles ou lors des restaurations d'ouvrages

TM5 Contribution au dispositif de lutte contre les pollutions accidentelles	OO9 – Limiter l’impact des pollutions et des actions de dépollution sur les habitats et les espèces d’intérêt communautaire	<p>TM5.1 – Contribution et actualisation du protocole de réaction en cas de pollution marine</p> <p>TM5.2 – Contribution aux exercices de maintien de la capacité opérationnelle</p> <p>TM5.3 – Préparation d’un plan Infra POLMAR</p> <p>TM5.4 – Contribuer à la signalisation des pollutions</p>
TM6 Ramassage des déchets : accompagnement des initiatives et sensibilisation	OO7 - Réduire les apports et la présence de déchets d’origine terrestre ou issus des activités maritimes	<p>TM6.1 – Sensibilisation, information et pédagogie sur la pollution des espaces naturels par les déchets</p> <p>TM6.2 – Limitation de la production/prolifération des déchets en amont</p> <p>TM6.3 – Accompagnement des démarches de nettoyage raisonné des milieux et de collecte de déchets en mer</p> <p>TM6.4 – Encouragement des initiatives de recyclage et de valorisation des déchets</p>
TM7 Retrait des épaves et navires abandonnés	<p>OO7 : Réduire les apports et la présence de déchets d’origine terrestre ou issus des activités maritimes</p> <p>• OO9 : Limiter l’impact des pollutions et des actions de dépollution sur les habitats et les espèces d’intérêt communautaire</p>	<p>TM7.1 – Signalement de l’épave / navire abandonné, envoi du signalement et lancement des démarches</p> <p>TM7.2 – Accompagnement des démarches de diagnostic de l’épave / navire abandonné et de diagnostic environnemental</p> <p>TM7.3 – Identification des impacts potentiels du chantier</p> <p>TM7.4 – Accompagnement des étapes du retrait de l’épave ou du navire abandonné à la déconstruction</p>
TM8 Réduction, récupération et valorisation des déchets plastiques issus des activités maritimes	OO7 - Réduire les apports et la présence de déchets d’origine terrestre ou issus des activités maritimes	<p>TM8.1 – Accompagnement des aquaculteurs, pêcheurs, mareyeurs, criées, halles à marée dans la réduction des déchets et la mutation des équipements vers des solutions recyclables et durables</p> <p>TM8.2 – Structuration et pérennisation des actions consistant à retirer les filets perdus et à les collecter</p> <p>TM8.3 – Diffusion des bonnes pratiques pour réduire les déchets issus du ramendage des filets de pêche</p> <p>TM8.4 – Accompagnement de la structuration d’une filière de valorisation et de recyclage des sous-produits des activités aquacoles</p>
TM9 Lutte contre les déchets dans les réseaux d’assainissement et d’eaux pluviales	<p>OO7 - Réduire les apports et la présence de déchets d’origine terrestre ou issus des activités maritimes</p> <p>OO9 - Limiter l’impact des pollutions et des actions de dépollution sur les habitats et les espèces d’intérêt communautaire</p>	<p>TM9.1 – Expérimentation de dispositifs de lutte contre les déchets dans les réseaux</p> <p>TM9.2 – Sensibilisation du grand public des zones urbanisées et littorales</p> <p>TM9.3 – Limitation de l’imperméabilisation des sols</p> <p>TM9.4 – Limitation des biomédias filtrants et développement de solutions alternatives</p>

TM10 Adaptation aux effets du changement climatique	OO11 - S'adapter aux effets du changement climatique	TM10.1 – Elaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité ainsi que d'un plan d'adaptation à l'échelle du site Natura 2000
		TM10.2 – Adaptation des mesures de gestion face aux conséquences du changement climatique
		TM10.3 – Veille sur l'apparition de nouveaux effets dus au changement climatique
		TM10.4 – Sensibilisation du public pour une meilleure compréhension/acceptation des projets de gestion pour s'adapter au changement climatique

Fiches actions communication/sensibilisation

Fiche action	Objectifs opérationnels	Sous-action
CS1 Promotion des enjeux du site Natura 2000 et de leur gestion auprès du grand public	OO27 - Sensibiliser et améliorer en continu la connaissance des acteurs et usagers concernant les enjeux écologiques du site et les solutions pour les protéger • Tous les objectifs opérationnels	CS1.1 – Définition d'un plan de communication conjoint avec les partenaires
		CS1.2 – Information et sensibilisation des usagers et visiteurs via des supports de communication
		CS1.3 – Conception et réalisation de mobiliers d'information sur les sites naturels
		CS1.4 – Actions de gardiennage/maraudage
		CS1.5 – Participation de l'animateur Natura 2000 dans les actions phares
CS2 Sensibilisation des professionnels et des collectivités aux enjeux écologiques	OO27 - Sensibiliser et améliorer en continu la connaissance des acteurs et usagers concernant les enjeux écologiques du site et les solutions pour les protéger • Tous les objectifs opérationnels	CS2.1 – Information des agents techniques et des élus des collectivités sur les enjeux écologiques
		CS2.2 – Formation de personnes relais
		CS2.3 – Développement et organisation de partenariats avec les forces de contrôle existantes pour encourager et faciliter la coordination des moyens
		CS2.4 – Développement et organisation de partenariats avec les services de secours pour encourager et faciliter la coordination des moyens
CS3 Mise en place d'une sensibilisation engageante en mer et campagnes en maraude	OO27 - Sensibiliser et améliorer en continu la connaissance des acteurs et usagers concernant les enjeux écologiques du site et les solutions pour les protéger Tous les objectifs opérationnels	CS3.1 – Rencontre des plaisanciers et les inciter à s'engager au travers d'une charte
		CS3.2 – Distribution d'un guide pratique des écogestes et bonnes pratiques
		CS3.3 – Communication sur les outils numériques d'information et de sciences participatives

CS4 Promotion des bonnes pratiques de pêche à pied	OO27 - Sensibiliser et améliorer en continu la connaissance des acteurs et usagers concernant les enjeux écologiques du site et les solutions pour les protéger OO15 - Réduire les perturbations physiques sur les habitats marins, en particulier sur les zones à forts enjeux écologiques, liées aux ouvrages, activités et usages maritimes	CS4.1 – Edition et diffusion d’outils de communication
		CS4.2 – Sensibilisation à la réglementation et aux bonnes pratiques
CS5 Développement d’actions d’éducation à l’environnement	OO27 - Sensibiliser et améliorer en continu la connaissance des acteurs et usagers concernant les enjeux écologiques du site et les solutions pour les protéger	CS5.1 – Accompagnement, participation et encouragement des projets d’éducation à l’environnement sur le territoire
		CS5.2 – Création d’un groupe d’informations sur les AME et les ATE
		CS5.3 – Suivi et participation aux AME/ATE
CS6 Implication des usagers dans la gestion du site Natura 2000	OO27 - Sensibiliser et améliorer en continu la connaissance des acteurs et usagers concernant les enjeux écologiques du site et les solutions pour les protéger Tous les objectifs opérationnels	CS6.1 – Association des acteurs à la gestion et à la promotion des enjeux écologiques
		CS6.2 – Accompagnement des sports nature en corrélation avec les enjeux de conservation

Fiches actions gouvernance

Fiche action	Objectifs opérationnels	Sous-action
GOUV1 Intégration des enjeux de conservation dans les procédures réglementaires	Tous les objectifs opérationnels terrestres et marins	GOUV1.1 – Accompagnement des dossiers de demande d'autorisation et information sur les enjeux de conservation
		GOUV1.2 – Signature de conventions pour les autorisations de manifestations et/ou de projets d'aménagements sur les propriétés publiques
		GOUV1.3 – Information des services de police sur les enjeux de conservation
GOUV2 Maintien d'une bonne articulation de la gestion des espaces naturels avec les autres politiques publiques	Tous les objectifs opérationnels terrestres et marins	GOUV2.1 – Maintien d'une bonne articulation de la gestion des espaces naturels avec l'ensemble des partenaires
		GOUV2.2 – Prise en compte du site Natura 2000 au sein des autres politiques publiques et information sur les enjeux de conservation
		GOUV2.3 – Développement d'actions mutualisées
GOUV3 Animation du site Natura 2000	Tous les objectifs opérationnels terrestres et marins	GOUV3.1 – Mise à jour le Formulaire Standard de Données (FSD)
		GOUV3.2 – Mise à jour le Document d'Objectifs notamment les tableaux de bord et les mesures
		GOUV3.3 – Gestion des données informatiques (SIG, BDD)
		GOUV3.4 – Organisation des réunions nécessaires à la gouvernance et à l'animation du site
		GOUV3.5 – Production des bilans annuels de gestion et d'animation
		GOUV3.6 – Conception et mise à jour le tableau de bord des indicateurs de suivi et d'évaluation
		GOUV3.7 – Recherche et accompagnement des porteurs de projets pour mettre en oeuvre les actions du Docob
		GOUV3.8 – Participation aux réseaux d'acteurs de la gestion des espaces naturels et des milieux marins
		GOUV3.9 – Réflexion en vue d'une potentielle proposition d'ajustement du périmètre Natura 2000 pour une meilleure prise en compte des enjeux

Synthèse des actions du DOCOB

94

Action : Actions à l'initiative du Syndicat mixte du Grand Site Cap Erquy – Cap Fréhel

Action : Actions à l'initiative de l'Office Français de la Biodiversité

Action : Actions ou sous-actions à l'initiative de l'Office Français de la Biodiversité et du Syndicat mixte du Grand Site Cap Erquy – Cap Fréhel

Action terminée	Action en cours	Action perpétuelle	Action débutée	non

Actions terrestres

	Actions	2023
TER1	Acquisition et actualisation des connaissances sur les habitats, la flore et la faune terrestres	
TER2	Acquisition et actualisation des connaissances sur l'impact du changement climatique sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	
TER3	Amélioration des connaissances sur les continuités écologiques des milieux pour les espèces d'intérêt communautaire	
TER4	Acquisition et actualisation des connaissances sur les activités humaines	
TER5	Maintien du principe de non-intervention comme mode de gestion de certains habitats d'intérêt communautaire	
TER6	Maitrise et organisation de la fréquentation sur les habitats naturels	
TER7	Maintien de l'ouverture des habitats terrestres d'intérêt communautaire	
TER8	Promotion de la mise en place ou du maintien d'une gestion favorable sur les boisements d'intérêt communautaire	
TER9	Limitation du développement des espèces exotiques envahissantes et des résineux allochtones	
TER10	Maintien / restauration de conditions d'accueil favorables aux populations de Chiroptères	
TER11	Maintien / restauration de conditions d'accueil favorables aux espèces des milieux aquatiques	
TER12	Maintien et développement d'une agriculture favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	
TER13	Veille et mise en place de solutions contre la prédation des oiseaux et des œufs	

Actions terre-mer

	Actions	2023
TM1	Contribution aux programmes de réduction des apports excessifs de nutriments vers la mer et accompagnement des actions curatives	
TM2	Eaux noires et eaux grises : équipement et sensibilisation	
TM3	Promotion d'un carénage éco-responsable : augmentation et amélioration des équipements et incitation à leur réalisation	
TM4	Encouragement de la certification Port Propre	
TM5	Contribution au dispositif de lutte contre les pollutions accidentelles	
TM6	Ramassage des déchets : accompagnement des initiatives et sensibilisation	
TM7	Retrait des épaves et navires abandonnés	
TM8	Réduction, récupération et valorisation des déchets plastiques issus des activités maritimes	
TM9	Lutte contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales	
TM10	Adaptation aux effets du changement climatique	

Actions marines

95

	Actions	2023
MER1	Mise en place de mouillages de moindre impact sur herbiers de zostère	
MER2	Mise en place d'une zone d'exclusion des mouillages forains sur herbiers de zostères	
MER3	Réduction des principaux risques d'impact sur les habitats sensibles	
MER4	Accompagner les mesures issues de l'Analyse Risque Pêche	
MER5	Sensibilisation à l'identification et à la gestion des espèces non indigènes marines	
MER6	Limitation des impacts sur les mammifères marins liés aux bruits impulsifs	
MER7	Sensibilisation et valorisation des bonnes pratiques d'approche et d'observation des mammifères marins	
MER8	Réduction des risques de captures accidentelles d'oiseaux, de mammifères marins et des poissons amphihalins	
MER9	Développement d'une lutte passive contre la prédation sur les zones conchylicoles	
MER10	Veille et contribution à la réduction des collisions sur les infrastructures en mer	
MER11	Evaluer et lutter contre les pêches illégales	
MER12	Partage de la connaissance sur les poissons amphihalins	
MER13	Connaissance du milieu marin	

Actions gouvernance

	Actions	2023
GOUV1	Intégration des enjeux de conservation dans les procédures réglementaires	
GOUV2	Maintien d'une bonne articulation de la gestion des espaces naturels avec les autres politiques publiques	
GOUV3	Animation du site Natura 2000	

Actions communication et sensibilisation

	Actions	2023
CS1	Promotion des enjeux du site Natura 2000 et de leur gestion auprès du grand public	
CS2	Sensibilisation des professionnels et des collectivités aux enjeux écologiques	
CS3	Mise en place d'une sensibilisation engageante en mer et campagnes en maraude	
CS4	Promotion des bonnes pratiques de pêche à pied	
CS5	Développement d'actions d'éducation à l'environnement	
CS6	Implication des usagers dans la gestion du site Natura 2000	

Bilan de réalisation des actions

	Nombre d'actions totales	Nombre d'actions réalisées par l'opérateur terrestre	Nombre d'actions en cours	Nombre d'actions perpétuelles	Nombre d'actions terminées	Nombre d'actions non entamées
2023	45	27	16	6	0	5
			% actions en cours	% actions perpétuelles	% actions terminées	% actions non entamées
2023			59,26%	22,22%	0%	18,52%

Synthèse des sous-actions du DOCOB

Sous-actions terrestres

	Sous - Actions	2023
TER1.1	Réalisation de cartographies sur les habitats terrestres d'intérêt communautaire	
TER1.2	Amélioration des connaissances sur les habitats terrestres d'intérêt communautaire et suivi de leur état de conservation	
TER1.3	Amélioration des connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire et suivi de leur état de conservation	
TER1.4	Réalisation d'un plan de lutte et d'une cartographie opérationnelle des espèces végétales exotiques envahissantes	
TER1.5	Mise en place un observatoire de l'évolution des milieux naturels	
TER2.1	Mise en place d'un suivi de l'érosion du littoral	
TER2.2	Aide à la décision à la gestion des habitats d'intérêt communautaire forestiers	
TER3.1	Identification des structures clés pour les fonctionnalités écologiques des espèces d'intérêt communautaire et des manquements aux continuités écologiques	
TER3.2	Contribution à la mise en oeuvre d'actions permettant de limiter les pressions sur les continuités écologiques	
TER4.1	Mise en place d'un observatoire simplifié des fréquentations terrestres	
TER4.2	Réalisation d'une veille des pratiques et de la fréquentation associée	
TER5.1	Maintien de la restauration passive et du principe de non-intervention sur les habitats de falaises et les landes climaciques	
TER5.2	Mise en place d'une gestion raisonnée des habitats de laisse de mer	
TER5.3	Incitation au principe de non-intervention sur les habitats boisés	
TER5.4	Adoption du principe de non-intervention sur les habitats de prés salés	
TER6.1	Maintien de la restauration passive et maîtrise/organisation de la fréquentation	
TER6.2	Limitation des véhicules à moteur sur les habitats d'intérêt communautaire	
TER6.3	Limitation du dérangement	
TER6.4	Restauration active des habitats d'intérêt communautaire	
TER7.1	Gestion des milieux ouverts par la fauche/broyage, le pâturage, le brûlage dirigé ou broyage/roulage de fougères	
TER7.2	Restauration des conditions bioclimatiques favorables aux landes climaciques	
TER7.3	Restauration et/ou entretien des milieux aquatiques	
TER8.1	Information et formation des propriétaires forestiers	
TER8.2	Gestion des jeunes plantations et boisements mixtes en faveur des essences feuillues indigènes	
TER8.3	Incitation au vieillissement des peuplements et au maintien des arbres sénescents ou morts	
TER9.1	Actions de lutte pour éradiquer ou maîtriser les espèces végétales exotiques envahissantes	
TER9.2	Actions de contrôle des plantations de résineux allochtones	
TER9.3	Accompagnement des actions de lutte pour limiter l'impact des espèces animales exotiques envahissantes sur les habitats et les espèces à enjeux	
TER10.1	Protection et gestion des gîtes d'hivernage et de reproduction	
TER10.2	Travail de sensibilisation avec les agriculteurs pour limiter les traitements antiparasitaires sur certaines parcelles	

TER10.3	Préservation des espèces arboricoles	
TER10.4	Restauration du bocage	
TER11.1	Maintien d'habitats et d'îlots de tranquillité favorables	
TER11.2	Limitation du risque de collisions routières	
TER11.3	Partage de retours d'expérience d'effacement d'obstacles à la continuité	
TER11.4	Appui pour l'expertise des études d'impact environnemental	
TER11.5	Appui au suivi scientifique	
TER12.1	Faire un bilan puis contribuer à l'élaboration de chaque PAEC et à la mise en œuvre de chaque PSE sur le territoire	
TER12.2	Encouragement des pratiques favorables à la biodiversité et à la qualité de l'eau	
TER12.3	Promotion de l'utilisation raisonnée des traitements antiparasitaires du bétail	
TER13.1	Suivi de la nidification des oiseaux marins	
TER13.2	Maintien la régulation de la prédation des Corneilles noires	
TER13.3	Définition d'un mode opératoire en cas de nouvelles prédatons	

Sous-actions terre-mer

	Sous - Action	2023
TM1.1	Suivre les travaux conduits à l'échelle du bassin (comité local d'évaluation DCE-DCSMM Loire Bretagne) et du SAGE pour la définition d'objectifs de réduction adaptés aux rivières contributrices des baies impactées par les algues vertes	
TM1.2	Renforcer le dialogue terre-mer	
TM1.3	Soutenir les maitres d'ouvrage en charge d'actions concrètes, en lien avec les plans d'action des SAGE et du DSF	
TM1.4	Contribuer aux réflexions de la phase test de nouveaux projets de collecte limitant l'impact sur l'écosystème et accompagner le développement des solutions retenues	
TM2.1	Réduction du nombre de ports dépourvus de systèmes de traitement des eaux noires et eaux grises	
TM2.2	Développement d'actions de sensibilisation des plaisanciers aux bonnes pratiques de gestion des eaux issues de leurs navires	
TM3.1	Poursuite du recensement des aires de carénage des ports de plaisance, des zones de mouillage et des chantiers nautiques	
TM3.2	Poursuite de l'équipement/l'entretien des aires de carénage en système de traitement des effluents et création de nouvelles	
TM3.3	Sensibilisation des gestionnaires des aires de carénage et des plaisanciers aux bonnes pratiques de carénage et d'entretien des carènes des bateaux ainsi qu'aux méthodes de carénage alternatives	
TM4.1	Accroissement du nombre de ports de plaisance certifiés Port Propre dans le site Natura 2000	
TM4.2	Intégration de l'écoconception des ouvrages dans les constructions nouvelles ou lors des restaurations d'ouvrages	
TM5.1	Contribution et actualisation du protocole de réaction en cas de pollution marine	
TM5.2	Contribution aux exercices de maintien de la capacité opérationnelle	
TM5.3	Préparation d'un plan Infra POLMAR	
TM5.4	Contribuer à la signalisation des pollutions	
TM6.1	Sensibilisation, information et pédagogie sur la pollution des	

	espaces naturels par les déchets	
TM6.2	Limitation de la production/prolifération des déchets en amont	
TM6.3	Accompagnement des démarches de nettoyage raisonné des milieux et de collecte de déchets en mer	
TM6.4	Encouragement des initiatives de recyclage et de valorisation des déchets	
TM7.1	Signalement de l'épave / navire abandonné, envoi du signalement et lancement des démarches	
TM7.2	Accompagnement des démarches de diagnostic de l'épave / navire abandonné et de diagnostic environnemental	
TM7.3	Identification des impacts potentiels du chantier	
TM7.4	Accompagnement des étapes du retrait de l'épave ou du navire abandonné à la déconstruction	
TM8.1	Accompagnement des aquaculteurs, pêcheurs, mareyeurs, criées, halles à marée dans la réduction des déchets et la mutation des équipements vers des solutions recyclables et durables	
TM8.2	Structuration et pérennisation des actions consistant à retirer les filets perdus et à les collecter	
TM8.3	Diffusion des bonnes pratiques pour réduire les déchets issus du ramendage des filets de pêche	
TM8.4	Accompagnement de la structuration d'une filière de valorisation et de recyclage des sous-produits des activités aquacoles	
TM9.1	Expérimentation de dispositifs de lutte contre les déchets dans les réseaux	
TM9.2	Sensibilisation du grand public des zones urbanisées et littorales	
TM9.3	Limitation de l'imperméabilisation des sols	
TM9.4	Limitation des biomédias filtrants et développement de solutions alternatives	
TM10.1	Elaboration d'un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité ainsi que d'un plan d'adaptation à l'échelle du site Natura 2000	
TM10.2	Adaptation des mesures de gestion face aux conséquences du changement climatique	
TM10.3	Veille sur l'apparition de nouveaux effets dus au changement climatique	
TM10.4	Sensibilisation du public pour une meilleure compréhension/acceptation des projets de gestion pour s'adapter au changement climatique	

Sous-actions marines

	Sous - Action	2023
MER1.1	Concertation et choix des zones d'implantation	
MER1.2	Sensibilisation des usagers	
MER1.3	Mise en place des mouillages de moindre impact	
MER2.1	Diagnostic, concertation et choix des zones d'exclusion	
MER2.2	Sensibilisation des usagers	
MER2.3	Mise en place d'une zone d'exclusion	
MER3.1	Identification des interactions du projet ou de l'activité avec les habitats sensibles	
MER3.2	Concertation et choix des mesures les plus adaptées	
MER3.3	Sensibilisation à la réglementation et aux bonnes pratiques	
MER3.4	S'assurer d'un dispositif de contrôle opérationnel des activités	
MER3.5	Phase de suivi	

MER4.1	Finalisation de l'Analyse Risque Pêche	
MER4.2	Accompagner les services de l'Etat dans la mise en place des mesures	
MER4.3	Accompagner le suivi	
MER4.4	Favoriser l'expérimentation de techniques de pêche alternatives	
MER5.1	Création et diffusion de supports de sensibilisation	
MER5.2	Intégration du réseau ENI à l'échelle de la façade maritime	
MER5.3	Implication des acteurs locaux via les outils de sciences participatives	
MER5.4	Accompagner les acteurs du site aux bonnes pratiques	
MER6.1	Caractérisation des interactions et proposition de solutions d'évitement ou de réduction	
MER6.2	Analyse critique des solutions proposées et production d'avis	
MER7.1	Préparation des outils de sensibilisation et de communication	
MER7.2	Mise en œuvre de la campagne de sensibilisation	
MER8.1	Valorisation des données disponibles localement	
MER8.2	Caractérisation des interactions éventuelles	
MER8.3	Partage et valorisation des connaissances	
MER8.4	Promotion et test des bonnes pratiques	
MER9.1	Faire une veille sur les techniques alternatives aux tirs d'effarouchement déployées sur les autres territoires	
MER9.2	Soutenir les expérimentations locales de techniques alternatives aux tirs d'effarouchement	
MER9.3	Echanger avec les professionnels de la conchyliculture pour recueillir les avis et appuyer l'adaptation des solutions techniques à un déploiement local	
MER9.4	Echanger avec les services de la DDTM pour tendre vers l'abandon des autorisations de tirs d'effarouchement et de destruction des oiseaux dans les ZPS	
MER10.1	Participer aux instances de concertation du parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc	
MER10.2	Contribuer à proposer des solutions adaptées de réduction des risques de collision	
MER10.3	Suivre les projets d'implantation d'infrastructure en mer	
MER11.1	Diagnostic	
MER11.2	Communiquer sur la réglementation et sensibiliser les usagers	
MER11.3	Echanger avec les services de police pour adapter les contrôles	
MER12.1	Développer un programme de sciences participatives sur les poissons amphihalins	
MER12.2	Informier et sensibiliser sur les poissons amphihalins	
MER12.3	Communiquer sur les sciences participatives	
MER13.1	Valorisation des données acquises localement par les opérateurs privées	
MER13.2	Valorisation locale des données publiques acquises pour la surveillance du milieu marin	
MER13.3	Promouvoir/accompagner des campagnes d'acquisition de connaissances complémentaires	
MER13.4	Promouvoir les outils d'observation participatifs	

Sous-actions Gouvernance

100

	Sous - Action	2023
GOUV1.1	Accompagnement des dossiers de demande d'autorisation et information sur les enjeux de conservation	
GOUV 1.2	Signature de conventions pour les autorisations de manifestations et/ou de projets d'aménagements sur les propriétés publiques	
GOUV 1.3	Information des services de police sur les enjeux de conservation	
GOUV2.1	Maintien d'une bonne articulation de la gestion des espaces naturels avec l'ensemble des partenaires	
GOUV 2.2	Prise en compte du site Natura 2000 au sein des autres politiques publiques et information sur les enjeux de conservation	
GOUV 2.3	Développement d'actions mutualisées	
GOUV3.1	Mise à jour le Formulaire Standard de Données (FSD)	
GOUV 3.2	Mise à jour le Document d'Objectifs notamment les tableaux de bord et les mesures	
GOUV 3.3	Gestion des données informatiques (SIG, BDD)	
GOUV3.4	Organisation des réunions nécessaires à la gouvernance et à l'animation du site	
GOUV 3.5	Production des bilans annuels de gestion et d'animation	
GOUV 3.6	Conception et mise à jour le tableau de bord des indicateurs de suivi et d'évaluation	
GOUV3.7	Recherche et accompagnement des porteurs de projets pour mettre en oeuvre les actions du Docob	
GOUV 3.8	Participation aux réseaux d'acteurs de la gestion des espaces naturels et des milieux marins	
GOUV 3.9	Réflexion en vue d'une potentielle proposition d'ajustement du périmètre Natura 2000 pour une meilleure prise en compte des enjeux	

Sous-actions Communication et Sensibilisation

	Sous - Action	2023
CS1.1	Définition d'un plan de communication conjoint avec les partenaires	
CS1.2	Information et sensibilisation des usagers et visiteurs via des supports de communication	
CS1.3	Conception et réalisation de mobiliers d'information sur les sites naturels	
CS1.4	Actions de gardiennage/maraudage	
CS1.5	Participation de l'animateur Natura 2000 dans les actions phares	
CS2.1	Information des agents techniques et des élus des collectivités sur les enjeux écologiques	
CS2.2	Formation de personnes relais	
CS2.3	Développement et organisation de partenariats avec les forces de contrôle existantes pour encourager et faciliter la coordination des moyens	
CS2.4	Développement et organisation de partenariats avec les	

	services de secours pour encourager et faciliter la coordination des moyens	
CS3.1	Rencontre des plaisanciers et les inciter à s'engager au travers d'une charte	
CS3.2	Distribution d'un guide pratique des écogestes et bonnes pratiques	
CS3.3	Communication sur les outils numériques d'information et de sciences participatives	
CS4.1	Edition et diffusion d'outils de communication	
CS4.2	Sensibilisation à la réglementation et aux bonnes pratiques	
CS5.1	Accompagnement, participation et encouragement des projets d'éducation à l'environnement sur le territoire	
CS5.2	Création d'un groupe d'informations sur les AME et les ATE	
CS5.3	Suivi et participation aux AME/ATE	
CS6.1	Association des acteurs à la gestion et à la promotion des enjeux écologiques	
CS6.2	Accompagnement des sports nature en corrélation avec les enjeux de conservation	

Bilan de réalisation des sous-actions

	Nombre de sous-actions totales	Nombre de sous-actions réalisées par l'opérateur terrestre	Nombre de sous-actions en cours	Nombre de sous-actions perpétuelles	Nombre de sous-actions terminées	Nombre de sous-actions non entamées
2023	156	94	10	39	0	45
			% actions en cours	% actions perpétuelles	% actions terminées	% actions non entamées
2023			10,64%	41,49%	0%	47,87%

annexe 3 communication

Extraits de la revue de presse



Revue de presse

Janvier

Le Petit Bleu 26/01/23



Bécasseaux sanderling et bécasseaux variables. Photos transmises par Aurélien Pierre

COMPTAGE. En pleine tempête, les oiseaux nombreux dans la baie

Les oiseaux d'eau recensés dans la baie de la Fresnaye à la mi-janvier étaient deux fois plus nombreux que l'année précédente. Les conditions météo n'y sont pas étrangères.

PLÉBOULLE

Samedi 14 janvier, le Syndicat mixte Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel a participé au comptage international Wetlands sur le

site de la baie de la Fresnaye. Cette opération, organisée par Wetlands International dans 143 pays, et coordonnée au niveau régional et national respectivement par le Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes-d'Armor (GEOCA) et par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) permet de recenser les espèces d'oiseaux d'eau présentes au niveau des étangs, lacs, zones humides et sur la côte.

Suivi des populations

L'objectif est de collecter des informations régulières sur les statuts de conservation, ainsi que la taille, la répartition et l'évolution des populations d'oiseaux d'eau afin d'identifier les enjeux de conservation des

espèces et désigner des sites à protéger.

4 800 individus recensés

En 2022, 2 300 oiseaux ont été recensés, dont 880 bécasseaux variables, 200 bécasseaux sanderling et bernaches cravants, 150 tadornes de belon, 130 courlis cendrés et huitrier pie, 40 pluviers argentés.

Cette année, 20 espèces au total ont été comptabilisées pour 4 804 individus avec, pour les plus représentés : 3 250 bécasseaux variables, 434 huitriers pies, 394 bécasseaux sanderling, 189 courlis cendrés, 157 bernaches cravants et 119 mouettes rieuses.

Quelques espèces sortant de l'ordinaire - 8 barges rouges, 39 macreuses noires et 33 plu-

viers argentés - ont également été comptabilisées.

La météo a son importance

Avec la tempête, la météo, très mauvaise, a impacté les oiseaux et le suivi. « Beaucoup plus d'individus de certaines espèces étaient présents. Comme les bécasseaux et les huitriers, et certains autres, telles que la bernache cravante, le courlis cendré, les goélands et les mouettes qui ont dû se mettre à l'abri dans les terres », précise Aurélien Pierre, chargé de mission Natura 2000 en charge de la révision du Document d'Objectif et du comptage limicole (oiseaux qui vivent et se nourrissent sur les vasières).



8 barges rouges ont été comptabilisées. Une espèce qui sort de l'ordinaire.

Revue Urbanisme – février 2023



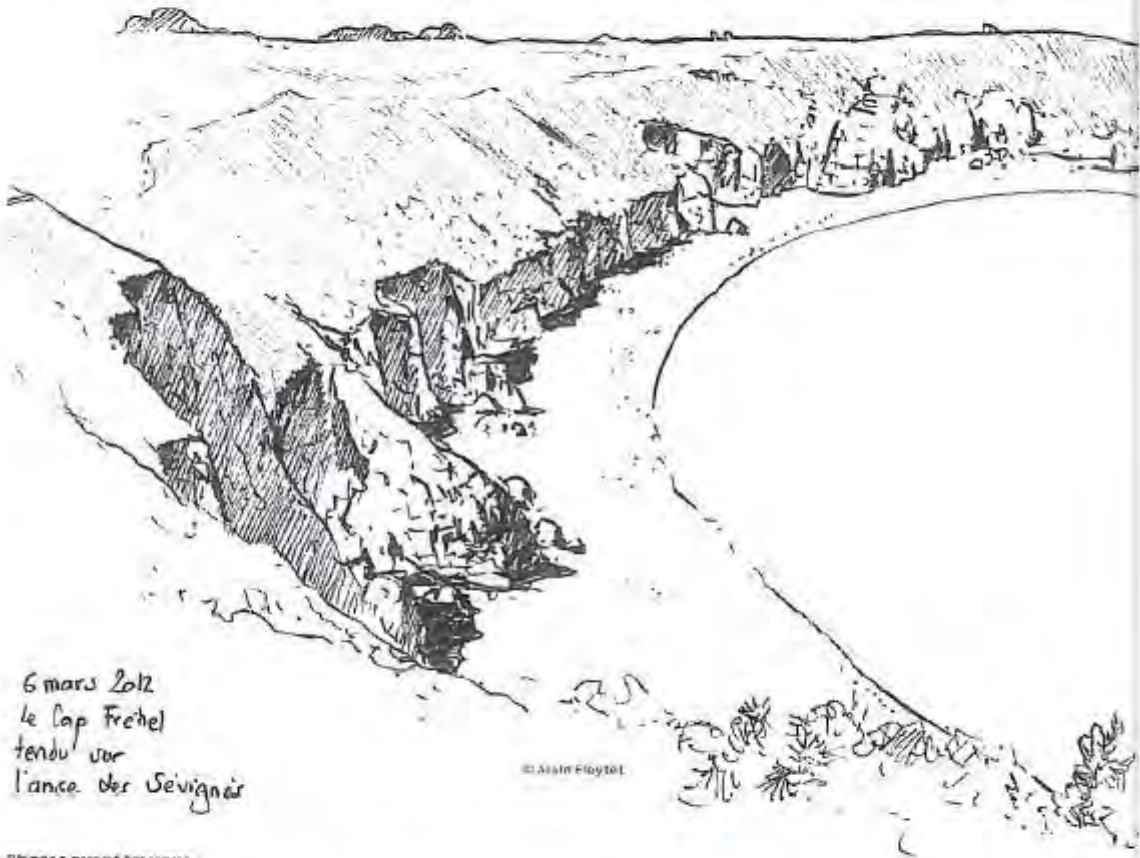
EAT



UN SITE REMARQUABLE, AMPLE ET PUISSANT

Le cap Fréhel est un site emblématique de la côte du nord de la Bretagne. Très tôt, sa renommée y a fait converger de très nombreux visiteurs, pour atteindre aujourd'hui plus d'un million de personnes par an. Il a fait l'objet, à travers le temps, de nombreux aménagements et réalisations d'infrastructures touristiques, qui ont fini par porter préjudice à la qualité du paysage. Le projet mené à la demande du

Conservatoire du littoral, de la commune de Plévenon (propriétaires) et du Grand Site de France Cap Fréhel a donc consisté, ici, davantage à effacer des aménagements qu'à en rajouter. Comme tous les Grands Sites, le cap Fréhel a été le sujet d'innombrables représentations : affiches, gravures, tableaux, photographies. Ces images sont présentes autant dans des ouvrages ou des guides touristiques que plus récemment sur Internet. Elles vont forger une image attendue du site à



6 mars 2012
Le Cap Fréhel
tendu sur
l'anse des Seignoirs

Photos avant travaux.



Le point de vue



Les toilettes fermées du parking



Le parking au pied du phare

GRAND PRIX DU PAYSAGE

découvrir, les visiteurs anticipent le paysage, l'imaginent et le vivent. Ce que l'on attend, ici, c'est un site de grande ampleur où l'homme se fait petit, où se confrontent les éléments naturels avec l'authenticité qu'évoque leur puissance. Les grands motifs de la nature y rencontrent un monument remarquable et hautement symbolique: le phare. Ces valeurs paysagères ont été les guides du projet. Le cap étant cassé, le projet a fait l'objet d'une concertation étroite avec les services de l'État, en premier lieu les inspecteurs

des sites. Au point lui-même Grand Site, il s'étend sur l'ensemble des caps, Fréhel et Eroux, regroupés autour d'idées géologiques aussi fortes que différentes.

Le projet a été une occasion de tester in situ la façon dont les orientations et perspectives définies dans le cadre du Grand Site de France pouvaient trouver une application concrète par des aménagements destinés à un site naturel soumis à une très forte fréquentation et aux pressions qui en découlent.



LA DÉGRADATION ET LES DYSFONCTIONNEMENTS

Si des modalités de gestion avaient été mises en place pour protéger les milieux naturels et les paysages et gérer globalement la fréquentation, il n'en restait pas moins que certains dysfonctionnements empêchaient le site de la pointe du cap Fréhel d'exprimer pleinement la beauté de ses paysages et de réserver au public un accueil à la hauteur de ses espérances.

Le parking au pied du phare, la route qui y menait et les panneaux désignatiue qui l'accompagnaient réduisaient fortement la dimension et la caractère majestueux du site et du monument. Depuis les sentiers, le phare semblait posé sur un lit de voitures, tandis qu'avec le temps il était accumulé, au plus près du littoral, un mobilier éparpillé et souvent délabré: poubelles, tables et bancs urbains, grillages, blocs rocheux anti-volture, panneaux d'information, de sécurité et d'interprétations.

Souvent très longues, les cheminements piétonniers condamnaient par leur emprise une surface importante sur laquelle la nature pouvait se réinstaller tandis qu'elle s'enrichissait naturellement. Les sautes gagnaient du terrain et certaines perspectives étaient masquées, le site perdait en lisibilité. Un restaurant était construit presque au bout de la pointe, en bord de falaise, juste devant le magnifique rocher de la Fauconnière, dont il privait le point de vue. Le propriétaire venait d'arrêter son exploitation. Le bâtiment, qui présentait une architecture relativement intéressante, était très mal placé et ne possédait pas de système d'assainissement aux normes. La pointe, autour du phare et dans la lande, était marquée par de nombreux vestiges de construction sans intérêt: fondations de bâtiments, appareils militaires, poteaux en béton, supports de longue-vue... qui brouillèrent la perception du site naturel, et incarnaient une forme de négligence dans l'accueil du public.



L'entrée du site au sortir du second parking



Le restaurant en bord de falaise



Les cheminements dégradés et élargis



PROJET LAUREAT

L'ANCIEN RESTAURANT ET LES TERRASSES DE LA FAUCONNIÈRE

Un restaurant était construit presque au bout de la pointe en bord de falaise, juste devant le magnifique rocher de la Fauconnière dont il privatisait le point de vue. Le bâtiment, même s'il possédait une architecture relativement intéressante était très mal placé. Rencontrant des problèmes d'assainissement lors de sa mise en vente, le restaurant est opportunément racheté par le Conservatoire du littoral et démolit. Pour en garder la mémoire, sa base en pierre est conservée avec la création de deux terrasses sécurisées. Des bas-reliefs modelés en béton teinté rose à texture fine, se rapprochant le plus possible du grès de Fréhel, sont imaginés en s'inspirant des bas-reliefs sculptés sur les balustrades de la salle d'honneur du phare. Ils permettent de rendre accessible l'information aux personnes mal voyantes. Ces bas-reliefs sont repris également dans les garde-corps en pierre de la terrasse de la corne de brume.

Légende :
1. Avant travaux
2. Aujourd'hui



LA CORNE DE BRUME

La corne de brume se dresse à la place du premier phare, la tour des Malouins, bâti dès 1550. Elle constitue le but ultime de la promenade. Avant l'aménagement, c'était un site relativement dangereux. L'absence d'obstacle incitait les imprudents à s'avancer sur les dalles du bout de la pointe. Un mur de garde-corps est construit pour exhausser le mur de soutènement dans une continuité de maçonnerie. Le sol de la terrasse avec ses dalles de pierre et de béton, malgré ses dénivelés, est conservé, racontant l'histoire des différents édifices qui se sont succédé.



LA MAÎTRISE D'ŒUVRE, LE PROJET ET LE CHANTIER

Le parti pris d'aménagement est directement issu du schéma d'intentions paysagères. Alain Freytet et Franck Watel ont pu assurer une continuité entre l'esquisse-programme qui le concluait et la mise en œuvre des travaux. Un projet à cette vaste échelle nécessite de localiser, décrire et de dessiner chaque lieu et chaque principe avec une grande précision ; pour y parvenir, c'est Alain Freytet lui-même qui a réalisé les relevés du site sur lesquels il a développé les plans avec un grand souci du détail.

Le cahier des clauses techniques particulières, très précis et illustré (établi au 1/500^e et produit en un seul document A4 relié), n'a pas nécessité d'intervention de bureaux d'études techniques. Un investissement du concepteur qui lui permet de maîtriser totalement les grands objectifs du projet et les moindres détails, sans risque de perte de sens ou d'approximation.

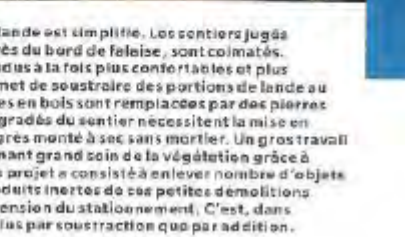
Assurant lui-même la maîtrise d'œuvre, Alain Freytet a pu tisser des relations de confiance avec les entreprises en charge des travaux. Il a été épaulé par une maîtrise d'ouvrage très investie en la personne de Stéphane Redlin, chargé de mission au Conservatoire du littoral, ainsi que par des services de l'Etat très présents, l'accompagnement par Philippe Quéré, naturaliste au Grand Site de France, et les conseillers municipaux de la commune de Plévenon. Cap Fréhel s'est également révélé précieux. Le projet a souvent été légèrement modifié au cours même du chantier, à l'initiative des divers participants aux réunions de chantiers : Conservatoire du littoral, collectivités, service de l'Etat, Grand Site, entreprises, partenaires.

Ces modifications, issues des réflexions continues ou de nouveaux constats en cours de chantier, ont servi un « projet processus » qui n'a jamais perdu sa cohérence. Des croquis effectués en temps réel pendant les réunions de chantier ont permis de fixer, d'actualiser et de préciser ces évolutions adoptées collectivement ; ils ont aussi pu être mis en œuvre instantanément par les entreprises : une efficacité précieuse pour toutes les parties prenantes.



LES SENTIERS DE LA LANDE

Le réseau de petits sentiers de lande est simplifié. Les sentiers jugés dangereux, qui passent trop près du bord de falaise, sont colmatés. Les sentiers malentendus sont rendus à la fois plus confortables et plus étroits. La pose de mono fil permet de soustraire des portions de lande au piétinement. De vieilles marches en bois sont remplacées par des pierres locales. Quelques passages dégradés du sentier nécessitent la mise en place d'un dallage grossier en grès monté à sec sans mortier. Un gros travail de nettoyage est réalisé en prenant grand soin de la végétation grâce à l'utilisation de petits engins. Le projet a consisté à enlever nombre d'objets composant les sentiers. Les produits inertes de ces petites démolitions servent aux fondations de l'extension du stationnement. C'est, dans l'ensemble, un projet qui agit plus par soustraction que par addition.



**LA RENATURATION DE L'ANCIEN STATIONNEMENT
AU PIED DU PHARE**

La décision de supprimer le stationnement au pied du phare est l'une des clés du projet. Les éléments mobiliers sont supprimés, la chaussée bitumée est étroitiée et le bitume est découpé à la disquette pour conserver des cheminements réguliers. Les toilettes enterrées situées au milieu de ce stationnement sont supprimées au profit de toilettes sèches sur le stationnement de la Teignouse, situé à l'entrée de site. Un modelage des terres en déblais/remblais permet de casser la platitude de l'ancien stationnement en reprenant les orientations des ruelles et des dépressions liées à la géologie particulière du cap. Sans engrais, ni semis, ni arrosage, on laisse la végétation de la lande révéler naturellement. La terre de surface issue des déblais est étendue pour aérer le sol et surtout pour permettre que s'exprime la banque de graines contenue dans la terre. Sur une surface occupée par le stationnement, une petite cour close d'un muret servant de bancs est construite, évoquant le dessin d'un enclos ayant existé au pied du bâtiment.



LA NOUVELLE ENTRÉE

L'ancien cheminement piéton, raide et direct, rejoignait très vite la route du phare et le stationnement. Il n'offrait pas de réelle mise en scène du paysage. Il est supprimé. En explorant le site, un petit sentier dans la lande est trouvé à quelques dizaines de mètres du stationnement. Ce cheminement offre la découverte d'un magnifique spectacle : le phare posé sur la lande à bruyère.



LE STATIONNEMENT DE LA TEIGNOUSE

Ce stationnement se niche dans un creux, ce qui le rend très peu visible depuis le sentier littoral et les sentiers du site. Il est légèrement agrandi pour obtenir, après suppression du parking du phare, une capacité légèrement inférieure par rapport aux deux stationnements initiaux. Les lignes de stationnement sont décalées pour reprendre la direction générale du relief des flancs de lave et s'inscrire avec plus d'harmonie dans la structure naturelle du relief.



© Alain Freydet

LE CARREFOUR, LA CHICANE ET LA SIGNALÉTIQUE

Le travail commence dès la route d'oc éc avec la place d'une signalétique, spécifique et illustrée. L'un des enjeux importants était de couper l'axe de circulation direct vers le phare en créant une chicane qui amène naturellement les automobilistes vers le stationnement en rendant secondaire la route du phare, qui, réduite en largeur, se trouve plus adaptée à une circulation douce.

Le mobilier utilisé pour séparer les lignes de stationnement et laisser la végétation gagner naturellement reste simple et sobre : quelques pieux, des ganivelles, des fossés de réception des eaux. Le sol des places de stationnement reste naturel et filtrant. Les poubelles sont supprimées. Les terres et déblais sont soigneusement mis de côté pour éviter tout apport extérieur de remblais et de terre végétale.

ÉCOLE PUBLIQUE. Les élèves ont planté une haie



Les écoliers ont participé à la plantation d'une haie au Gas.

Dans le cadre du projet pédagogique 2022-2023 autour du paysage, avec les scolaires, la phase 2 prévoit des chantiers de plantations de haies bocagères ou de boisements, en partenariat avec Dinan Agglomération ou Lamballe Terre et Mer. Lundi 23 janvier, un atelier a eu lieu à Fréhel, au lieu-dit Le Gas, sur un champ d'une ferme dédiée à l'élevage de chèvres. Les trois animateurs du Grand Site, les institutrices et les enfants de Grande Section, CP et les CE1-2 ainsi que quelques accompa-

gnants étaient présents. Antoine Leduc, technicien bocage et forêt à Dinan Agglomération, a présenté son métier aux enfants et a expliqué le rôle d'une haie et la technique pour planter un arbre. Les enfants, avec les accompagnants, ont planté des arbres avec le matériel mis à disposition, même les gants ! Car il faisait froid et une pelle c'est dur !

Le mardi, la plantation d'une haie bocagère devait être réalisée à proximité du bourg d'Hénanbihen, au lieu-dit Saint-Rieux.

Autour du Cap Fréhel, vingt classes apprennent à comprendre le paysage **T**

Publié le 26 janvier 2023 à 17h03



Les enfants étaient ravis de planter des arbres. Du matériel était mis à leur disposition, même les gants : heureusement, car il faisait froid ! (Grand Site)

Lundi 23 janvier, dans le cadre du projet pédagogique autour du paysage mis en place par [le Grand Site Cap d'Erquy - Cap d'Erquy](#), les élèves de CP et CE de l'école de Fréhel ont participé à la plantation d'une haie bocagère au lieu-dit Le Gas, sur le champ d'une ferme dédiée à l'élevage de chèvres. Antoine Leduc, technicien bocage et forêt à Dinan Agglo, leur a présenté son métier et a expliqué le rôle d'une haie et la technique pour planter un arbre.

« Comprendre le paysage qui nous entoure »

Durant toute l'année scolaire 2022-2023, dans le cadre de la mission d'éducation à l'environnement du Syndicat mixte du Grand Site, l'équipe des animateurs du Grand Site invite les écoles du secteur à participer à ce projet pédagogique autour de la notion de paysage. « Comprendre l'espace qui nous entoure, le rôle de l'homme dans le façonnage du paysage et s'interroger sur son évolution ou sa conservation : autant de pistes de réflexions que nous nous proposons d'aborder avec les élèves, afin qu'ils se penchent sur la notion de paysage et plus particulièrement sur la spécificité des paysages du territoire des caps », précisent [Marion David et Aurélien Guibert, animateurs nature](#).

Ainsi, vingt classes du territoire participent au projet. Chaque cycle travaille sur trois ou quatre séances dans l'année en allant sur le terrain, en rencontrant des professionnels, ou en participant à des ateliers, comme celui initié lundi.

Réseau sociaux du Département



Petit Bleu du 23/02/23

PLÉVENON

AU GRAND SITE. Exposition et jeu de rôle pour les enfants

Le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel propose de nombreuses animations pendant ces vacances. Mercredi, le nouvel espace jeu-exposition « Filipêche, suivez le poisson » a remporté un joli succès, avec 14 enfants inscrits. Situé à la maison du Grand Site, cet espace est dédié au monde de la pêche et propose de nombreuses activités autour du sujet : expositions, vidéos, jeux de rôle ou de plateau, puzzle, expérimentation, coin lecture.

« A l'origine, notre malle pédagogique Filipêche était dédiée aux scolaires, elle reste disponible pour les enseignants, du CP à la 6^e, précise l'animatrice Jeanne Goldin. Mais c'est les vacances et la malle est dans nos locaux. Nous nous sommes dits que c'était



Beau succès pour ce premier jeu autour de la pêche hauturière.

l'occasion de la présenter au grand public et d'en sortir quelques jeux. » L'animatrice a donc fait découvrir aux enfants un jeu de plateau autour de la pêche hauturière. « Ce jeu permet de découvrir les

métiers des marins et de voir de quelles façons se déroule une marée hauturière. »

Animations à venir

Jusqu'au 1^{er} mars, chaque mercredi après-midi, un ani-

mateur du Grand Site propose un atelier autour d'un jeu thématique. Le nombre de place étant limité, il faut s'inscrire au préalable. Mercredi 1^{er} mars, à 14 h 30, un nouveau jeu à mission sera proposé autour de la zone de ressources et ses acteurs. Il s'agira d'endosser le rôle d'un acteur de la mer et de découvrir les interactions existantes lors de votre navigation.

Des sorties patrimoine et nature sont proposées chaque jour jusqu'au 3 mars inclus.

■ Grand Site, 18, rue Notre-Dame, à Plévenon. Atelier du 1^{er} mars, 14 h 30, sur inscription au 02 96 41 50 83. Renseignements sur le site : www.grandsite-capserquyfrehel.com ; salle d'exposition en accès libre du lundi au vendredi, de 10 h à midi et de 14 h à 16 h 30.

DU 13 FÉVRIER AU 3 MARS. Pour les vacances, 15 expériences à vivre sur le Grand Site

PLÉVENON

Le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel vient de dévoiler le programme de ses animations des vacances d'hiver. Du 13 février au 3 mars, l'équipe d'animation propose quinze expériences à vivre dans les communes d'Erquy, Plévenon, Fréhel, Plurien et Saint-Alban, avec de belles nouveautés autour de la pêche dont un nouvel espace pédagogique et ludique à découvrir à Plévenon, au 18, rue Notre-Dame.

Oiseaux, jeux...

Laisse de mer, oiseaux emblématiques, espèces du bord de mer, amphibiens, bricolage ou encore découverte de la filière pêche avec une exposition ludique, en accès libre dès 6 ans, et des jeux animés tous les mercredis, il y en aura pour tous les goûts. Alors, sortez vos jumelles et



Les trois animateurs vous attendent pour de nouvelles découvertes durant ces vacances. (© Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel)

réservez vos sorties nature et patrimoine pour les vacances d'hiver avec Marion, Jeanne et Aurélien !

■ Retrouvez les événements de la semaine, en bref, dans ces pages. Pour la suite du programme, renseignements

et réservation au 02 96 41 50 83, le programme est sur <https://grandsite-capserquyfrehel.com>



Sortie Nature

Oiseaux venus du nord

Fréhel. Chaque hiver emménagent dans nos marais, nos lagunes et prairies, des oiseaux migrateurs aux comportements parfois étranges. Qui sont ces grands voyageurs ? D'où viennent-ils ? Pourquoi s'installent-ils en baie de la Fresnaye ? Lundi 13 février, à 10 h, le Grand Site Cap d'Erquy - cap Fréhel propose de le découvrir au cours d'une visite de 2 h au départ de Port-à-la-Duc.

Pour cette sortie, il faudra prévoir des bottes et surtout réserver obligatoirement sa place au 02 96 41 50 83 ou à l'adresse accueil@caperquyfrehel.fr (site : grandsite-casperquyfrehel.com). Tarifs : 7€/ 4€/ carte Grand Site 5€. (photo : barge rousse en baie de La Fresnaye/transmise par Aurélien Pierre)

Le Télégramme du 16/02/23

Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel : pendant les vacances, les enfants se mettent dans la peau d'acteurs de la mer **T**

Publié le 16 février 2023 à 14h41



Mercredi 15 février, l'espace « Filipêche, suivez le poisson », a affiché complet. Les enfants ont découvert la pêche hauturière et ses différents métiers, le jeu consistant à former son équipage et à réussir sa campagne de pêche.

Parmi les nombreuses animations proposées par le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel pendant ces vacances d'hiver, l'espace jeu-exposition « Filipêche, suivez le poisson », une nouveauté, remporte déjà un joli succès. Cet espace, situé à la maison du Grand Site, est dédié au monde de la pêche côtière et hauturière. Il propose de nombreuses activités autour du sujet : expositions, vidéos, jeux de rôle ou de plateau, puzzle, expérimentation,

coin lecture, etc. Autant d'activités pour comprendre la filière, des ressources à leur transformation. Cet espace est ouvert gratuitement du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Des jeux de rôle à venir, les mercredis

Chaque mercredi après-midi jusqu'au 1er mars, un animateur du Grand Site, propose un atelier autour d'un grand jeu spécifique sur une des filières (inscription obligatoire, nombre de places limitées). Ainsi, mercredi 15 février, Jeanne Goldin a animé un jeu de plateau pour découvrir la pêche hauturière d'Erquy.

Mercredi prochain 22 février, un jeu de rôle sera proposé autour de la criée : il s'agira d'entrer dans la peau d'un acheteur de la criée, et d'acheter au meilleur prix les lots avec le budget alloué, avant les concurrents ! Mercredi 1er mars, il s'agira d'un jeu à mission autour de la zone de ressources et ses acteurs ; on endossera le rôle d'un acteur de la mer.

D'autres animations sorties, patrimoine et nature sont proposées chaque jour jusqu'au 3 mars inclus.

Pratique

Renseignements sur le site : www.grandsite-capserquyfrehel.com ou par tel. : 02 96 41 50 83.

PLÉVENON

GRAND SITE. Une semaine d'animations sur les pollutions maritimes, en mars

Le Syndicat Mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel coorganise avec VIGIPOL une semaine sur les pollutions maritimes. Exposition, conférence et animation sont proposées à Plévenon, du 14 au 22 mars.

EXPOSITION. *Pollution maritime : la Bretagne du risque à l'action* est une exposition présentée au siège du Grand Site du mardi 14 au vendredi 17 mars, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi). A voir au 18, rue Notre-Dame à Plévenon.

CONFÉRENCE. La confé-



La mer, grandiose mais si fragile... Grand Site cap d'Erquy-cap Fréhel

rence « Pollutions maritimes, quels risques pour nos côtes ? » aura lieu jeudi 16 mars de 18 h 30 à 20 h. Ce 16 mars est aussi le jour des 45 ans du naufrage du pétrolier *Amoco Cadiz*, survenu en 1978.

ANIMATION. Sur inscription, l'animation « Quand les pollutions maritimes arrivent sur nos côtes » est également au programme du mercredi 22 mars, de 10 h à 12 h, plage des Grèves d'en Bas, à Plévenon.

En balade ou en bateau, on peut observer toutes sortes de choses, flottantes ou échouées sur le littoral. Tout est transporté par voie maritime, du produit le plus inoffensif au plus dangereux, et peut être déversé dans le milieu marin suite à une perte de cargaison ou un accident en mer. Cette sortie sera l'occasion pour VIGIPOL, créé suite à la marée noire de l'*Amoco Cadiz*, de partager son expertise sur le transport maritime, ses risques et la conduite à tenir en cas de découverte de pollution maritime. Renseignements et inscription au 02 96 15 84 90 ou à vigipol@vigipol.org

Le Télégramme du 11/03/23

Vigipol : conférence, expo et animation sur les pollutions maritimes à Plévenon **T**

Publié le 11 mars 2023 à 17h26



Plus de quarante ans après le naufrage de l'Amoco Cadiz et la création de Vigipol, le syndicat mixte de protection du littoral breton invite à une série d'événements sur les pollutions maritimes.

Quarante-cinq ans après [l'échouage de l'Amoco Cadiz](#) sur les rochers de Portsall, qui a conduit au déversement de plus de 220 000 tonnes de pétrole sur tout le nord de la Bretagne, Vigipol organise, en partenariat avec le grand site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, plusieurs événements sur le thème des pollutions maritimes.

Ainsi du mardi 14 au vendredi 17 mars, une exposition aura lieu au siège du grand site sur le thème « Pollution maritime : la Bretagne du risque à l'action ». Ouverte de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h (16 h le vendredi).

Une conférence sur le thème « Pollutions maritimes, quels risques pour nos côtes ? », se déroulera à la salle des fêtes de Plévenon le jeudi 16 mars (jour du naufrage du pétrolier il y a quarante-cinq ans), de 18 h 30 à 20 h.

Le mercredi 22 mars, une animation intitulée « Quand les pollutions maritimes arrivent sur nos côtes » aura également lieu à la plage des Grèves-d'en-bas, de 10 h à 12 h (sur inscription par tél. 02 96 15 84 90). Cette sortie sera l'occasion pour [Vigipol, syndicat mixte de protection du littoral breton créé en 1978](#), de partager son expertise sur le transport maritime, ses risques et la conduite à tenir en cas de découverte de pollution.

Ouest France 9/03/23

Erquy

Les écoliers ont planté des arbres avec le Grand Site



Avec les animateurs du Grand Site, les élèves de CM de l'école Joseph-Erhel ont dépensé beaucoup d'énergie pour planter des arbres, mardi matin.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Mardi, les intervenants du Grand Site, Marion, Jeanne, Aurélien et Fabrice ont accueilli les élèves des deux classes de cours moyen de l'école Joseph-Erhel, dans la commune voisine de Pléneuf-Val-André. L'objectif de la matinée était de planter, sur un terrain à côté de la station d'épuration, trois types d'arbres : le chêne, l'aulne et le charme. Armés de bêches et massettes, les élèves ont creusé les trous et ont réalisé les plantations, sous l'œil bienveillant des

parents accompagnateurs et des enseignantes, Mmes Meslin et Thouault.

Au bout d'une heure, 76 arbres avaient été plantés. « Les enfants sont heureux de participer de cette manière à la préservation de leur environnement local. Une belle opération qui entre dans le cadre d'un projet pédagogique sur le paysage organisé par le Grand Site de France, cap d'Erquy-cap Fréhel », soulignent les enseignantes.

Erquy

À la découverte des amphibiens au clair de lune



Une vingtaine de personnes était réunie à la Maison de la mer pour une petite projection, avant la balade au clair de lune à la rencontre des amphibiens.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

C'était jeudi soir l'une des dernières sorties proposées pour ces vacances d'hiver, par les animateurs du Grand Site cap d'Erquy-cap Fréhel et une animation unique : partir à la découverte des amphibiens au clair de lune. « **Ce sera la seule de l'année, car c'est en ce moment que l'on peut les voir sortir à la tombée de la nuit** », explique Jeanne, animatrice du jour.

Après un temps d'échange avec une vidéo à la Maison de la mer, pour tout savoir sur ces petites bêtes, le groupe, composé essentiellement de familles en vacances, est parti sur les

chemins du cap d'Erquy pour une balade de deux heures, muni de lampes frontales pour observer et écouter les batraciens et découvrir tout un monde qui s'éveille avec le coucher du soleil.

Les nombreuses animations proposées pendant cette période par le Grand Site ont eu du succès, notamment celle à marée basse ou encore la visite de la criée et les ateliers du mercredi, avec la malle filipêche, pour tout savoir sur la filière pêche. Un autre programme d'animations sera mis en place aux vacances de Pâques.

Avril

Presse allemande, dossier : die-tagespost (traduction Virgile D.)



<https://www.die-tagespost.de/leben/reisen-lebensart/smaragdkueste-in-der-bretagne-im-land-von-asterix-art-236799>

Note de traduction : Voici un article paru fin mars dans le *Tagespost* (l'équivalent allemand de *La Croix*) et portant sur le territoire des caps. Il peut être intéressant dans l'optique de voir ce qui est dit du territoire à l'étranger et quelle perception les Allemands (dont on sait qu'ils sont très nombreux à venir visiter le site) en ont. L'article contient néanmoins quelques approximations (notamment dans les parties abordant le label Grand Site, les oiseaux marins – d'après l'auteur il y aurait des fous de Bassan au Cap Fréhel... – et les manifestations culturelle) que j'ai traduites au plus proche du texte d'origine. Certaines répétitions, nécessaires en allemand pour éviter tout contresens mais inutiles en français, ont en revanche été supprimées. Bonne lecture !

La côte d'Emeraude en Bretagne : au pays d'Astérix

Un paradis breton : entre le Cap Fréhel et le Cap d'Erquy, la côte d'Emeraude laisse découvrir ses plages étincelantes.

Légende photo : Qui se rend sur le Cap d'Erquy ne peut manquer de remarquer le petit îlot sortant de la mer, sur lequel se trouve une chapelle dédiée à Saint-Michel.

La Bretagne est une grande péninsule de forme triangulaire, qui offre à la France une double façade maritime. Elle est ouverte au sud sur l'Atlantique et ses eaux propices à la baignade. Au nord, elle donne sur des eaux plus fraîches, bordées par une côte ciselée encore sauvage. Là se suivent les uns après les autres des caps, des baies et des plages, qui n'ont pas encore été transformés en déserts de béton, comme c'est parfois le cas dans le sud de la Bretagne.

Arrêtons-nous au Cap Fréhel, cette imposante saillie de grès qui marque la frontière entre la Baie de Saint-Brieuc et la Baie de Saint-Malo. C'est un cap comme on en trouve dans les imagiers : un promontoire parfaitement découpé qui se dresse entre les récifs, avec des contreforts abrupts que même les vagues les plus hautes ne font que chatouiller doucement.

Nature et tourisme

Le Cap Fréhel a été labellisé « Grand Site de France » en 2019, ce qui, compte tenu de la masse de touristes qui s'y presse chaque été, lui donne des moyens suffisants pour sa préservation et son développement. La présence des touristes, si elle est bienvenue pour les habitants et ne cesse de croître, ne doit toutefois pas se faire au détriment de la lande ou des falaises, sur lesquelles nichent de nombreuses espèces d'oiseaux. On peut y observer des familles entières de petits pingouins, appelés Guillemots, occupés à couvrir leurs œufs ou à nourrir leurs petits. Le visiteur admire le piqué des fous de Bassan à la pêche et s'amuse des goélands qui disputent aux cormorans les meilleurs coins de rochers. Les photographes et les ornithologues viennent parfois de loin pour profiter du spectacle que le passage de l'une ou l'autre espèce d'oiseaux migrateurs offre à un moment donné, selon la saison.

Les amateurs de vieilles pierres y trouvent également leur compte car, depuis ce cap, on peut voir les remparts et les tourelles du magnifique château de la Roche Goyon, qui a longtemps été utilisé pour la surveillance maritime entre les deux baies voisines de Saint-Malo et de Saint-Brieuc.

Mettons-nous maintenant en chemin vers l'ouest en direction du Cap d'Erquy, à une quinzaine de kilomètre de là. Nous nous trouvons au beau milieu de la lande, constituée de bruyères violacées et de jaunes ajoncs. Sur le bord des chemins, nous tombons çà et là sur de petits sentiers qui nous mènent cinquante mètres plus bas dans l'une de ces minuscules criques recouvertes de galets. En plus de quelques couples d'amoureux, on y trouve des crabes délicieux cachés sous les rochers.

Des plages d'une grande diversité

Le littoral entre les caps de Fréhel et d'Erquy se compose d'une série de plages aux profils très différents, ce qui donne à la côte son aspect « déchiré » caractéristique. Tout vacancier y trouvera son compte, qu'il souhaite simplement profiter de la plage en famille ou s'aventurer à faire du kite-surf, du bodyboard ou du cerf-volant. La côte possède également de nombreuses écoles de voile, toujours très fréquentées pendant la saison estivale.

Ces plages d'une grande diversité offrent également de nombreuses possibilités aux pêcheurs : à marée basse, selon la morphologie des lieux, avec plus ou moins de rochers, on peut attraper des homards, des crevettes et une grande variété de coquillages. Les larges bandes de sable des plages en pente douce offrent de la place pour tous : aussi bien pour ceux qui cherchent des lançons dans les mares que pour ceux qui s'enivrent de la vitesse de leur char à voile.

La traditionnelle Fête de la coquille Saint-Jacques

En continuant vers l'ouest, on atteint enfin le Cap d'Erquy, qui s'étend sur la mer en plusieurs bras. La plus grande partie du Cap est vierge de toute construction, à l'exception du ravissant port d'Erquy. Le village de pêcheurs se situe quant à lui au fond d'une anse à qui des falaises protectrices donnent une parfaite forme de demi-lune. Dans la région, on murmure que la forme idéale de la rade a inspiré l'illustrateur Albert Uderzo lorsqu'il a imaginé le village gaulois de son héros, Astérix.

Outre cette anecdote, le port d'Erquy doit toutefois sa véritable renommée à son statut de « capitale de la coquille Saint-Jacques ». Chaque année se tient la « Fête de la Coquille », un événement à ne pas manquer

qui accueille jusqu'à 60 000 personnes. On y vient de loin pour déguster et acheter à bon prix cette merveille culinaire qui vit sur les fonds sableux de la Baie de Saint-Brieuc. Cet événement est l'occasion pour le visiteur d'en apprendre davantage sur les spécificités de la pêche à la coquille Saint-Jacques, et il peut même survoler les vagues en hélicoptère. De là, on a une vue imprenable sur les bateaux de pêche qui descendent et remontent leurs chaluts, un ballet orchestré à la seconde près par les gardes-côtes et leurs cornes de brume : ce coquillage est un trésor fragile et précieux, et son exploitation lucrative doit respecter des limites très strictes, toujours définies en concertation entre pêcheurs et scientifiques locaux.

Des vestiges des Templiers

Mais l'Armorique offre bien plus que son littoral. Après une visite de la plage, on peut découvrir à l'intérieur des terres les vestiges des installations templières ou encore les anciennes ruines des « Moulins de la Mer », où vivaient de riches meuniers entre le XV^{ème} et le XIX^{ème} siècle. L'arrière-pays est souvent préféré par ceux qui souhaitent acquérir une résidence secondaire au calme, car les prix ne sont pas aussi élevés qu'en bord de mer.

Les week-ends, tout au long de l'été, les villages sont animés par des fêtes appelées fest-noz, ce qui signifie « fête nocturne » en breton. Jeunes et moins jeunes, locaux et parisiens se côtoient lors de ces « fest-noz ». Depuis les années 2000, les Bretons, à l'instar d'autres régions françaises, font revivre leur identité et leurs particularités locales. Les jeunes générations en particulier redécouvrent la langue bretonne et différentes danses populaires. C'est ainsi que les fest-noz, qui avaient presque disparu après les années 1980, sont désormais remplis de Bretons en habits d'époque qui dansent au son des bombardes et des binious.

Une grande tradition religieuse

La côté d'Emeraude dans son ensemble est un territoire possédant une très forte tradition religieuse, où l'on trouve des lieux de culte depuis des temps immémoriaux, dont certains datent de l'époque préchrétienne. Qui se rend sur le Cap d'Erquy ne peut manquer de remarquer le petit îlot sortant de la mer, sur lequel se trouve une chapelle dédiée à l'Archange Saint-Michel. Un nom approprié, car cet îlot rappelle le Mont Saint Michel, situé entre la Bretagne et la Normandie. La chapelle n'est accessible qu'à marée basse par une langue formée de galets. Certaines des chapelles qui se sont maintenues jusqu'à aujourd'hui ont été construites dès le X^{ème} siècle. Beaucoup ont été laissées à l'abandon entre les années 1930 et les années 1980. Depuis cette époque, un large tissu associatif s'est toutefois constitué pour se consacrer à la remise en état et à la préservation de ces chapelles. Ces édifices, qui avaient autrefois un aspect pitoyable et restaient fermés toute l'année à l'exception de rares occasions, ont aujourd'hui des toits intacts, des panneaux explicatifs et des statues restaurées dans les règles de l'art. Beaucoup proposent désormais des heures d'ouverture régulières et les visiteurs sont accueillis par un membre de l'association de promotion de la culture locale en charge de l'entretien de l'église.

Mai

Le Penthièvre du 4/05/23

Sortir



CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL. Les poussins cormorans huppés que l'on peut observer lors des sorties ornithologiques organisées sur les caps. (© Laura Carrier)

JUSQU'AU 6 MAI. Découvrez le Grand Site durant les vacances de printemps

Les vacances de printemps sont là et avec elles, une nouvelle occasion de découvrir le Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel grâce à de nombreuses animations.

PLÉVENON

La vie sauvage explose et s'offre au regard. Jusqu'au 6 mai, l'équipe d'animation du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel propose des animations presque chaque jour pour explorer la nature, découvrir l'économie et le patrimoine local aux côtés de Marion, Jeanne et Aurélien.

Chaussez vos bottes et prenez vos épuisettes pour aller à la rencontre de la vie qui émerge à marée basse. Initiez vous à la biologie marine en classant les espèces trouvées et écoutez des anecdotes incroyables sur ces petits animaux, à découvrir en famille !

Vous pourrez aussi enquêter sur la mystérieuse laisse de mer pour comprendre son impor-

A la découverte du viaduc de Caroual

Côté patrimoine, à partir de 8 ans, l'association des Amis du viaduc de Caroual racontera l'histoire de cet ouvrage d'art tout juste restauré, celle de son concepteur Louis Harel de la Noë, à partir de témoignages et de photographies d'époque, le temps d'une belle balade de

d'Erquy.

Samedi 15 et dimanche 16 avril, découvrez la coquille Saint-Jacques, star du week-end, sous un autre angle, avec des petits ateliers scientifiques très étonnants proposés par les animateurs nature, au stand du Grand Site.

Les oiseaux marins du Cap Fréhel

Animations Nature en famille

« Pour ces vacances, l'accent est mis sur les animations Nature en famille.

GRAND SITE CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL

Dès 6 ans, découvrez les emblématiques oiseaux marins du Cap Fréhel ou ceux de passage en baie de la Fresnaye.

Dès 5 ans partez dans le marais de l'ilet, condensé de vie entre eau salée et eau douce.

tance et réaliser une œuvre collective sur la plage.

Rallye et bricolage dès 10 ans

Pour les plus grands, à partir de 10 ans, apprenez à bricoler des petits objets avec un petit couteau ou encore participez à un rallye coopératif « Les clefs de la ville d'Ys ».

Dès 10 ans, plongez dans le monde du sauvetage en mer, avec la SNSM et Jean-Yves Chateilier qui vous fera monter à bord de la vedette SNS 201 pour découvrir cet engagement bénévole indispensable.

4 km aller-retour.

Crêpe, parc, coquilles et shiitakés

Côté mer, visite de la criée du Port d'Erquy, au petit matin, le temps d'un débarque pour mieux comprendre le parcours du poisson, de la mer à votre assiette, ou encore en promenade au cœur des parcs mytilicoles et ostréicoles.

A terre, visitez la champignonnière Fertile Fungi pour découvrir tous les secrets des pleurotes et des shiitakés

Enfin, pour la 19^e édition de Landes et Bruyères, le Grand Site sera présent au village des exposants d'Erquy et de Plévenon vendredi 28 et samedi 29 avril et propose deux sorties Nature le dimanche 30 avril pour découvrir les oiseaux marins du Cap Fréhel.

■ Réservations obligatoires au 02 96 41 50 83. Programme sur le site Internet grandsite-capserquyfrehel.com et dans les offices du tourisme.



Grand Site cap d'Erquy - cap Fréhel



Grand Site cap d'Erquy - cap Fréhel

Juin

Le Télégramme du 8/06/23



L'édition numérique du
8 juin 2023

Le Télégramme



MIXTE SYNDICAT

A la Une Bretagne Communes Sports Économie Culture et Loisirs Services

Accueil Côtes-d'Armor Lamballe-Armor

Au Cap Fréhel, la population d'oiseaux marins a plus que doublé en dix ans

T Article réservé aux abonnés

Gwen Catheline

Le 08 juin 2023 à 17h00

Bonne nouvelle sur le Cap Fréhel ! Le Grand Site de France confirme être un havre pour les oiseaux marins, notamment les pingouins Torda et guillemots de Troïl, rares et protégés. Au total, on y a recensé 2 000 couples en 2022, plus du double du chiffre de 2012.



Philippe Quéré, animateur Natura 2 000 sur le cap Fréhel, s'occupe du suivi des oiseaux marins de la zone. Il passe des heures à les observer afin de recenser précisément les oiseaux et leurs petits. (Gwen Catheline/Le Télégramme)

1 Plus du double d'oiseaux marins en dix ans

Le territoire du [Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel](#), classé Natura 2000, est devenu un havre pour certains oiseaux marins. En 2022, plus de 2 000 couples de différentes espèces y ont été recensés, contre 865 il y a dix ans. « C'est une hausse impressionnante. C'est que les oiseaux se sentent bien ici », sourit Philippe Quéré, l'homme chargé du suivi et du comptage des oiseaux, qui vivent principalement dans les falaises du cap Fréhel.

“

« Les oiseaux marins regardent beaucoup le succès reproducteur de leurs congénères : les jeunes prospectent avant de choisir un lieu où se reproduire. Cela produit un effet boule de neige ».

”

2 Les raisons de cette hausse

Les raisons de cette forte hausse sont multiples. « On a porté une attention particulière aux prédateurs de ces oiseaux marins et de leurs œufs. Il s'agit notamment d'oiseaux terrestres comme les corneilles, dont on régule la présence. Et puis les oiseaux marins regardent beaucoup le succès reproducteur de leurs congénères : les jeunes prospectent avant de choisir un lieu où se reproduire. Cela produit un effet boule de neige, avec des oiseaux qui viennent d'ailleurs, y compris des côtes anglaises », explique Philippe Quéré. Et le réchauffement climatique ? « Pour le moment, les différents poissons d'eau froide de la Manche n'ont pas été affectés, comme c'est le cas en Méditerranée. Et ces mêmes espèces, dont se nourrissent les oiseaux, ne sont pas trop victimes de la surpêche », informe l'animateur Natura 2000.



Rare et menacé, le guillemot de Troïl a vu sa population de couples reproducteurs augmenter de 22 % sur le cap Fréhel entre 2021 et 2022. (Romain Barbedienne)

3 Pingouins et guillemots en forme

Le cap Fréhel concentre la majorité de l'effectif reproducteur de deux espèces en France : le pingouin Torda et le guillemot de Troïl. Ces deux espèces d'oiseaux nicheurs, parmi les plus rares et les plus menacés du pays, sont à ce titre recensées précisément chaque année. Et elles vont bien : en 2022, cent couples de pingouin Torda ont été comptabilisés, en hausse de 33 % par rapport à 2021 ; et 850 couples de guillemot de Troïl, en hausse de 22 % en un an. Les autres espèces les plus fréquentes sur le cap sont les mouettes tridactyles (276 couples), le goéland argenté (330 couples) et le cormoran huppé (440 couples). Eux aussi se portent plutôt bien, merci.



Sur le cap Fréhel, à Plévenon, des goélands gardent leurs petits tandis que d'autres sont partis chasser. (Gwen Catheline/Le Télégramme)

4 La grippe aviaire bien esquivée

Survenue au cours de l'été 2022, [l'épidémie de grippe aviaire a notamment décimé la colonie de fous de bassan des Sept-Îles](#), au large de Ploumanac'h. Les oiseaux du Cap Fréhel, eux, s'en sont bien sortis, dans l'ensemble. « Elle est arrivée en milieu d'été, au moment où les pingouins et guillemots avaient déjà pris le large, et où les goélands s'étaient dispersés sur la côte après la nidification. On a peut-être perdu 20 % des effectifs de goélands encore présents sur le cap », estime Philippe Quéré.



Philippe Quéré, animateur Natura 2000 sur le cap Fréhel, s'occupe du suivi des oiseaux marins de la zone. Il passe des heures à les observer afin de recenser précisément les oiseaux et leurs petits.
(Gwen Catheline/Le Télégramme)

Une nouvelle recrue au grand site Cap d'Erquy - Cap Fréhel

T Article réservé aux abonnés

Le 07 juin 2023 à 11h11

Le jeune homme va être très présent sur le site en cette période de reproduction, afin d'effectuer un comptage précis.





Ewen Mabil, passionné d'ornithologie depuis l'enfance, aura en charge plusieurs missions au Grand site, et notamment le comptage des oiseaux marins sur le site du Cap Fréhel. (Grand Site)

Ewen Mabil, volontaire en service civique, vient d'être recruté au Grand site. Étudiant en mécanique, il a décidé de mettre entre parenthèses ses études pour s'adonner à sa passion depuis qu'il a quatre ans, qu'est l'ornithologie. Aux côtés de Philippe Quéré, chargé de mission Natura 2000, il va ainsi découvrir les différents métiers du secteur et effectuer le collectage d'informations nécessaire au comptage des oiseaux présents sur le site ornithologique du Cap Fréhel. En cette période de reproduction, il y sera très souvent présent avec ses jumelles. À noter qu'à cette saison, les visiteurs pourront observer de nombreuses espèces d'oiseaux marins, et pourront découvrir la particularité des pingouins, guillemots ou fulmars qui maintiennent fébrilement leur œuf unique entre leurs pattes sur d'étroits pitons rocheux. Attention, tout dérangement de ces espèces en cette période sensible peut provoquer la chute de l'œuf, ou du nouveau né.



Le Télégramme du 9/06/23

Quand des dronistes viennent perturber les oiseaux rares du Cap Fréhel



Des goélands couvent sur ce rocher des falaises du cap Fréhel, à Plévenon. Gwen Catheline/Le Télégramme

Sur le Cap Fréhel, l'équipe Natura 2000 observe les oiseaux depuis les bords de la falaise, depuis la mer au pied du cap... Et par drone, depuis sept ans. « On le fait avec une grande prudence, en restant à bonne distance : un effarouchement sur des oiseaux qui tiennent leurs œufs dans leurs pattes, comme les pingouins, et c'est l'omelette... », prévient Philippe Quéré, l'observateur privilégié des espèces parfois rares du Grand Site de France.

Malotru à télécommande

Animateur Natura 2000 présent en permanence sur le cap, Philippe Quéré voit affluer un nombre toujours croissant de pilotes de drones, pour qui le Cap Fréhel apparaît comme un terrain de jeu magnifique. « On en voit presque tous les jours. Il y a ceux qui restent bien à distance, très haut, c'est d'ailleurs là qu'on fait de bonnes images. Mais d'autres, non ». Et de narrer cet épisode survenu au printemps 2022. « Un jeune droniste amateur s'est amusé à effaroucher les oiseaux nicheurs avec son engin. Il

s'approchait bien trop près. Des goélands ont réagi en attaquant son drone, ce qui les a blessés, mais ils ont fait tomber l'engin dans la mer en contrebas, tout près d'un kayakiste qui passait ». L'incident aurait donc pu blesser quelqu'un, en plus de déranger des espèces protégées. Le délit passible de 1500 € d'amende. Le malotru à télécommande n'a pas été poursuivi. Mais, ayant publié des vidéos de ses forfaits sur les réseaux sociaux, il s'y est ramassé une telle volée de bois vert des internautes qu'il ne l'y reprendra plus.

Droniste sportif

Autre spécimen qui inquiète Philippe Quéré, le droniste sportif se multiplie également, ces derniers temps. « À leurs lunettes de réalité virtuelle, ils font du pilotage extrême en passant à ras des falaises à grande vitesse. On ne peut pas penser aux conséquences pour les oiseaux ». Les protecteurs du lieu les empêchent de s'adonner à ce qui, à cet endroit, nuit à des espèces rares. « On travaille à mettre en place une réglementation plus spécifique ».

Le Télégramme du 16/06/23

MORIEUX

JARDINONS ENSEMBLE. Les enfants ont planté des courges et peuplé l'hôtel à insectes

Une quinzaine d'enfants de 3 à 7 ans ont participé, accompagnés de leurs parents, à l'animation 'Jardinons à la bibliothèque' organisée par la bibliothèque de Lamballe Armor, sur le site « Chaque site du secteur a choisi les actions qu'il souhaitait mettre en place autour des graines et du jardinage », indique Anne-Laure Madec, responsable de la biblio-



L'équipe de bénévoles de Morieux.

thèque municipale et chargée de mission pour la mise en réseau des 4 sites.

Land Art et plantation

À Morieux, des ateliers avaient été mis en place pour des pratiques manuelles liées au jardinage : du Land Art, plantation de courges et de citrouilles que les enfants ont ramenées chez eux. Une structure d'hôtel à insectes avait été fournie et les enfants présents ont pu combler les différentes niches, correspondantes à des types d'insectes. Il a été posé au jardin des maternelles devant la mairie.

A Planguenoual

Prochain rendez-vous, samedi 17 juin, à la bibliothèque de Planguenoual avec un atelier du végétal animé par Florence Gouley du jardin Herbarius.



MORIEUX. Préparation d'un nichoir à insectes avec Marion, animatrice au syndicat des caps. Bibliothèque Morieux

Avec deux créneaux horaires au choix (15 à 16h ou 16 à 17h), elle va proposer une découverte de légumes originaux et colorés, de condiments aux saveurs rares et de plantes

aromatiques surprenantes. L'exposition 'Premier printemps' d'Anne Crausaz prêtée par le Conseil Départemental est posée du 16 au 24 juin sur le site de Planguenoual.

Ouest France du 21/06/23

Hénanbihen. Les petits de l'école publique ont observé les oiseaux de mer



Vendredi, les deux classes maternelles de l'école publique ont bénéficié d'une animation sur les oiseaux marins, au cap Fréhel, avec Jeanne et Marion, du Grand site de France cap Fréhel – cap d'Erquy. Les enfants ont d'abord fait travailler leur sens du toucher pour découvrir les grandes caractéristiques des oiseaux. Ensuite, ils ont observé les goélands et les cormorans de la falaise. La semaine prochaine, un parent d'élève, pêcheur professionnel, viendra leur parler de son métier et leur apportera des araignées de mer. | OUEST-FRANCE

Petit Bleu du 22/06/23

PIC DE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE. En visite au cap Fréhel, la ministre du tourisme détaille les mesures du gouvernement

Lundi 19 juin, Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée du Tourisme a présenté la feuille de route destinée à la gestion des flux touristiques, au cap Fréhel, un site très visité l'été.

« Dans le monde, 95% des touristes, se concentrent sur 5% du territoire. En France, ils se concentrent sur 20% de notre territoire. Une réflexion s'est engagée avec



l'Ademe, Atout France et le Réseau des Grands sites de France afin d'élaborer un plan d'actions, en 15 mesures, pour lutter contre les pics de fréquentation sur les sites touristiques », a expliqué Olivia Grégoire devant un parterre de représentants de l'état, des collectivités, et d'élus locaux, venus accueillir la ministre le 19 juin au cap Fréhel.

Lors de sa présentation, la ministre a déploré que des visiteurs « se voient refuser l'accès à une site au motif que celui-ci est à saturation. Nous devons impérativement améliorer la gestion de ces pics de fréquentation. »

Les influenceurs au travail

Ainsi, la ministre a assuré que le grand public serait mieux sensibilisé. Afin d'assurer une promotion équitable des territoires, une grande campagne de communication nationale se déroulera début 2024 avec, notamment, la participation d'influenceurs.

« Des boîtes de contactage, par exemple, pourront être installées sur les sites les plus sensibles, et une aide financière pourra être attribuée aux collectivités qui le souhaitent », a assuré la ministre.

Enfin, les moyens humains seront renforcés avec une enveloppe de 2 millions d'euros consacrée au développement de stratégies et à la création d'un réseau d'ambassadeurs. Une plate-forme numérique sera en ligne début 2024 pour un partage d'expériences où les collectivités pourront puiser des ressources.

Lisa Thomas, présidente du Syndicat Mixte Cap d'Erquy-Cap Fréhel, a, quant à elle, présenté les actions d'ores et déjà entreprises dans le cadre de la démarche paysagère adoptée, comme la fermeture de certains sentiers sauvages, le balisage des cheminements sur les sites ou encore le recul des zones de stationnement des véhicules.

Mais ces actions ne sont pas



Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et Hervé Van Praag, Maire de Plévenon Photo Maryse TESSIER

cœur du port d'Erquy, dans la grande salle panoramique de la criée.

Au cap Fréhel,

France, et sa faune et sa flore, extrêmement riches, sont à protéger. De plus, le Cap Fréhel est un site exemplaire, car la collectivité n'a eu de

zone de stationnement. » Olivia Grégoire a poursuivi sa visite ministérielle à Saint-Malo, où elle devait rencontrer les membres de la Confédération

Ouest France du 20/06/23

Ouest-France
Mardi 20 juin 2023

France

Un plan national pour gérer les flux touristiques

Pour détailler le premier plan national de lutte contre les pics de fréquentation, la ministre du Tourisme Olivia Grégoire a choisi le cap Fréhel (Côtes-d'Armor). Un haut lieu touristique cité en exemple.

Le vendredi de l'Ascension au Mont-Saint-Michel, des navettes avaient été interrompues à cause d'un afflux trop important de visiteurs. Un cauchemar sans lendemain ? C'est en tout cas le souhait formulé par Olivia Grégoire, la ministre déléguée chargée du Tourisme, au cap Fréhel, dans les Côtes-d'Armor, où elle a détaillé, hier, le plan national pour lutter contre les pics de fréquentation. « Ces moments ne bénéficient à personne, qu'on soit un local, un touriste ou un commerçant. »

Campagne de communication nationale, financement d'outils de mesure, création d'un observatoire des sites touristiques majeurs, mise en place d'un réseau d'ambassadeurs... À travers quinze mesures déployées dès 2023 et poursuivies en 2024, le gouvernement souhaite à la fois « renforcer l'acceptabilité des flux touristiques pour les



haïte à la fois « renforcer l'acceptabilité des flux touristiques pour les habitants locaux et permettre à ceux qui découvrent les richesses de notre pays de bénéficier d'une meilleure expérience de visite ».

« Des stratégies adaptées à la réalité du terrain »

Près de deux millions d'euros vont être mobilisés pour « soutenir une trentaine de territoires pilotes dans la mise en place d'outils de stratégie de gestion de leurs flux touristiques », a précisé Olivia Grégoire. Une fois qu'on aura des données chiffrées, il s'agit de déployer des circuits, des parcours et des stratégies adaptées aux réalités du terrain. » Des influenceurs vont être sollicités pour promouvoir des sites touristiques qui sont moins fréquentés.

Ces mesures ont été coconstruites



Olivia Grégoire, ministre en charge du Tourisme, s'est rendue au cap Fréhel (Côtes-d'Armor) hier. (PHOTO : VINCENT MICHEL OUEST-FRANCE)

avec des acteurs du tourisme, parmi lesquels le réseau des grands sites de France, dont font partie les caps d'Erquy et Fréhel. Ils ont été cités en exemple par la ministre. Avec deux millions de visiteurs par an, cet ensemble « est possiblement le site le plus fréquenté de Bretagne avec pourtant une gestion des flux dans le respect de la faune et de la flore, mais aussi de l'accueil touristique ». Sur place, les parkings réservés aux voitures ont reculé d'une centaine de mètres, au profit des chemins pédes-

tres et cyclables. Les sentiers ont été limités pour permettre une reconquête de la végétation.

« Ici, c'est surtout la compréhension des habitants du territoire qui peut être tendue », témoigne Hervé Van Praag, maire de la commune de Plévenon, sur laquelle s'étendent les landes du cap Fréhel. Il trouvera peut-être des solutions dans la boîte à outils qu'appelle de ses vœux la ministre : « On doit mieux partager les expériences. Une plateforme va être mise en place en ce sens pour

que les gestionnaires de sites aient une sorte de bibliothèque afin de puiser des retours d'expérience concrets mis en place par d'autres communes. »

Y figurera sûrement la décision du maire de l'île de Bréhat, Olivier Carré, de limiter le nombre de visiteurs à 4 700 entre le 14 juillet et le 25 août, afin d'améliorer leur accueil sur place. « C'est une mesure de bon sens, courageuse pour la survie de l'île », a glissé la ministre.

Thibault BURBAN.

Le Télégramme du 5/07/23

Ces paysans remettent de la biodiversité dans leurs champs



Par **Bruno Salaun**

Le 05 juillet 2023 à 10h21

Comment réintroduire de la biodiversité dans les fermes bretonnes ? Avec quels effets ? Douze associations agricoles et naturalistes créent un collectif pour avancer, y embarquer les citoyens.



L'éleveuse costarmorcaine Katell Lorre, avec ses animaux qui contribuent à l'entretien des landes du Cap Fréhel. (Photo Daniel Huon)

« Il y avait du maïs conventionnel dans une parcelle que j'ai convertie en prairie et blé noir. Six mois après le premier inventaire il y a deux ans, on a trouvé une soixantaine d'espèces différentes », signale Katell Lorre. « On a retrouvé des alouettes des champs, alors qu'elles régressent dans le secteur de Fréhel/Saint-Cast. Il y en avait sept au début, une vingtaine aujourd'hui. Je préserve leurs nichées », signifie [la Costarmoricaïne, installée en bio depuis dix ans.](#)



Haie diversifiée et bande enherbée de 3 m de large en bordure d'une parcelle de blé noir : « Une réserve pour les insectes bien utiles pour défendre la culture des parasites », insiste Katell Lorre, de la Petite ferme d'Émeraude. (Le Télégramme/Katell Lorre)

Cette illustration se révèle emblématique d'une osmose recherchée entre agriculture et biodiversité. L'enjeu n'est pas mince. Les remembrements, la mécanisation effrénée, les intrants chimiques à l'œuvre depuis des dizaines d'années, ont favorisé les rendements agricoles mais ont aussi nui à la biodiversité rurale. Selon les études, [près de 80 % des insectes auraient disparu en 30-40 ans en Europe](#), de même que [40 à 60 % des oiseaux des zones agricoles en France](#).

L'inspiration est venue de Vendée

S'inspirant d'expériences menées dans le marais breton vendéen, qui se sont notamment traduites par la conquête de 1 500 hectares de fermes [Paysans de nature](#), connectés à une réserve naturelle, douze associations bretonnes entendent régénérer la biodiversité sur les exploitations agricoles. Le collectif Paysans de nature Bretagne naît sous l'impulsion de Bretagne Vivante, la LPO, la Fédération des agrobiologistes de Bretagne et des groupements d'agriculteurs biologistes, d'Agriculture paysanne, etc. Son slogan pourrait être : « réensauvager la ferme ! », avec l'idée que la biodiversité sert les cultures et que des pratiques culturelles vertueuses servent la biodiversité.



Dans l'une des prairies diversifiées de Katell Lorre à Saint-Cast-le-Guildo, un papillon de la famille des Zygènes a trouvé refuge. (Katell Lorre)

« Il s'agit aussi d'y entraîner des citoyens pour acquérir du foncier et installer de nouveaux paysans. Ce sont des projets de territoire animés par des commissions mixtes. En Vendée, ils ont réussi à se saisir de ces problématiques, dont celle de l'alimentation, en multipliant les fermes favorables à la biodiversité. En Bretagne, on a quelques îlots de fermes en agriculture bio, qui cherchent à aller plus loin dans ce registre », décrit Martin Diraison, administrateur de Bretagne Vivante et de Paysans de nature Bretagne.

Haies, bandes enherbées, plan de pâturage...

Katell Lorre fait partie de ceux qui ouvrent la voie. Cette titulaire d'un BTS Gestion est éleveuse de chèvres, moutons, vaches (etc.) et cultive le blé noir. Un naturaliste l'aide à reconquérir des parcelles, entretenir des landes, adapter son plan de pâturage pour rouvrir des milieux, recréer des zones humides... Elle laisse des bandes enherbées, une haie diversifiée tout autour du blé noir pour favoriser leur colonisation par des insectes susceptibles de se nourrir de ravageurs, de contribuer à la pollinisation des plantes ou à l'entretien des sols.

Dans une parcelle de joncs et ronces assainie par un broutage graduel des animaux, elle a retrouvé une quinzaine d'espèces de fleurs et plantes : « c'est beaucoup plus appétant pour les animaux et plus joli, il y a des insectes partout, les pollinisateurs sont revenus », relate-t-elle. « Les intérêts agronomiques sont assez convergents avec les intérêts d'une faune et d'une flore abondantes. Ce que l'on cherche avant tout, c'est le respect des cycles biologiques », conclut Martin Diraison.

Le Télégramme du 29/07/23

Lisa Thomas aux côtés de Marlon David, Céline Barrere, Isabelle Pommier, Emilie Gayet, Hedwige Gagey et Clotilde de Brito.



PLÉVENON

Découvrir le littoral à travers un carnet de paysages

Le littoral du grand site Cap d'Erquy Cap Fréhel dans un carnet, c'est le travail réalisé par trois aquarellistes locales : Hedwige Gagey, Isabelle Pommier et Emilie Gayet. Une exposition est ouverte pour contempler leurs œuvres, à Plévenon.

• Dans la continuité du projet « Regards sur les paysages », commencé par le grand site Cap d'Erquy Cap Fréhel en 2021, trois aquarellis-

tes du secteur ont sillonné ces derniers mois, le littoral du territoire du grand site, de Fréhel à Pléneuf-Val-André, pour restituer leurs œuvres dans un carnet de paysages.

Trois artistes locales

Mercredi 19 juillet, se déroulait dans les locaux du grand site, le vernissage de l'exposition de leurs aquarelles originales reprises dans ledit carnet, en présence des trois artistes, Lisa Thomas, présidente du grand site, Marie-Laure Cayatte, directrice et des élus du territoire des caps. C'est en 2022, que l'idée de réaliser un carnet de paysages dans le même esprit qu'un carnet de voyage, a germé au grand site. Idée émanant notamment de Marlon David, animatrice qui a proposé de continuer le thème des regards sous cette forme, en collaboration avec

trois artistes locales, Hedwige Gagey, Isabelle Pommier et Emilie Gayet.

Diviser pour mieux... représenter !

L'ouvrage emmène celui qui le feuillette à la découverte du magnifique littoral du grand site. Pour la réalisation, les trois aquarellistes se sont réparti les secteurs, chacune prenant ainsi un tronçon : Hedwige de la baie de la Fresnaye à Pléhérel plage, Isabelle de Pléhérel plage à Port Blanc, à Erquy, et Emilie, de Port Blanc à la Ville Berneuf. L'exposition est ouverte jusqu'au 28 juillet du lundi au vendredi, dans la salle muséographique du grand site, à Plévenon de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Entrée libre. Le carnet de paysages d'un cap à l'autre est en vente au prix de 10 € sur place.

Quinze randonneurs enchantés de la rando « Cap sur le Cap »

● Dans le cadre des animations estivales proposées par le grand site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, l'association les p'tits potes organise gratuitement des randonnées pédestres pour faire découvrir le patrimoine naturel, historique et culturel de la commune.

Un pot de l'amitié

pour récompenser les braves
Jeudi 20 juillet, la randonnée de 12 km intitulée « Cap sur le Cap », a réuni une quinzaine de marcheurs composés de locaux et de touristes, ravis de découvrir le site du Cap Fréhel et ses environs. Toujours dans son esprit de convivialité, un pot de l'amitié a même été offert aux randonneurs par l'association à mi-parcours. La prochaine randonnée « Des hauts et des

bas », partira de Port à la Duc (devant l'ancienne petite gare) le jeudi 3 août à 14 h (durée 3 à 4 h - 8 km), une randonnée en campa-

gne du côté de la baie de la Fresnaye pour aller découvrir en haut le viaduc de Port Nieux et redescendre.



Les randonneurs étaient guidés par Bernard et Dominique, deux membres actifs de l'association les p'tits potes.

Guide été Ouest France

L'immensité des caps d'Erquy et Fréhel

Incontournable. Labellisés Grand site de France, les deux caps offrent plus de 5 000 hectares d'espaces naturels préservés. À arpenter à pied, à vélo sur la Vélomaritime ou en bateau.

Se rendre aux caps d'Erquy et Fréhel offre la promesse d'une immersion au cœur d'une nature sauvage. Une mosaïque de paysages à couper le souffle du haut des falaises par le sentier de douaniers, entouré de certaines d'hectares de tapis de landes. Ces dernières, composées d'ajoncs et bruyères, déclinent leurs couleurs du vert au jaune en passant par le violet, selon les saisons, contrastant avec le bleu de la mer ou du ciel et les roches de grès rose.

Labellisé Grand site de France, 5 170 hectares déclinent cinq entités de paysages : la côte rocheuse d'Erquy à Plévenon et sa succession de reliefs entre dunes, landes côtières et falaises.

Autre entité : l'anse naturelle d'Erquy dont le bourg forme un véritable amphithéâtre s'ouvrant sur la mer... À l'est, le marais de l'Islet et son grand pré-salé, assez unique, dont l'ambiance change au fil des marées et saisons. Les versants ouest de la baie de la Fresnaye en sont un autre visage.

Neuf monuments historiques classés

Son phare, vigie du cap Fréhel, est le point culminant de la côte d'Émeraude. Initialement construit au milieu du XIX^e, il fut détruit par les Allemands après l'avoir utilisé comme poste d'observation pendant la seconde Guerre mondiale. Reconstitué dans les années 50 et toujours en fonction,



Les bruyères et ajoncs rivalisent de couleurs en été au cap Fréhel.

(OUEST PHOTO - NÉRA BICHARD)

nement, c'est l'un des cinq phares français les plus puissants. Sa lanterne, située à plus de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer, porte à plus de 53 km.

Le patrimoine architectural du Grand site ne se résume toutefois pas à cet imposant ouvrage avec pas moins de neuf monuments historiques classés. Parmi ceux-ci, le superbe Fort la Latte ainsi que de nom-

breuses pépites : des ouvrages de Harel de la Noé, la pittoresque station balnéaire d'inspiration anglo-normande de Sables-d'Or-les-Pins ou encore l'îlot Saint-Michel accessible à marée basse et sa jolie chapelle...

Des animations pour tous

Les guides nature du Grand site de France cap d'Erquy-cap Fréhel proposent un vaste programme de sor-

ties thématiques : en famille, pour les enfants sans les parents, « économie locale » ou « histoire et patrimoine », des balades « au clair de lune », à cheval, en kayak, paddle ou même palmées.

Renseignements. Grand site de France cap d'Erquy-cap Fréhel, à Plévenon. www.grandsite-caperquyfrehel.com. Tél. 02 96 41 50 83.

Du haut du phare, à vélo ou en bateau



Le belvédère du cap Fréhel est visible depuis la mer, lors d'excursion de deux heures environ.

(CRÉDIT PHOTO : NÉSTA BROUARD)

À vélo

Une voie verte, sur le tracé de la Vélomaritime, permet de longer le littoral du Grand site du cap Fréhel aux Grèves d'en bas. Elle bifurque ensuite un peu plus dans les terres, empruntant le pont du Marais bâti par Harel de la Noé et rejoignant Erquy.

Renseignements. De nombreux points de location. www.lavelomaritime.fr

En bateau

Armor Navigation vous propose d'embarquer vers le cap Fréhel au départ du port d'Erquy lors d'une excursion d'un peu plus de deux heures

qui vous fera découvrir d'autres sites exceptionnels : le cap d'Erquy, l'îlot Saint-Michel, les Sables-d'Or, Le Fort la Latte.

Renseignements. Gare maritime, à Erquy. www.armor-navigation.com. Tél. 02 96 33 04 45

Du haut du phare

Du haut de sa lanterne, un panorama exceptionnel se déploie sur la lande, la rade de Saint-Malo, les îles anglo-normandes ou la baie de Saint-Brieuc.

Renseignements. Ouvert tous les jours, de 10 h à 19 h. Billets de 1,50 € à 3 €. www.dinan-capfrehel.com

Majestueux Fort la Latte, château sur la mer



Une magnifique vue de l'ensemble du fort se déploie du haut de son donjon.

(CRÉDIT PHOTO : NÉSTA BROUARD)

Véritable château fort, vaisseau de grès rose dominant la mer sur son éperon rocheux, le Fort la Latte ou de la Roche Goyon fut érigé au XIV^e siècle. Au XVI^e, il fut incendié et seul le donjon résista. Il fut ensuite transformé entre le XVI^e et le XVII^e.

Magnifiquement entretenu, on y accède par un impressionnant pont-levis. Dominant la mer, chapelle, logis, salle des gardes, courtines, oubliettes, canons du XVI^e, arbalètes à tour ont traversé les siècles. Intra muros, un joli jardin médiéval de plantes aromatiques et médicinales a été aménagé ainsi qu'un potager. Montez au sommet de son donjon pour

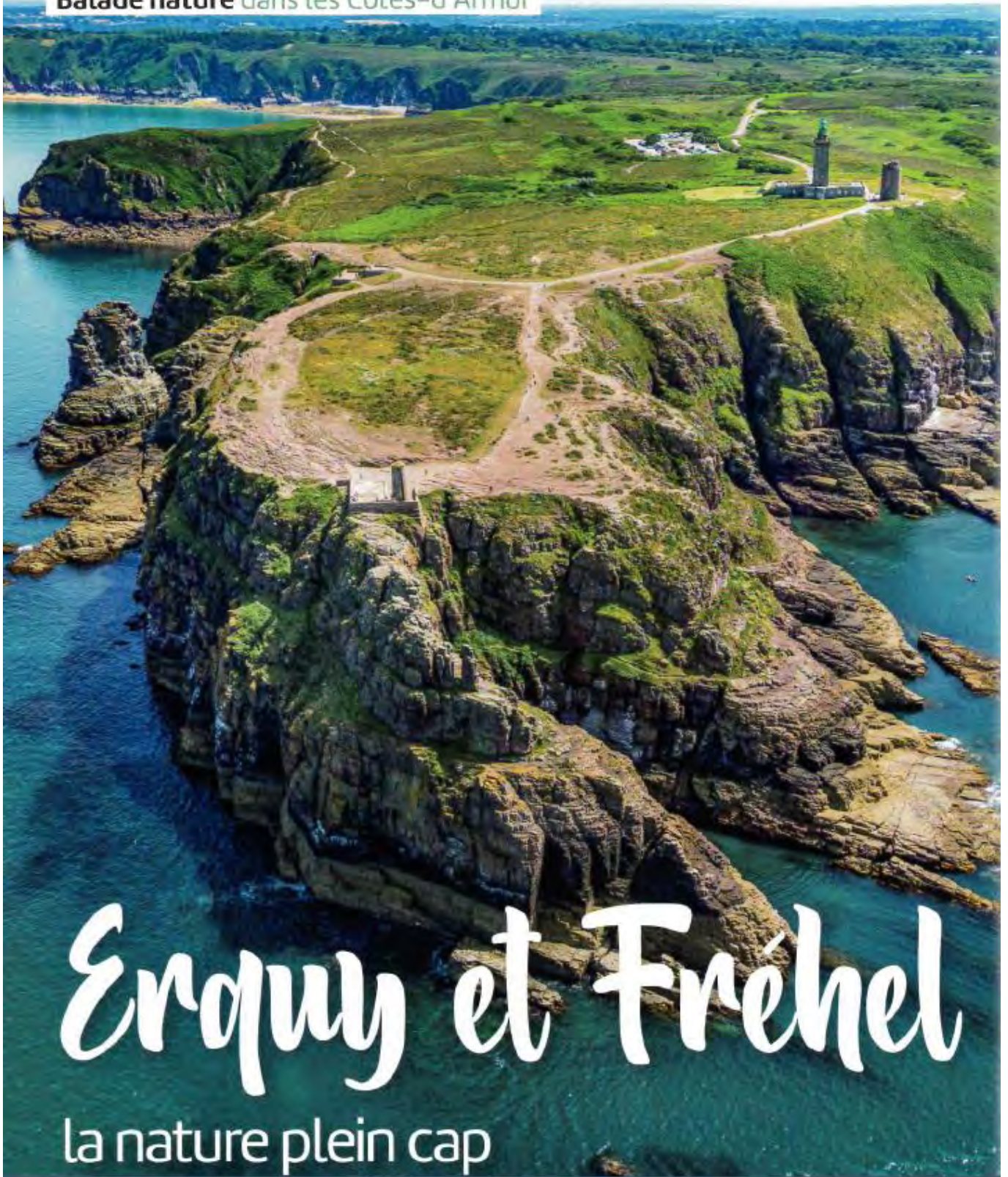
profiter de superbes panoramas sur la mer et le cap Fréhel, son voisin à 5 km. Remarquablement restauré, il a servi de décors pour de nombreux films comme *Les Trois mousquetaires*, *les Vikings* ou *les Chouans*.

Du 9 au 12 août, des Médiévales s'y déroulent avec des tournois de fauconnerie, de chevalerie, un village médiéval, des spectacles et un marché.

Renseignements. Le Fort la Latte, à Plévenon. Billet d'entrée de 5 € à 7,50 €. Gratuit pour les mois de 5 ans. www.lefortlatte.com. Tél. 02 96 41 57 11.

Mag' Voyage à l'Ouest

Balade nature dans les Côtes-d'Armor



Erquy et Fréhel

la nature plein cap



La force des éléments et de la nature s'impose entre les caps d'Erquy et de Fréhel. Sur ce littoral classé Grand site de France, dans les Côtes-d'Armor, plus de 5 000 hectares de paysages préservés et d'une large diversité se déploient.

Texte : Néréia Brouard.

Se rendre aux caps d'Erquy et de Fréhel offre la promesse d'une immersion au cœur d'une nature sauvage, en contact direct avec la force des éléments. Une mosaïque de paysages à couper le souffle, à découvrir du haut des falaises en empruntant un sentier de douaniers certifié de centaine d'hectares de tapis de landes. Au gré des saisons, ajoncs et bruyères y déclinent leurs couleurs, du vert au jaune en passant par le violet, en un superbe contraste avec le bleu de la mer ou du ciel et le rose des roches de grès.

Le territoire est immense : « 5 170 hectares, englobant tout ou partie de quatre communes : Erquy, Fréhel, Plévenon et Plurien, décrit Marie-Laure Cayatte, directrice du syndicat mixte du Grand site de France cap d'Erquy-cap Fréhel. Il est surtout connu pour ses deux sites classés majeurs : les caps d'Erquy et de Fréhel, aux paysages emblématiques. »

UNE PALETTE DE COULEURS

« Cinq entités paysagères composent ce vaste territoire, détaille la directrice, avec, pour marqueur identitaire, le grès rose. » Une roche caractérisée par la présence d'oxyde de fer. Sa formation remonterait à



Marie-Laure Cayatte, directrice du syndicat mixte du Grand site de France cap d'Erquy-cap Fréhel.

460 millions d'années. « Parmi ces différents paysages, on observe la côte rocheuse d'Erquy à Plévenon et sa succession de reliefs, entre dunes, landes côtières et falaises. L'anse naturelle d'Erquy, dont le bourg forme un amphithéâtre ouvert sur la mer, compose une autre entité. À l'est, le marais de l'Islet et son grand pré-salé déclinent des ambiances variées au fil des marées et saisons. Les versants ouest de la baie de la Fresnaye offrent un autre visage. »

Boisés, ils forment une large frange entre le plateau agricole et le domaine maritime constitué d'une vasière et d'étendues de bancs de sable. Dernière facette de ce territoire naturel préservé, les hameaux et villages dans lesquels métairies, longères, chapelles, manoirs et châteaux (tels que celui de Bienassis, bâti en grès rose) ponctuent la campagne et ses haies bocagères.

Balade nature dans les Côtes-d'Armor



Le Fort La Latte, star du ciné

Il domine fièrement la mer depuis son éperon rocheux. Ce vaisseau de grès rose, véritable château fort, aussi connu sous le nom de la Roche Goyon (l'une des plus anciennes familles bretonnes), fut érigé au XIV^e siècle. Magnifiquement entretenu, on y assiste par un impressionnant pont-levis. Du haut de son donjon, il offre de superbes panoramas sur la mer et le cap Fréhel, un voisin distant d'à peine cinq kilomètres. Du 9 au 12 août 2023, les Grandes Médévales y accueillent toumas de fauconnerie, chevalerie, village médiéval, spectacles, marché...



Entre les emblématiques caps d'Erquy et de Fréhel, cet espace naturel offre une multitude de paysages splendides et variés, entre lande, plage, falaise...

VIGIE AU-DESSUS DE LA MER
Vigie du cap Fréhel, le phare est le point culminant de la côte d'Emeraude. Initialement construit au milieu du XIX^e siècle, il fut détruit par les Allemands après l'avoir utilisé comme poste d'observation au cours de la Seconde Guerre mondiale. Reconstitué dans les années 1950, toujours en fonctionnement, il est l'un des cinq phares français les plus puissants. Sa lanterne, installée à plus de cent mètres au-dessus du niveau de la mer, porte à plus de 53 kilomètres.

Mais le patrimoine architectural du Grand site ne se résume pas à cet imposant ouvrage et compte au total neuf monuments historiques classés, parmi lesquels, le superbe Fort La Latte. Il faut aussi découvrir quelques autres pépites, tels que les ouvrages d'art signés par Harel de la Noé, la pittoresque station balnéaire d'inspiration anglo-normande de Sables-d'Or-les-Pins ou encore l'Ilor Saint-Michel et sa jolie chapelle, accessibles à marée basse.

C'est en 2019 que cette immensité préservée a reçu le label Grand site de France. Le troisième de Bretagne, avec la pointe du Raz (Finistère) et les dunes sauvages

de Glères (Morbihan). « Le résultat d'un travail de longue haleine, selon Marie-Laure Cayatte, entamé il y a une vingtaine d'années pour concilier la fréquentation touristique avec la préservation des paysages et de leur biodiversité ».

Le Grand site est également en partie estampillé Natura 2000 sur sa zone littorale, grâce à ses actions de protection d'habitats et d'espèces. Ici, la nature fait loi, malgré les chiffres impressionnants du nombre de visiteurs : près de deux millions chaque année, dont presque un million sur le seul cap Fréhel.

En 2022, le Grand prix national du paysage, décerné tous les deux ans par le ministère de la Transition écologique, a récompensé le paysagiste Alain Freyret et le Conservatoire du littoral pour leur projet de valorisation et de protection du cap Fréhel. « L'originalité, souligne Marie-Laure Cayatte en conclusion, c'est de l'avoir donné à un espace naturel plutôt qu'à un parc ou un jardin façonné par l'homme. Il s'agit d'une première et elle touche justement une requalification qui a cherché à enlever l'empreinte de l'humain sur la nature. »



Le cap Fréhel est le plus important ensemble de landes littorales de France.

Idee de balade

Du cap Fréhel au Fort La Latte

12,5 km 4 h - Balises : Blanc, rouge et blanc - Difficulté : moyenne
Accès : Rejoignez le cap Fréhel. Cliquez-voilà sur le parking du cap, devant de juin à octobre (GPS : 48.6635 / -2.319)

Une balade sur les hautes falaises et à travers la lande qui mène sur deux sites emblématiques de la côte Nord de la Bretagne : le cap Fréhel et Fort La Latte.

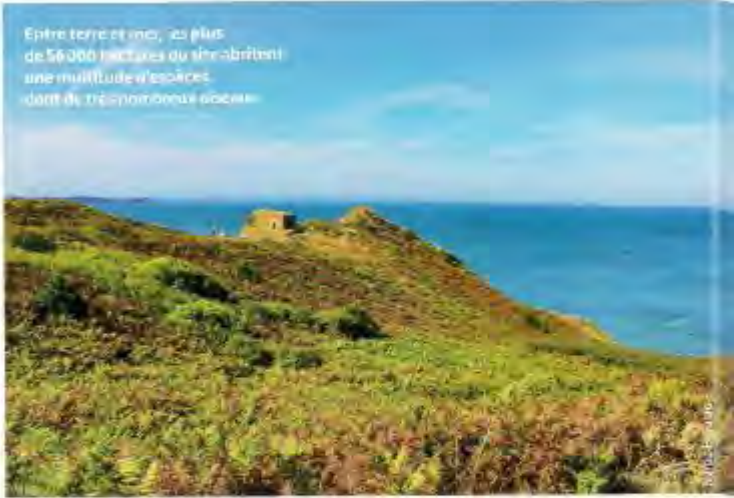
- 1. **Départ.** Du parking, rejoignez le phare puis la pointe, empruntez le sentier à droite. Vous dominez le rocher de la Fauconnière, vous passez à proximité de la pointe de la Teignouse. Poursuivez jusqu'à la pointe de la Latte.
- 2. **Du Fort La Latte,** reprenez le sentier, descendez et longez la falaise en sous-bois. Continuez sur 1,5 km.
- 3. **Au surplomb de la crique de Vougamont,** prenez le sentier qui monte à droite. À la Ville Galopin, continuez tout droit par la petite route jusqu'à la D17. Prenez à droite sur 150 m. Tournez à gauche au panneau Rue de la Pointe de Rohain. Traversez le village de La Latte.
- 4. **Traversez la route,** poursuivez en face par l'allée de la Ville Orioux. À l'embranchement, continuez sur la gauche et à 80 m, tournez à droite. Le chemin bifurque sur la gauche, vous rejoignez la Ville Meunier. Au carrefour, prenez le chemin à droite, continuez tout droit.
- 5. **À l'intersection,** juste avant la route, bifurquez dans le chemin à gauche. Laissez les sentiers qui partent sur la gauche. Poursuivez tout droit jusqu'à rejoindre la route du cap Longez-la à gauche sur 350 m. Dans le virage, au terre-plein, passez la barrière sur la droite, poursuivez à travers la lande jusqu'à la D34.
- 6. **Traversez la route et prenez la sente en face.** Continuez sans quitter la sente jusqu'au cap.



Balade nature dans les Côtes-d'Armor



Aurélien Pierre, chargé de mission Natura 2000.



Entre terre et mer, 23 plus de 56 000 hectares du site abritent une multitude d'espèces, dont de très nombreuses oiseaux.

« Les oiseaux s'abritent dans les landes, les falaises et les îlots »

Tour d'horizon des espèces végétales et animales préservées sur le Grand site avec Aurélien Pierre, chargé de mission Natura 2000. Propos recueillis par Néréa Brouard.

Quelles sont les particularités de la diversité d'habitats naturels que les caps abritent ?

La partie du Grand site, labellisée Natura 2000, s'étend du port d'Erquy jusqu'à la pointe des Corbières, à Saint-Cast-le-Guildo, pour la partie terrestre. Et en mer, jusqu'à la limite des eaux internationales, soit 56 500 hectares au total. 34 habitats terrestres variés y sont protégés par des directives européennes. On peut évoquer les landes, falaises, dunes, prés-salés et boisements, pour ne citer que les plus importants.

Le site semble surtout réputé pour ses oiseaux marins ?

Le cap Fréhel accueille en effet plusieurs colonies d'oiseaux marins. Huit espèces y nichent dont certaines sont emblématiques. On a ainsi recensé 700 couples du guillemot de troil, soit 85 % de l'ensemble de la population française. De la famille des pingouins, il a la particularité de pondre un unique œuf, aux couleurs et motifs différents selon les nichées, dont la forme de poire lui évite de tomber de la falaise.

On a aussi compté 80 couples du pingouin torda, ainsi que des faucons pèlerins. Nous avons encore

des rouettes tridactyles, qui viennent se mettre à l'abri des prédateurs sur les falaises de 70 mètres d'altitude ou sur les îlots en mer.

Les landes abritent-elles aussi de nombreuses espèces ?

Entre les deux caps s'étalent quasi 600 hectares de landes. Le cap Fréhel est d'ailleurs le plus gros ensemble de landes littorales de France. La fauvette pitchou et l'engoulevent d'Europe y trouvent notamment refuge. On peut observer ces différentes espèces d'oiseaux, marins ou de landes, au printemps et en été en période de reproduction.

L'hiver, dans la baie de la Fresnaye, environ 2 000 oiseaux issus d'une vingtaine d'espèces différentes, viennent aussi en hivernage. On trouve des courlis cendrés, des huîtriers pie ou encore des bernaches cravants.

Quels autres animaux profitent de la nature préservée des caps ?

Des chauves-souris viennent hiverner dans les grottes ou les bunkers des caps. De nombreux amphibiens, dont des tritons marbrés, profitent des mares des landes humides. Dans ce type d'habitations, on observe également des azurés des mouillères, un papillon protégé nationalement. Des reptiles comme des vipères péliades ou des coronelles lisses y ont également élu domicile. En mer, de nombreux marsouins et dauphins s'ébattent. ■



Quelque 700 couples de guillemot de troïl ont élu domicile sur le Grand site des caps.

Thierry Cheux, Archives Ouest-France



Les superbes falaises offrent un abri sûr aux nombreuses mouettes tridactyles qui vivent sur le territoire.

Thierry Cheux, Archives Ouest-France

Idée de balade

Circuit des plages sauvages à Erquy

8 km 2h30 - Balise : Jaune -

Difficulté : moyenne. **Accès :** Sur la N12 entre Saint-Brieuc et Lamballe, prenez la D786 vers Erquy. Au rond-point à l'entrée d'Erquy, suivez la direction cap d'Erquy. Garez-vous sur le parking du cap. (GPS : 48.6419 / -2.4634).

À travers les bois de pin et la lande dominant la falaise, à la découverte du site naturel protégé du cap d'Erquy, classé Grand site de France.

D **Départ.** Du parking, empruntez la rue de Plaine Garenne à gauche. Au bout, poursuivez tout droit dans l'allée. À 200 m, virez à gauche jusqu'à une route que vous longez à gauche sur 80 m. Dans le virage, au niveau de la barrière, prenez à droite. Vous arrivez sur le sentier des carrières. Empruntez les passerelles des deux lacs de carrière dits « lacs bleus ». Continuez tout droit. Vous rejoignez la pointe des Trois Pierres (four à boulets). Remontez jusqu'au corps de garde.

1 Longez la route à gauche jusqu'à l'aire de stationnement. Suivez le sentier qui fait le tour du cap.

2 Vous rejoignez une allée, prenez à gauche. Avant la plage de Lourtuais, prenez le sentier à droite. Au croisement de sentiers, continuez à gauche. Vous atteignez la pointe de la Mare aux Rêts et rejoignez le chemin d'accès de la plage du Portuais. Descendez à gauche, avant la plage, reprenez le sentier à droite. Poursuivez jusqu'à redescendre vers la route qui mène à la plage du Guen.

3 Prenez à droite et au parking, prenez le chemin de sable à droite. Traversez la pinède. Au bout, à proximité d'un lotissement, prenez à droite le chemin de la Côte du Haut Portuais. Au carrefour, suivez la rue à gauche jusqu'au parking.



Mag'B1 Bretagne

LA BRETAGNE DE...

Dans la vie, elle s'appelle Julie Budet, mais elle est plus connue sous son nom de scène : Yelle.

La chanteuse briochine à la carrière internationale garde sa région chevillée au corps. De Saint-Brieuc à Ouessant en passant par le cap Fréhel, elle nous dévoile ses coups de cœur.



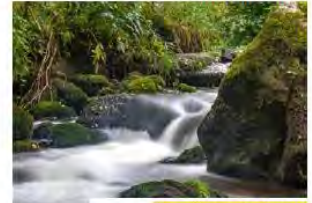
YELLE

“
Il y a toujours cet effet « waouh » quand on se rend au cap Fréhel.
 ”

J' ai grandi à Plaine-Haute, au sud de la baie de Saint-Brieuc (Côtes d'Amor). C'est le lieu de mes premières explorations. En bas de la maison familiale, littéralement, il y avait les chaos du Gouët, un site aussi fascinant que mystérieux. Je me sentais privilégiée de pouvoir m'y rendre tous les jours. C'était notre terrain de jeu ! On ressent une joie enfantine à sauter de rocher en rocher et à s'y baigner en été.

Aujourd'hui, j'habite toujours la région, en baie de Saint-Brieuc. Avec mon conjoint Jean-François [Perrier, qui l'accompagne également sur scène sous le pseudonyme GrandMarnier, NDLR], on prend toujours autant de plaisir à se promener sur le littoral, notamment sur les sentiers du cap Fréhel. Là-bas, la beauté est partout, de l'immense falaise à la charmante bruyère. Il y a toujours un effet « waouh » quand on s'y rend.

LA BRETAGNE BICOÛTE



Les chaos du Gouët

Le site naturel des chaos du Gouët tire son nom d'un petit fleuve côtier qui serpente au milieu d'imposantes roches granitiques couvertes de mousse. Depuis le hameau de Sainte-Anne-du-Houlin, entre Plaine-Haute et Saint-Julien, un circuit de randonnée d'une dizaine de kilomètres permet de découvrir cette curiosité géologique.

baiedesaintbrieuc.com/situ/chaos-du-gouet

La Bretagne comme refuge

Plus à l'ouest, je suis récemment allée me balader sur la côte du Finistère nord et j'ai adoré. Depuis le pays des Abers jusqu'au secteur de Porspoder, l'expérience est magique. C'est magnifique et déroutant, la force qui se dégage d'un endroit aussi unique... Rien que d'en repartir me donne envie d'y retourner ! Pas très loin, tout au bout de la Bretagne, j'apprécie aussi énormément Ouessant. De toutes les belles îles bretonnes, c'est celle-ci qui a ma préférence. Je me sens complètement hors de tout quand je suis là-bas. Pour moi, c'est le nectar de la région : une île à la fois puissante et douce, sur laquelle je me sens comme à la maison. D'une manière générale, la Bretagne est un refuge pour moi. J'aime m'y ressourcer après les concerts et les tournées, qui m'emmènent parfois très loin d'ici. Tout m'y rappelle. J'ai eu la chance de longer à plusieurs reprises la côte ouest américaine lors de tournées aux États-Unis. De Vancouver à San Diego, certaines portions évoquent clairement des paysages de falaises bretonnes. C'est assez étonnant et en même temps reconfortant quand je commence à avoir le mal du pays.

A Saint-Brieuc, il y a tout

J'aime ma région pour la diversité de ses paysages, de ses cultures et de ses langues. L'Armor et l'Argoat,

La magazine des Bretonnes et des Bretons

B 39

Juillet

Le Penthièvre du 21/07/23

Sortir



CAP D'ERQUY-CAP FRÉHEL. De nombreuses animations proposées par le Grand Site emmène le public à la découverte du cap d'Erquy. Hélène HERAULT

GRAND SITE CAP D'ERQUY-CAP-FRÉHEL. Tout l'été, sorties en famille sur les caps

Le Grand Site de France Cap d'Erquy – Cap Fréhel et ses partenaires ont concocté un programme de plus d'une centaine de sorties nature et patrimoine.

CAP D'ERQUY CAP FRÉHEL

Parmi toutes les sorties Nature prévues sur le Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel figurent une dizaine de nouveautés à découvrir jusqu'au 1^{er} septembre, mais aussi des expositions et des sentiers d'interprétation pour sortir des sentiers battus.

Marion David, Jeanne Goldin et Aurélien Guibert vous accompagnent pour des découvertes entre nature, culture et économie locale au cœur du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel.

Animations nautiques et contes

Certaines animations sont proposées par des partenaires dont Histoire d'Eau, Cap Évasion Nature, les centres nautiques

et les histoires du côté du cap d'Erquy.

Mystérieux marais de Sables-d'Or

Les sorties nature en famille sont à l'honneur, avec la découverte des 2 Caps ou du mystérieux marais de Sables d'Or-Les-Pins pour comprendre l'histoire de la formation de ces formidables paysages. Partez à la découverte des étonnants reptiles du Grand Site, jouez au photographe en vous intéressant à la nature et aux paysages par l'image, résolvez une affaire de meurtre à Plurien, ou découvrez la recette de la potion magique des irréductibles gaulois, au Cap d'Erquy. Pour les moins de 4 ans : découverte de la vie d'un arbre, d'un gardien de phare ou d'un petit piaf. Tous les mercredis, de nouveaux ateliers

mer, découvrez la criée d'Erquy. Autre nouveauté, des ateliers autour de la pêche avec des jeux de rôle sont au programme, le mardi, à la Maison de la mer (port d'Erquy).

Sans oublier les sorties randos ou sport en plein air, grâce aux partenaires, avec de l'équitation, du paddle, du kayak, de la randonnée, du vélo, de la plongée.

Deux circuits ludiques en famille

A Plurien, munis d'une besace de 10 activités, partez en famille sur les traces de Mathurin avec le circuit en autonomie « Mathurin, du grain au pain » ! Découvrez la vie dans la vallée de l'Islet, du début du XX^e siècle jusqu'aux années 1960, à travers l'agriculture, les moulins, la richesse du marais, le patrimoine et la vie du bourg, son église et

Grand Site. Les aquarelles originales des artistes seront exposées du 19 au 28 juillet dans la salle muséographique du Grand Site, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Le livre sera en vente dans les offices du tourisme d'Erquy, de Fréhel et de Plévenon au prix de 10 €.

« La laisse de mer, source de vie » est quant à elle une exposition qui dévoile les mystères que recèle ce microcosme et son rôle écologique indispensable. Entre débris d'algues et décomposeurs, la beauté et l'étrangeté de la vie se joue en mode macro. La beauté de la laisse de mer se découvre aussi en photos à Erquy, avec le Photo Club, ruelle du Doué-de-la-Cuve, sur des panneaux extérieurs installés par la mairie, tout l'été.

d'Erquy et de Fréhel, Les P'tits Potes de Plévenon, ou encore Jean-Yves Chatellier qui contera l'aventure de la station climatique de Sables d'Or les Pins, l'histoire des carrières de Fréhel ou de la SNSM. Avec le conteur Ludovic Souliman, laissez-vous emporter dans l'imaginaire, les

nature sont proposés pour les 4-6 ans et les 7-10 ans autour de la biodiversité, de l'imaginaire et pour développer sa créativité.

Côté terre, visitez la ferme du Buisson à Fréhel, avec Mireille et Rémy Rault qui ont développé plusieurs activités. Côté

sa minoterie. Dès 8 ans. Réservez et location de la besace (3 €) camping Les Salines, Plurien, 02 96 72 17 40 et Hôtel Le Bon Cap, 02 96 52 40 33.

A Plévenon, partez « hors des sentiers battus ». La commune recèle des lieux cachés aussi diversifiés qu'étonnants, que ce parcours riche en activités et en découverte proposera. Le livret est disponible au prix de 3 €, dans les offices du tourisme ainsi qu'au Grand Site, à partir du 15 juillet.

Bel ouvrage et expositions

Découvrez le Grand Site à travers les couleurs de Hedwidge Gagay, Émilie Gayet et Isabelle Pommier, aquarellistes qui ont participé à la création d'un carnet de paysages du

« Attention, on marche sur des œufs » vous donne pour sa part les clefs pour participer à la protection des espèces qui viennent pondre au printemps à même le sable ou sur les cordons de galets.

Les expositions sont visibles du 4 au 13 juillet et du 1^{er} au 31 août, au siège du Grand Site. Gratuit. De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi (sauf jours fériés).

■ Programme complet dans les offices du tourisme, campings, mairies, bibliothèques et commerces et au Grand Site à Plévenon, 18, rue Notre-Dame. En ligne sur <https://grandsite-capserquyfrehel.com>. Infos et réservations au 02 96 41 50 83.



Pour la visite de la criée, il faut se lever se bonheur le matin !
Grand Site cap d'Erquy - cap Fréhel

Ouest France du 21/07/23

On a testé : le kayak en mer autour du cap d'Erquy

L'été en baie de Saint-Brieuc. Le centre nautique d'Erquy organise, tout l'été, des balades en mer en kayak, autour du cap éponyme, du port jusqu'aux plages sauvages. Paysages de rêve garantis !

Très friande d'activités sportives, me voilà en direction du centre nautique d'Erquy, à la découverte du kayak en mer. Les 25°C affichés au thermomètre semblent des conditions idéales pour profiter du littoral armoricain.

Au fil de mes pas, la criée se dessine progressivement. Les voiles des bateaux semblent danser sur l'eau, à l'instar des moniteurs présents au centre nautique. C'est un véritable défilé à mon arrivée : tout le monde se hâte d'enfiler sa combinaison et de récupérer ses attributs marins, de la voile jusqu'au kayak.

Des anecdotes sur Erquy

Dans cette cohue, l'aperçois Èlise Guillon, la monitrice, déjà équipée de son gilet de sauvetage. « Être droit, planter loin devant et casser le poignet pour pagayer. » Les consignes sont données. Sans aucune hésitation, je me dirige vers la cale de plaisance. Mes pieds commencent à apprécier l'eau un tantinet tempérée pour un mois de juillet. Le vent commence à souffler, au détriment de mes cheveux ondulés très vite emmêlés. « Environ 10 à 12 nœuds », indique la monitrice. Parfait pour une virée d'une heure et demie.

Tous à cheval ! Du devrais-je dire, tous à bord de nos kayaks, puisque pour s'installer, il faut grimper comme sur une monture. Ni un, ni deux, je me laisse bercer par les vagues sans jamais relâcher la cadence.

Un coup à droite, un coup à gauche, cette dynamique me laisse quand même le temps d'apprécier le paysage et les bateaux de plaisance à l'anse de Port-Blanc.

La balade est ponctuée par des arrêts au niveau des bouées auxquelles on peut s'accrocher, pour éviter de dériver. « Le port d'Erquy est la quatrième criée de France », souligne Aurélien Guibert, l'animateur



Aurélien Guibert, l'animateur nature de cette balade en kayak.

Photo : Querc'Praw

nature de cette virée en mer.

Les explications s'enchaînent, toutes plus riches les unes que les autres, de l'activité de la pêche à Erquy à la géographie du secteur, en passant par les oiseaux marins.

« Une balade enrichissante »

Et c'est reparti ! Le vent s'agite de plus en plus. Mais que faire ? L'esprit d'aventurier prend le dessus, avec l'envie d'en voir davantage. Passées les trois pierres, l'objectif est plus grand : observer la pointe du cap Fréhel. « Oh la Sainte-Jeanne ! », s'exclame Aurélien Guibert, devant cet ancien-voulier traditionnel du XX^e siècle. « Certaines fois, on peut même

apercevoir des dauphins », renchérit Èlise, avant de faire demi-tour, direction le port.

Avec le vent dans le dos, le chemin du retour laisse place à quelques échanges avec les membres du groupe : « Je suis enchantée de la balade, les paysages sont merveilleux et, surtout, je me sens en sécurité », me confie Karène Debaque, une habitante de la Somme néophyte du kayak. Tout comme elle, Marc Cornélias, un ancien kayakiste de 33 ans, partage son expérience : « Cette virée était très enrichissante, tant dans les explications que dans les paysages. » Et « surtout avec du beau temps », ajoute Serge Ssuze,

en vacances avec ses enfants, Anais et Noah. Un dernier coup de pagaie avant de retrouver la terre ferme.

Pour ma part, cette expérience mélange sport et plaisir. Une virée d'une heure et demie permet d'apprendre les bases du kayak, tout en arpentant la côte du cap d'Erquy. Cette virée sur l'eau donne l'occasion d'avoir un autre point de vue des lieux, plutôt agréable.

Elisa VAUDELET.

Kayak en mer autour du cap d'Erquy, à partir de 14 ans. Tarifs : 32 € par personne. Réservation au tél. 02 96 72 32 62.



Direction la cale de plaisance avec les kayaks.

Photo : Querc'Praw



Le groupe s'accroche à une bouée pour ne pas dériver.

Photo : Querc'Praw

Petit Bleu du 6/07/23

DE NOUVELLES FAMILLES. C'est la bonne époque pour observer les oiseaux nicheurs marins du cap Fréhel

Plus de 160 espèces d'oiseaux peuvent être observées sur le site Natura 2000 Cap d'Erquy - Cap Fréhel. Parmi lesquels les emblématiques pingouin torda et guillemot de Troil.

Journalistes en bandoulière, le moment est idéal pour observer les oiseaux marins nicheurs du cap Fréhel. Le site est très prisé de différentes espèces en période de reproduction et les couples dénombrés de mars à août y ont plus que doublé en 10 ans, passant de 865 à plus de 2 000 selon le comptage annuel réalisé l'an passé sur la commune de Plévenon Cap Fréhel.

850 couples de guillemots comptés en 2022

Une fréquentation jugée « encourageante » par les services du Grand Sites Cap d'Erquy - Cap Fréhel qui mettent en avant le dynamisme continu du pingouin torda (petit pingouin) et du guillemot de Troil faisant « partie des oiseaux nicheurs marins les plus

rare et menacés de notre pays ». Le site Natura 2000 et sa diversité d'habitats naturels est, semble-t-il, un havre où la majorité de leurs reproducteurs se retrouvent au printemps. Ils étaient 100 couples de torda en 2022 contre 77 en 2021 et 850 couples de guillemots (+ 22 % sur la même période).

Du côté des autres espèces, le cormoran huppé a lui aussi bien profité en 2022 (440 couples). L'observation est plus mitigée chez le goéland argenté qui, malgré 330 couples, a vu beaucoup de ses poussins mourir suite à des orages. Les 276 couples de mouettes tridactyles observés en 2022 peuvent impressionner, ils sont pourtant « en légère baisse depuis plusieurs années », baisse qui « devrait se poursuivre en raison d'une mauvaise production en jeunes liée à la prédation des œufs ».

Le site est peu fréquenté par les fulmars boréal (10 couples), les goélands marins (14 couples), les goélands bruns (6 couples). Mais « globalement, au regard de l'épisode sévère de

grippe aviaire en 2022, le Cap semble s'en être plutôt bien sorti. Le plus gros de la colonie avait déjà fini sa reproduction et s'était dispersée avant le pic épidémique ».

Œufs et poussins fragiles !

Les observations sont chaque année faites depuis la terre, la mer ou par drone. Elles sont actuellement menées par Ewen Mabil, féru d'ornithologie en service civique, et Philippe Quéré, chargé de mission Natura 2000, reconnaissables à leur matériel : longues-vues et bordereaux.

Comme eux, le promeneur peut observer ces oiseaux nicheurs. En restant discret : « Certaines espèces comme pingouins, guillemots et fulmars maintiennent fébrilement leur œuf unique entre leurs pattes, sur d'étroits pitons rocheux. Tout dérangement de ces espèces en cette période sensible, peut provoquer la chute de l'œuf, ou du rejeton », prévient le Grand Site.



En 2022, 850 couples de guillemots de Troil ont été comptés en période de reproduction sur la commune de Plévenon Cap Fréhel. (© Michel Stamer)

Comprendre les dynamiques

Les premières observations scientifiques de 2023 font notamment état d'une colonie de cormorans huppés moins

dynamique que l'an dernier. Les données recueillies durant la saison seront « transmises à Bretagne Vivante qui coordonne l'action et corédige un bilan global ». Ce suivi scien-

tifique enrichit non seulement la connaissance de ces espèces, mais aide aussi à comprendre leurs dynamiques et l'influence éventuelle qui peut avoir sur elles le changement climatique.

Petit Bleu du 13/07/23

TOUT L'ÉTÉ. 143 sorties nature et patrimoine pour découvrir le territoire du Cap Fréhel

C'est les vacances ! Le Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel et ses partenaires ont concocté un programme de 143 sorties nature et patrimoine.

PLÉVENON

Parmi toutes les sorties Nature prévues sur le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel figurent une dizaine de nouveautés à découvrir jusqu'au 1^{er} septembre, mais aussi des expositions et des sentiers d'interprétation pour sortir des sentiers battus.

Marion David, Jeanne Goldin et Aurélien Guibert vous accompagnent pour des découvertes entre nature, culture et économie locale au cœur du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel.

Animations nautiques et contes

Certaines animations sont proposées par des partenaires dont Histoire d'Eau, Cap Évasion Nature, les centres nautiques d'Erquy et de Fréhel, Les P'tits Potes de Plévenon, ou encore Jean-Yves Chatellier qui contera l'aventure de la station climatique de Sables d'Or les Pins, l'histoire des carrières de Fréhel ou de la SNSM. Avec le conteur Ludovic Souliman, laissez-vous emporter dans l'imaginaire, les



Le territoire du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel se découvre de bien des manières cet été. Pierick Menard.

songes et les histoires du côté du cap d'Erquy.

Mystérieux marais de Sables-d'Or

Les sorties nature en famille sont à l'honneur, avec la découverte des 2 Caps ou du mystérieux marais de Sables d'Or-Les-Pins pour comprendre l'histoire de la formation de ces formidables paysages. Partez à la découverte des étonnants reptiles du Grand Site, jouez au photographe en vous intéressant à la nature et aux paysages par

l'image, résolvez une affaire de meurtre à Plurien, ou découvrez la recette de la potion magique des irréductibles gaulois, au Cap d'Erquy. Pour les moins de 4 ans : découverte de la vie d'un arbre, d'un gardien de phare ou d'un petit piaf. Tous les mercredis, de nouveaux ateliers nature sont proposés pour les 4-6 ans et les 7-10 ans autour de la biodiversité, de l'imaginaire et pour développer sa créativité.

Côté terre, visitez la ferme du Buisson à Fréhel, avec Mireille et Rémy Rault qui ont développé

plusieurs activités. Côté mer, découvrez la criée d'Erquy. Autre nouveauté, des ateliers autour de la pêche avec des jeux de rôle sont au programme, le mardi, à la Maison de la mer (port d'Erquy).

Sans oublier les sorties randos ou sport en plein air, grâce aux partenaires, avec de l'équitation, du paddle, du kayak, de la randonnée, du vélo, de la plongée.

Deux circuits ludiques en famille

A Plurien, munis d'une besace

de 10 activités, partez en famille sur les traces de Mathurin avec le circuit en autonomie « Mathurin, du grain au pain » ! Découvrez la vie dans la vallée de l'Islet, du début du XX^e siècle jusqu'aux années 1960, à travers l'agriculture, les moulins, la richesse du marais, le patrimoine et la vie du bourg, son église et sa minoterie. Des 8 ans. Réservation et location de la besace (3 €) camping Les Salines, Plurien, 02 96 72 17 40 et Hôtel Le Bon Cap, 02 96 52 40 33.

A Plévenon, partez « hors des sentiers battus ». La commune recèle des lieux cachés aussi diversifiés qu'étonnants, que ce parcours riche en activités et en découverte proposera. Le livret est disponible au prix de 3 €, dans les offices du tourisme ainsi qu'au Grand Site, à partir du 15 juillet.

Bel ouvrage et expositions

Découvrez le Grand Site à travers les couleurs de Hedwidge Gagey, Émilie Gayet et Isabelle Pommier, aquarellistes qui ont participé à la création d'un carnet de paysages du Grand Site. Les aquarelles originales des artistes seront exposées du 19 au 28 juillet dans la salle muséographique du Grand Site, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Le livre sera en vente dans les offices du

tourisme d'Erquy, de Fréhel et de Plévenon au prix de 10 €.

« La laisse de mer, source de vie » est quant à elle une exposition qui dévoile les mystères que recèle ce microcosme et son rôle écologique indispensable. Entre débris d'algues et décomposeurs, la beauté et l'étrangeté de la vie se joue en mode macro. La beauté de la laisse de mer se découvre aussi en photos à Erquy, avec le Photo Club, ruelle du Doué-de-la-Cuve, sur des panneaux extérieurs installés par la mairie, tout l'été.

« Attention, on marche sur des œufs » vous donne pour sa part les clés pour participer à la protection des espèces qui viennent pondre au printemps à même le sable ou sur les cordons de galets.

Les expositions sont visibles du 4 au 13 juillet et du 1^{er} au 31 août, au siège du Grand Site. Gratuit. De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, du lundi au vendredi (sauf jours fériés).

■ Programme complet dans les offices du tourisme, campings, mairies, bibliothèques et commerces et au Grand Site à Plévenon, 18, rue Notre-Dame. En ligne sur <https://grandsite-casperquyfrehel.com>. Infos et réservations au 02 96 41 50 83.

Ouest France du 13/07/23

Plurien. Le Grand Site propose des animations tout l'été

La saison touristique s'annonce riche en découverte et sorties familiales dans le territoire du Grand Site de France cap d'Erquy cap Fréhel (Côtes-d'Armor). Des animations pour tout public seront proposées tout au long de la saison.



Cédric Hamelin, chargé de communication ; Marion David, Jeanne Goldin et Aurélien Guibert, animateurs experts du Grand Site de France cap Fréhel cap d'Erquy, ont présenté les animations de l'été. | OUEST-FRANCE

Jeudi, en fin d'après-midi, les animateurs du [Grand Site de France cap d'Erquy cap Fréhel \(Côtes-d'Armor\)](#) ont présenté les animations et les expositions qui seront proposées tout au long de la saison.

Du 4 juillet au 1^{er} septembre, le public pourra découvrir les deux caps, ou le marais de [Sables d'Or-les-Pins](#), apprendre la géologie, traverser la baie de la Fresnaye, partir à la découverte des reptiles du Grand Site ou de la vie qui pullule à marée basse, participer à des ateliers de photographie, résoudre un meurtre lors d'une murder party ou apprendre la recette de la potion magique des irréductibles Gaulois.

Les moins de 4 ans auront des animations spécialement dédiées. Des ateliers nature en extérieur autour de la biodiversité et de l'imaginaire seront proposés aux enfants de 4 à 10 ans.

Des visites guidées dans la station balnéaire

Les entreprises locales seront mises en lumière. Des visites guidées dans la station balnéaire, les carrières de Fréhel, la SNSM ou le viaduc de Caroual seront organisées ainsi que des balades contées, avec Ludovic Soliman.

Deux parcours locaux à Plurien et à Plévenon sont à faire en famille. À Plurien, les familles partiront sur les traces de Mathurin, grâce à la besace à louer pour 3 € au camping des Salines ou à l'hôtel du Bon cap, à Plurien. À Plévenon, découverte des lieux cachés de la commune grâce au livret en vente à partir du 15 juillet, au prix de 3 €.

Deux expositions

Du 19 au 28 juillet, dans la salle muséographique, au siège du grand Site, 18, rue Notre-Dame, à Plévenon, le public pourra découvrir le Grand Site à travers les traits de couleurs d'aquarellistes qui ont participé à la création d'un carnet de paysages pendant l'exposition *D'un cap à l'autre*.

Du 4 au 13 juillet, l'exposition *La laisse de mer, source de vie* sera visible au siège du Grand Site.

Du 1^{er} au 31 août, l'exposition *Attention on marche sur des œufs* sera visible au même endroit.

Le programme complet de toutes les animations est à retrouver dans les offices du tourisme, les campings, les mairies, bibliothèques et commerces ainsi qu'au syndicat mixte du Grand Site à Plévenon.

Renseignements et réservations au tél. 02 96 41 50 83.

Août

Ouest France du 5/08/2023

Le Grand Site veille sur la lande d'Erquy et Fréhel

L'entretien du dimanche. Obtenu en 2019, le label Grand site local est porté par une équipe motivée. Rencontre avec Marie-Laure Cayatte, directrice du Grand site de France cap d'Erquy-cap Fréhel.

Pouvez-vous rappeler ce qu'est la labellisation Grand site de France ?
C'est décerné par le ministre en charge de la Transition écologique et s'inscrit dans la politique des sites classés. Ces derniers attirent de nombreux visiteurs et sont dégradés par cette fréquentation touristique.

Le label Grand site de France a été créé pour permettre, en plus de la préservation du site classé, d'avoir un organe de gestion, afin de restaurer son milieu naturel.

Dans les Côtes-d'Armor, le territoire labellisé est composé des deux caps d'Erquy et de Fréhel, ainsi que d'une partie des quatre communes : Erquy, Plunien, Fréhel et Plevenon.

Sur quels sujets travaillez-vous ?

Il y a plusieurs axes comme la mobilité, le tourisme durable, l'amélioration paysagère du littoral et de la biodiversité... On travaille aussi sur le lien avec les habitants, les acteurs du territoire.

Il ne faut pas oublier que les Grands sites sont des territoires d'expérimentations qui servent d'exemple à l'ensemble des territoires français.

Qu'est-ce qui a été le plus marquant pendant ces quatre ans ?

L'une des grandes actions est certainement la requalification du cap Fréhel. On parle souvent d'aménagement mais, ici, il s'agit plutôt de désaménager le site et proposer davantage de sobriété.

Le parking au pied du phare a été reculé, le restaurant a été détruit pour créer un belvédère, des cheminements ont été réalisés avec la pose de file protecteurs pour éviter que les visi-



Marie-Laure Cayatte, directrice du Grand site de France cap d'Erquy-cap Fréhel. Photo: Ouest France

culte lande.

Vous réalisez aussi des actions de sensibilisation...

On sensibilise via des animations nature, que ce soit pour le grand public ou les scolaires. Il y a aussi un véritable travail avec plusieurs partenaires, tels que les communes, la Région... Sachant que nous sommes un syndicat mixte porté par trois collectivités : le Département, Lamballe Terre et Mer et Dinan agglomération.

Au total, nous avons trois missions : l'animation du label Grand site de France, l'éducation à l'environnement et l'animation du site Natura 2 000 (réparti sur toute une partie du rivage et 5 000 ha en mer).

Vous souhaitez limiter le nombre de touristes comme à l'île de Bréhat ?

Non, parce que de toute façon ce n'est pas possible géographiquement. Et puis, pour la voiture, il y a quand même le frein de la capacité limitée des parkings. On a fait aussi des plaquettes pour privilégier des horaires de visites, ou encore, mettre en avant les quatre saisons de l'année.

Quels sont les projets du Grand site ?

Nous allons créer des « maisons de site ». L'idée est d'avoir des lieux d'accueil pour informer et transmettre les valeurs patrimoniales du territoire. Ces maisons seront installées dans le phare du cap Fréhel et dans la salle panoramique de la crête d'Erquy.

Recueilli par Anne-Lyse RENAULT.

teurs piétinent la lande...

Un autre projet ?

En partenariat avec le Département, la Vélomaritime a été prolongée jusqu'aux caps. Cela a permis d'améliorer le paysage, d'éviter que des voitures se garent aux bords des routes, ainsi que d'avoir une piste cyclable sécurisée.

Et puis, on travaille aussi sur un plan de paysage. Un outil qui permet de

réfléchir à son amélioration sur l'ensemble du territoire du Grand site.

L'idée est de laisser la nature reprendre sa place ?

Oui, d'autant plus que cela peut être long, surtout pour la lande. Elle est composée d'espèces, notamment les ajoncs, qui sont très cassantes. Pour recoloniser un sol piétiné, cela peut mettre des années, dix voire quinze ans, d'où l'intérêt de préserver

Le Télégramme du 26/08/23

Fréhel : une quinzaine de personnes à la découverte de la station climatique de Sables-d'Or-les-Pins

Le 26 août 2023 à 14h33



Le télégramme du 29/08/23

Dernière chance pour visiter la criée d'Erquy cet été, le mardi 29 août

T Article réservé aux abonnés

Le 24 août 2023 à 12h00

La dernière visite de la criée d'Erquy pour cette saison estivale est prévue le mardi 29 août, à partir de 6 h. Une dernière chance pour les vacanciers et habitants qui voudraient découvrir les coulisses de la troisième criée de France, en termes de tonnage.



En février, dix personnes venues de l'Oise, de Chateaubriand et Rouen, avaient découvert la criée avec Aurélien, animateur Grand site, pour la première visite de l'année. (Archive Le Télégramme)

L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt : et il en va de même pour [les coulisses de la criée d'Erquy](#), qui accueillera [sa dernière visite estivale](#) le mardi 29 août, à compter de 6 h ! Une occasion inédite de découvrir, pendant deux heures, le fonctionnement de la troisième criée de France en termes de tonnage. Avec une augmentation des ventes de 9 % en 2022, Erquy figure en effet en troisième place des halles à marée française par tonnage - en vente aux enchères. 14 205 tonnes ont été écoulées l'année dernière, pour un montant total de 42 210 millions d'euros ! De quoi donner le tournis... ou le mal de mer.

Quinze places (très) demandées

Attention toutefois : les places sont - très - limitées. « Chaque visite comprend quinze places, et la moitié sont déjà réservées pour cette dernière de la saison, c'est une visite très demandée », précise l'Office de tourisme Cap d'Erquy Val André. Les billets sont à régler directement au guide, sur place : 7 € pour les adultes, 4 € pour les 6-18 ans. Précision utile, il n'est pas possible à l'issue de la visite de faire son marché à la criée - réservée aux professionnels de la restauration et du mareyage - « mais les visiteurs peuvent trouver des pêcheurs faisant de la revente directe dans leur échoppe ! », rappelle l'Office de tourisme. De quoi repartir avec de belles prises, en attendant le retour de la coquille Saint-Jacques en octobre.

- .

GRAND SITE CAP FREHEL CAP D'ERQUY

- **Carnet de paysages... d'un cap à l'autre** : le livre est en vente au prix de 10€ au siège du Grand Site, 18 rue Notre Dame à Plévenon.

- Devenez bénévole pour le **comptage national des pêcheurs à pied** le temps de la grande marée les 1er et 2 septembre prochains, d'Erquy à la Baie de la Fresnaye, en passant par l'Anse du Croc. Renseignements et inscriptions au 02.96.41.50.83.

- **Exposition au Siège du Grand Site d'Erquy – Cap Fréhel** : - La plage ce n'est pas que du sable. « La laisse de mer, source de vie » est un habitat du haut de plage que l'on évite souvent en déposant sa serviette de plage à distance sur un espace de sable immaculé... Cependant, ce microcosme recèle bien des mystères et son rôle écologique est indispensable. Entre débris d'algues et décomposeurs, la beauté et l'étrangeté de la vie se jouent en mode macro.

Cette exposition photographique et pédagogique aborde de manière simple et claire les généralités sur l'origine de la laisse de mer, sa composition, la faune et la flore qui en dépendent, la pollution du littoral et l'impact des différentes techniques de ramassage des déchets. La beauté de la laisse de mer se découvre aussi en photos à Erquy, avec le Photo Club, ruelle du Doué-de-la-Cuve, sur des panneaux extérieurs installés par la mairie tout l'été.

- « Attention, on marche sur des œufs » vous donne toutes les clefs pour participer à la protection des espèces qui viennent pondre au printemps à même le sable ou sur les cordons de galets, comme le Gravelot à collier interrompu ou le petit Gravelot.

Les expositions sont visibles jusqu'au 31 août au siège du Grand Site, 18 Rue Notre-Dame à Plévenon, de 9h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi (sauf jours fériés). Gratuit.

Novembre

Réginéa
EXPRESS

n° 23
vendredi 17 novembre 2023
www.ville-erquy.com
ERQUY
L'air qu'il vous faut !

.....

RENCONTRE GRAND PUBLIC POUR LE GRAND SITE

Comment trouvez-vous votre cadre de vie ? Donnez votre avis pour améliorer les paysages du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel. Dans le cadre de sa démarche de plan paysage, le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel organise une rencontre grand public le 21 novembre pour présenter une analyse des paysages actuels du territoire et leurs enjeux. Les habitants d'Erquy, Plurien, Fréhel, Plévenon, Pléboulle et Matignon sont invités à jouer un rôle concret dans ce projet en donnant leur avis sur les paysages, qui s'étendent de Saint-Pabu à la baie de la Fresnaye.



Réunion publique mardi 21 novembre 2023 de 17h à 20h à la salle des fêtes de Fréhel, rue des Ormes. Accueil à partir de 16h45 - pot de clôture à 20h. Gratuit, accessible à tous sans inscription. Renseignements au 02 96 41 50 83.

.....

RÉUNION PUBLIQUE SCOT SAINT-BRIEUC

Depuis le lancement de la démarche d'élaboration du SCOT - Schéma de Cohérence Territoriale- du pays de Saint-Brieuc

Petit Bleu du 16/11/23



Les habitants sont invités à donner leur avis sur les paysages. Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel

CAP FRÉHEL. Les habitants invités à donner leur avis sur leur cadre de vie

Quel cadre de vie souhaitent les habitants d'Erquy, Plurien, Fréhel, Plévenon, Pléboulle et Matignon ? Une réunion publique les invite à s'exprimer, mardi.

GRAND SITE

Le mardi 21 novembre, les habitants des communes d'Erquy, Plurien, Fréhel, Plévenon, Pléboulle et Matignon, sont invités à s'associer à la réflexion menée par le Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel dans le cadre du Plan de Paysage.

Cette réflexion a pour objectif d'améliorer les paysages du

territoire du Grand Site, qu'il s'agisse des paysages remarquables du littoral ou des paysages du quotidien, tels que les zones artisanales ou les lotissements par exemple.

De Saint-Pabu à la baie de La Fresnaye

Cette rencontre grand public est proposée pour présenter une

analyse des paysages actuels du territoire et leurs enjeux et permettre à chaque participant de jouer un rôle concret dans ce projet en donnant son avis sur les paysages qui s'étendent de Saint-Pabu à la Baie de la Fresnaye.

Les orientations définitives du Plan de Paysage seront connues en 2024 avec des temps de res-

titution et de débats publics. Ce temps convivial est accessible à tous, sans inscription. La soirée se clôturera par un pot vers 20 h.

■ **Mardi 21 novembre, de 17 h à 20 h. Accueil prévu à partir de 16 h 45. Salle des fêtes de Fréhel. Renseignements au 02 96 41 50 83.**

Petit bleu du 19/10/23

VACANCES. Des expériences entre terre et mer, cet automne, avec le Grand Site

Pour ces vacances d'automne, l'équipe d'animation du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel propose neuf expériences pour tous entre terre et mer.

PLÉVENON

Tous dehors », tel est le thème des aventures nature et patrimoine à vivre aux côtés de Marion, Jeanne et Aurélien, du 23 octobre au 3 novembre.

« En octobre, tous dehors » !

Cet événement grand public et familial à l'échelle de la Bretagne propose des animations nature sur tout le territoire pendant tout le mois d'octobre. Il est organisé par le Réseau d'éducation à l'Environnement de Bretagne (REEB), dont le Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel est partenaire.

Dans ce cadre, trois animations sont prévues sur le Grand Site, dès 5 ans.

- Jeudi 26 octobre, à 10 h, partez à la découverte de « **La laisse de mer, un milieu plein de mystère** ». Ce milieu naturel riche et étrange joue un rôle indispensable dans la préservation de l'écosystème côtier. Menez l'enquête avec Marion !

- Vendredi 27 octobre, à 10 h, avec « **Tressage végétal, jouons en famille** », partez dans la verte vallée de Saint-Sébastien à Fréhel, auprès du ruisseau, avec Marion et Jeanne, pour vous initier à cette pratique artisanale et artistique durable.

- Lundi 30 octobre, à 14 h, c'est « **La découverte de la vie à marée basse** » qui vous attendra. Découvrez le petit peuple des mares lors d'une marée basse, pour tout savoir sur ses habitants



L'équipe d'animation propose neuf expériences entre terre et mer pour ces vacances d'automne. Le Grand Site

et ce milieu fascinant dans lequel ils évoluent. N'oubliez pas vos bottes !

Saint-Jacques, jeu d'orientation, etc.

Et ce n'est pas tout ! Pour les lève-tôt, l'équipe vous emmènera explorer la criée du port d'Erquy les mardis 24 et 31 octobre pour mieux comprendre le parcours du poisson, de la mer à l'assiette ; ainsi que la star locale : la coquille Saint-Jacques, le temps d'une débarque, le mercredi 25 octobre.

Pour jouer en famille, dès 11 ans, vendredi 3 novembre, participez à un jeu d'orientation

nature du côté de la chapelle Saint-Hilaire de Pléhérel-Plage : trouvez toutes les balises et remplissez votre feuille de route. Soyez observateur car vos connaissances sur les paysages, la faune, la flore, feront la différence.

Jeudi 2 novembre, une balade ludique et sensorielle est proposée, dès 6 ans, avec des jeux pour découvrir les richesses naturelles et historiques du Cap d'Erquy.

Reconnaitre les champignons

C'est l'automne ! Les champignons sont de plus en plus

nombreux autour de nous. Savez-vous bien les reconnaître ? La Société mycologique des Côtes-d'Armor vous fera découvrir ces étranges organismes, lundi 23 octobre à Sables-D'or-les-Pins. La cueillette n'est pas au programme, il s'agit de sensibilisation !

■ **Renseignements et réservations au 02 96 41 50 83 ou accueil@capserquyfrehel.fr** - Tout le programme local sur www.grandsite-capserquyfrehel.com. Pour connaître tout le programme de l'évènement, rendez-vous sur www.tousdehors.bzh

Petit bleu du 26/10/23



Le troupeau multi-espèces pas ordinaire de Katell Lorre est constitué de six vaches froment du Léon, sept chèvres des fossés, trois ânes et cinq chevaux.

QUATRE ANS D'ÉCOPÂTURAGE **Son troupeau atypique fait du bien à la lande**

Depuis décembre 2019, le troupeau de Katell Lorre pâture sur 40 ha de la lande du Cap Fréhel, propriété de la commune de Plévenon ou du Conservatoire du littoral.

PLÉVENON

Depuis 2019, le troupeau de Katell Lorre a modifié et entretenu l'allure d'un bout de lande au Cap Fréhel. Mardi 17 octobre, l'éleveuse, à

Pour l'occasion, une vingtaine de personnes, élus plévenonnais et d'autres villes bretonnes, gestionnaires d'espaces naturels ou éleveurs, étaient présents dans les locaux du syndicat mixte

raison au temps où les bruyères prenaient toute la place. »

Katell a par ailleurs constaté que le fait que la lande soit pâturée est un bon moyen de limiter les incendies et surtout leur pro-

lement adapté. Le troupeau se nourrit de plus d'une cinquantaine de plantes différentes, il s'habitue aux tanins présents dans le milieu.

« Ils ont une santé de fer, sou-



Katell sur la lande.

rustiques. Les chemins de déplacement du troupeau font un patchwork de petits écosystèmes différents qui permettent à une diversité floristique de se développer car elles voient davantage de lumière en compa-

observe-t-elle.

Côté agricole, les animaux de Katell ont retrouvé un instinct, une adaptation au milieu et à ses conditions inhabituelles en milieu agricole plus classique. Leur système digestif s'est éga-

lignant à son tour le rôle social des animaux sur le Cap Fréhel.

■ **Le Cedapa accompagne 180 fermes dans le département et anime quinze groupes d'échanges.**

PLÉVENON

DÉCOUVERTE. Un sentier ludique pour découvrir Plévenon autrement

Après Plurien en 2020, avec le parcours « Sur les traces de Mathurin, du grain au pain », c'est cette année au tour de Plévenon de mettre en place son parcours ludique.

Les habitants participent au projet d'ouverture d'un sentier ludique mené avec le Grand site de France Cap d'Erquy-Cap Fréhel, qui s'attache à mettre en valeur le patrimoine naturel, historique et économique du territoire. Pour cela, l'organisme crée des circuits de tourisme dans chacune des quatre communes qui le composent.

« Le sentier d'interprétation amène le visiteur à arpenter les lieux moins valorisés, loin des

sites touristiques les plus prisés », explique Danièle Jegou, chargée de mission Grand site de France.

Boucle de 3 km

Ce nouveau circuit d'une distance de 3 km entre terre et mer, intitulé « Plévenon hors des sentiers battus », a été réalisé en partenariat avec la commune et une dizaine d'habitants volontaires. Accessible dès 6 ans, ce sentier ludique compte huit haltes avec, pour chacune, des activités originales à suivre par tous afin de découvrir les richesses naturelles, culturelles et patrimoniales de la commune.

Tout au long du chemin, du Tertre de la Roche Lossoie, lieu chargé d'histoires, au lavoir de Cadoret, le port Saint-Géran, le



Le sentier d'interprétation forme une boucle pour une marche d'une durée de 2 h, de difficulté modérée.

Val Even, ou les girouettes de Saint-Guirec, le promeneur découvrira des lieux magnifiques.

■ **Un livret explicatif est en**

vente (tarif : 3 €) au siège du Grand site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, 18, rue Notre-Dame. S'équiper de bonnes chaussures.

APPEL AUX HABITANTS



CAP D'ERQUY - CAP FRÉHEL. Le Grand Site cap d'Erquy – cap Fréhel mène une réflexion pour améliorer les paysages de son territoire, qu'il s'agisse des paysages remarquables du littoral ou des paysages du quotidien : zone artisanale, lotissement... Il souhaite associer à cette démarche de Plan de Paysage les habitants des communes d'Erquy, Plurien, Fréhel, Plévenon et ceux de Plébouffe et Matignon. Une rencontre grand public est organisée, mardi 21 novembre pour présenter une analyse des paysages actuels du territoire et leurs enjeux et permettre à chaque participant de jouer un rôle concret dans ce projet en donnant son avis sur les paysages qui s'étendent de Saint Pabu à la Baie de la Fresnaye (le lieu reste à préciser). Ce temps convivial est accessible à tous, sans inscription, avec un accueil à 17h, et se clôturera par un pot de conclusion vers 20h. Les orientations définitives du Plan de Paysage seront connues en 2024 avec des temps de restitution et de débats publics. Renseignements au 02 96 41 50 83.

Ouest France du 24/11/23

Fréhel. La réunion publique ouvre le dialogue sur le plan paysage

Ouest-France

Publié le 24/11/2023 à 05h04



Un public nombreux est venu, à l'invitation du Grand site de France cap d'Erquy-cap Fréhel, à la réunion publique sur le plan paysage. | OUEST-FRANCE

Mardi, en fin d'après-midi, le public était nombreux à la salle des fêtes, pour la réunion publique sur le plan paysage, en discussion actuellement pour le Grand site. Maxime Bardoux (paysagiste au cabinet Follea Gauthier) a présenté, dans un premier temps, les points forts des paysages du Grand site, autant sur le littoral que dans les vallons et bocages.

« Il s'agit de reconnaître les traits particuliers qui font que l'on est au cap d'Erquy-cap Fréhel et pas ailleurs en France, » précise-t-il. « Ensuite, il faut déterminer quels sont les processus d'évolution qui vont à l'encontre de ces valeurs, qui viennent les dégrader, les fragiliser et sur lesquels on va pouvoir intervenir. »

À chaque point, le public était invité à intervenir et à donner son avis. Tous les sujets ont été abordés et Maxime Bardoux, ainsi que Myriam Brique, sociologue du cabinet HB étude et conseil, ont essayé de répondre au mieux aux interrogations de chacun.

À la question : « Qui va être décisionnaire à la fin ? » Marie Laure Cayatte a expliqué le comité de pilotage. « **Ce ne sera pas le syndicat mixte qui décidera seul. Il y aura un comité de pilotage constitué des élus des communes et des intercommunalités, du Département, de la Région mais aussi des administrations, comme la Dréal et le conservatoire du Littoral.** »

Le Télégramme du 16/11/23

Devenir du Cap Fréhel : les habitants de Plévenon ont donné leur avis

T Article réservé aux abonnés

Le 16 novembre 2023 à 15h13, modifié le 16 novembre 2023 à 17h43

La municipalité de Plévenon et le syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel ont invité les habitants, mardi, à donner leur avis sur l'avenir du phare du Cap Fréhel.



Alors que le Cap Fréhel va rester propriété de l'État, des projets d'exploitation des locaux du phare pourraient cependant être envisagés par différents acteurs. La municipalité de [Plévenon](#) et le syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel se positionnent comme futurs exploitants potentiels.

Mardi 14 novembre au soir, les Plévenonnais étaient invités à une seconde réunion publique sur le sujet - la première [ayant fait salle comble, l'an dernier](#). Cette réunion était organisée par la mairie et le Grand Site, sous la houlette du bureau d'études Atemia, spécialisé dans l'ingénierie touristique. Ce bureau d'études a été choisi pour travailler à l'élaboration de différentes missions et propositions : le choix d'aménagement du phare, les fonctionnalités de celui-ci en tant que maison de site, l'accessibilité intérieure et extérieure, le modèle économique et de gestion du scénario d'aménagement choisi...

Quelles fonctions pour la maison de site ?

Après le mot d'accueil de Marc Lemarié, conseiller municipal en charge du dossier, et de Marie-Laure Cayatte, directrice du Grand Site, le public a été invité à donner ses idées sous forme d'atelier participatif. Trois points devaient être abordés : le public ciblé, qu'il soit local ou éloigné ; les fonctions d'une maison de site (boutique, information, expos, restauration, événements, animations, etc.) ; et ce qu'il est important de transmettre aux visiteurs.

 NEWSLETTER AUJOURD'HUI EN BRETAGNE

Chaque soir, les faits marquants du jour en Bretagne

Tous les soirs en semaine à 18h

[S'inscrire à la newsletter](#)

Les réponses à ces questionnaires seront étudiées par le bureau d'études, et le compte rendu sera prochainement consultable en mairie et dans les locaux du Grand Site. À noter qu'une réunion avait eu lieu dans l'après-midi, entre élus et partenaires institutionnels.

Ouest France du 14/11/23

Erquy : l'atelier philo est lancé pour développer le raisonnement des plus jeunes

T Article réservé aux abonnés

Le 14 novembre 2023 à 17h34



Jeanne et Milla, âgées de 8 ans, ont découvert le premier atelier philo gratuit organisé par la mairie, animé par Marion David, animatrice Grand Site.

À la demande de la mairie d'Erquy, qui souhaitait mettre en place des ateliers philo gratuits pour les enfants de 8 à 11 ans, la première séance a eu lieu, mercredi 8 novembre, au Blé en Herbe. C'est Marion David, animatrice Grand Site, qui animait ce premier atelier.

Apprendre à réfléchir

« Jeanne Goldin et moi-même, en tant qu'animatrices, avons suivi une formation à la philosophie pour les jeunes ; avec des CE et CM. Une philosophie adaptée pour les 8-11 ans. Cette première séance est donc une entrée en matière, je vais découvrir les besoins. Après, on se posera une question ouverte. On abordera des thèmes comme le bonheur, la joie, la nature, l'égalité fille et garçon, et bien d'autres choses encore », confie Marion.

« C'est expérimental, les animatrices s'adapteront en fonction des âges. L'objet de cet atelier est de développer le raisonnement, d'argumenter, d'apprendre à s'écouter et écouter, et à s'exprimer en public », relate Michelle L'Haridon, adjointe au maire chargée de l'éducation et de la vie scolaire. Milla et Jeanne, âgée de 8 ans, ont participé avec enthousiasme à ce premier rendez-vous.

Ateliers gratuits les mercredis de 14 h à 15 h au Blé en herbe jusqu'à février. Inscriptions auprès de la bibliothèque.

Ouest France du 14/11/23



mar, 14 novembre 2023 05:01

Erquy. Les enfants abordent la philosophie en s'amusant



Jeanne et Milla ont tout juste 8 ans et viennent découvrir la philo sous forme de jeux avec Marion Meffre. © Ouest-France



Ouvrir un atelier philo aux enfants de 8 à 11 ans, c'est le pari lancé par la municipalité, qui a fait appel aux animatrices du Grand Site cap d'Erquy-cap Fréhel, Marion Meffre et Jeanne Goldin.

« Dans le cadre de leur métier, elles se sont formées à la philosophie pour les enfants, c'est l'occasion d'offrir cette opportunité aux enfants de la commune », explique Michèle L'Haridon, adjointe en charge de la culture. Jeanne et Milla ont tout juste l'âge nécessaire, elles ont été les premières à s'inscrire avec

« l'envie de voir ce que c'est ! » La première séance, mercredi, avait pour objectif d'expliquer ce qu'est une question philosophique, savoir la distinguer d'une question d'histoire ou scientifique, sous forme de jeux. « C'est une entrée en matière, nous allons créer une fleur des besoins, qui servira de cadre aux autres séances », note Marion.

Les enfants apprendront à développer leur raisonnement, l'argumentation, le sens civique, par l'expression orale, en sachant s'écouter les uns les autres. « C'est un peu expérimental », complète Michèle L'Haridon.

CÔTE DE PENTHIÈVRE

Grand site cap d'Erquy - cap Fréhel. Apprendre au grand air !



→ CAP D'ERQUY-CAP FRÉHEL. Dans le cadre du projet pédagogique proposé par les animateurs du Grand Site cap d'Erquy - cap Fréhel, sur le thème de la découverte des milieux littoraux, les enfants en classe de CM1 d'Erquy ont pu profiter d'une séance de découverte et d'observation des oiseaux migrateurs dans la baie de la Fresnaye. Très studieux et très intéressés, ils ont eu l'occasion d'utiliser les longues vues pour voir les oiseaux de très près, et d'apprendre à les identifier. De prochaines séances auront lieu après la pause hivernale, pour les écoles de Fréhel, Plurien, Erquy, Pléneuf-Val-André, Hénanbihen, Saint Alban... Grand site cap d'Erquy cap Fréhel

Ouest France du 26/11/23

À Saint-Alban, « l'école du dehors » pour les enfants de Saint-Guillaume

T Article réservé aux abonnés

Le 26 novembre 2023 à 14h18, modifié le 26 novembre 2023 à 14h18

Trois écoles du territoire du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel ont été retenues cette année pour la mise en place du projet initié par l'Éducation nationale, « L'école du Dehors ».



Les enfants de la petite et moyenne section au cours de la séance de vendredi matin en compagnie de Gwénola Faramus, enseignante, Rachèle Launay, aide maternelle et Aurélien Guibert, animateur du syndicat des caps.

Aller à l'école dans les prairies derrière la salle des fêtes, à raison de deux demi-journées par mois, telle est l'option prise par les enseignantes de maternelle et de CP de l'école Saint-Guillaume pour leurs élèves. Une démarche qui s'inscrit dans le cadre de l'opération initiée par l'Éducation nationale, « L'école du Dehors », mise en place cette année avec l'appui du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, qui a retenu trois écoles sur son territoire, dont celle de Saint-Alban. « Peu importent les conditions météorologiques, les enfants enfilent une tenue adaptée, bottes, blousons, écharpe si nécessaire, pour prendre la direction de la prairie communale et participer en plein air aux initiations habituelles », confie Gwénola Faramus, enseignante.

Apprendre autrement

Une pédagogue soutenue dans ses propos par Aurélien Guibert, animateur nature du Grand Site qui travaille en partenariat avec les enseignantes de l'école. « Il s'agit, confie l'animateur, d'interventions qui demandent une grande préparation pour captiver l'attention des enfants durant une matinée ou un après-midi dans un environnement où l'attention peut se disperser davantage que dans une salle de classe ». Toutes les matières figurent au programme de ces classes à l'extérieur, « qui apprennent à travailler et à apprendre autrement », précise Gwénola, qui ajoute que cette formule permet aussi aux enfants « de prendre la bonne dimension de leur environnement ». Cette année, les deux enseignantes concernées par le projet, Gwénola Faramus et Agnès Toublanc, se sont fixé pour objectif de continuer l'an prochain cette forme d'enseignement de retour à la nature avec ou sans la participation du syndicat.

Les journaux municipaux

GRAND SITE CAP FREHEL CAP D'ERQUY

- **Carnet de paysages... d'un cap à l'autre : un beau livre à offrir !** Ce carnet est une itinérance sur le Grand Site de France, la rencontre de trois regards, trois coups de patte, trois pinceaux, avec Hedwige GAGEY, Emilie GAYET et Isabelle POMMIER, aquarellistes. Cette réalisation s'inscrit dans l'opération Regards sur les Paysages dont l'objectif est une interprétation sensible au territoire par ses habitants au travers de différentes disciplines artistiques : photographie, écriture, dessins, peinture... Le livre est consultable et disponible au siège du Grand Site : 18 rue Notre-Dame à Plévenon, au prix de vente de 10€ - Renseignements : 02.96.41.50.83.



- **Plan de Paysage :** Le 21 novembre se tenait la 1^{re} réunion publique du plan de paysage du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel, 84 personnes ont participé à l'invitation. Tous les participants ont été remerciés pour leur présence et leurs riches contributions. En 1^{re} partie de soirée, la méthode du plan de paysage et l'état des lieux des paysages, leurs enjeux et leurs faiblesses ont été présentés par Maxime Bardou de l'agence Follea Gautier et Myriam Brique (sociologue). Les échanges avec l'assemblée vont permettre d'enrichir ce diagnostic. Le 2^e temps de la soirée a été consacré à la présentation de 5 secteurs du

SAINT-GUILLAUME SE LANCE DANS « L'ECOLE DU DEHORS » !



Conscientes d'avoir beaucoup de chance d'avoir été sélectionnées parmi de très nombreuses candidatures, les classes de PS/MS et GS/CP de Saint-Guillaume se lancent, pour toute cette année, dans l'Ecole du Dehors, une démarche pédagogique très enrichissante.

Initiée pour nous et par Aurélien, animateur du Syndicat des Caps, cette approche consiste à permettre aux enfants de fréquenter la nature régulièrement et d'apprendre par elle, pour aborder au rythme de chacun, des apprentissages en lien avec le milieu naturel. Des sciences certes, mais aussi du langage, des mathématiques, des arts plastiques...et beaucoup d'autonomie, de débrouillardise et d'expérimentation en direct !

Une à deux demi-journées par mois, les enfants et les adultes enflent leur équipement de saison (bottes, pantalons imperméables, cirés ou gros pulls) pour se rendre dans leur deuxième espace



de classe : un pré situé dans le bourg de la commune (chaque classe a son pré). Pendant 3 heures et par tous les temps, les enfants participeront à des activités dans ce pré en fonction de ce qu'il proposera au rythme des saisons. Tous les sens seront en éveil !



ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

SORTIE AUX SABLES D'OR

AVEC LE SYNDICAT MIXTE GRAND SITE DE FRANCE CAP D'ERQUY-CAP FRÉHEL.

Jeudi 12 octobre, les élèves de GS/CP se sont rendus aux Sables d'Or pour étudier la laisse de mer et la dune. Les enfants ont pu y relever les différents composants : algues, os de seiche, plumes, ...

Ils ont ainsi pu prendre conscience de son importance pour la biodiversité et son rôle dans la fabrication des dunes.

Pour finir, ils ont observé des oyats, la plante reine des dunes.

annexe 4 administration générale

Comptes-rendus des réunions du Comité syndical



comité syndical compte-rendu

réunion du 29 mars 2023

14h30 - Salle panoramique, Maison de la Mer, Erquy

Nom	Fonction	Collectivité	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
L. THOMAS	Présidente	Département des Côtes d'Armor	X		
M.-C. COTIN	Titulaire	Département des Côtes d'Armor	X		
N. TRAVERT-LE ROUX	Titulaire	Département des Côtes d'Armor	X		
J.-R. CARFANTAN	Titulaire	Département des Côtes d'Armor	X		
N. NOWAK	Suppléant	Département des Côtes d'Armor			X
J. ALLAIN	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Saint Denoual)		X	
P.-A. BLEVIN	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Pléneuf Val André)	X		
P. HERCOUET	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Lamballe)	X		
P. LESNARD	1er Vice-Président	Lamballe Terre et Mer (Adjoint Erquy)	X		
J.-P. OMNES	3e Vice-Président	Lamballe Terre et Mer (Plurien)	X		
A.-G. MILLORIT	Suppléante	Lamballe Terre et Mer (Moncontour)			X
D. BURLLOT	Suppléant	Lamballe Terre et Mer (Elu Lamballe-Armor)			X
M.-M. MICHEL	Titulaire	Dinan Agglomération (Saint Cast le Guildo)		X	
M. MOISAN	2e Vice-Présidente	Dinan Agglomération (Fréhel)	X		
D. LECHIEN	Titulaire	Dinan Agglomération (Dinan)		X	
D. PERCHE	Titulaire	Dinan Agglomération (Ruca)		X	
H. VAN PRAAG	4e Vice-Président	Dinan Agglomération (Plévenon)	X		
F. PASCAL	Suppléant	Dinan Agglomération (Elu Plévenon)		X	
J. MEHOUS	Suppléante	Dinan Agglomération (Elue Fréhel)	X		
J.-L. BARBO		Lamballe Terre et Mer	X		
M.-L. CAYATTE	Directrice	Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	X		
J. GUILLEVIN	Accueil / secrétariat	Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	X		

Monsieur Jérémy ALLAIN, titulaire, est excusé.

Monsieur Jean-Luc BARBO est présent en vue du remplacement de Jérémie ALLAIN au Comité Syndical mais ne prend pas part au vote.

Madame Marie-Madeleine MICHEL, titulaire, est excusée, Madame Josiane MEHOUS, suppléante, peut prendre part au vote.

Monsieur Dominique PERCHE, titulaire, est excusé.

Monsieur Didier LECHIEN, titulaire, est excusé et donne pouvoir à Madame Michèle MOISAN.

Ordre du jour

Administration générale et finances

1. Délibération N°01/23 : Débat d'Orientations Budgétaires

Le rapport d'orientations budgétaires est présenté en pièce jointe.

La Présidente et les membres du Bureau proposent le Rapport d'Orientations Budgétaires pour débat au Comité syndical.

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité le Rapport d'orientations budgétaires présenté.

Rappel : Lors du Comité syndical du 21 octobre 2022, sur proposition de la Direction du Syndicat mixte, comme chaque année, les Elus ont validé le principe que le ROB et le budget primitif 2023 soient étudiés lors de 2 comités syndicaux successifs à la même date afin de ne pas contraindre les Elus à une multiplication de réunions.

2. Bilan 2022 et perspectives 2023 (information)

Une synthèse des perspectives 2023 est présentée en séance du comité syndical (Cf. diaporama joint).

Le rapport d'activités comportant un bilan détaillé de l'année 2022 sera transmis aux membres du Comité Syndical très prochainement.

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

3. Délibération N°02/23 : Règlement Budgétaire et Financier

La mise en place de la nouvelle nomenclature M57 au Syndicat mixte à compter du 1^{er} janvier 2023 implique la validation par délibération du Règlement Budgétaire et Financier.

Ce document est propre à la situation budgétaire du Syndicat mixte. Il est adopté aujourd'hui pour la durée du mandat de la Présidente et sera à revoir avant l'adoption du budget primitif qui suivra la prochaine élection de la Présidence du Syndicat mixte.

Le règlement budgétaire et financier est présenté en pièce jointe.

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité le Règlement budgétaire et financier présenté.

4. Délibération N°03-23 : Convention avec la Préfecture pour la dématérialisation des actes – Megalis

La Présidente explique que ce service permet de transmettre par voie électronique à la Préfecture les actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire (délibérations, arrêtés réglementaires et individuels, contrats et conventions, ainsi que documents budgétaires et financiers).

Le service de télétransmission des actes au contrôle de légalité permet :

- L'authentification de l'agent via un certificat numérique conforme à la réglementation en vigueur, (certificat de type RGS 2*),
- La transmission de l'acte en trois clics (et son annulation si nécessaire),
- Le suivi des télétransmissions (statut de l'acte, accusé de réception...).

Le service permet également de signer les bordereaux comptables et de les transmettre au Service de Gestion Comptable de Dinan pour le traitement des mandats et des titres.

Le service est facturé 200.00 € HT par an.

La Présidente et les membres du Bureau proposent de valider cette proposition.

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité la mise en place d'un service de télétransmission pour l'envoi des actes soumis au contrôle de légalité et budgétaire.

5. Délibération N°04/23 : Compte de gestion 2022

La Présidente précise que le compte de gestion est établi par l'Inspecteur divisionnaire du Service de Gestion Comptable de Dinan à la clôture de l'exercice.

La Présidente le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme au compte administratif 2022 du Syndicat mixte et que le compte de gestion présente les mêmes résultats.

Délibération du Comité syndical :

Le compte de gestion 2022 est validé à l'unanimité par les Élus du Comité Syndical.

6. Délibération N°05/23 : Compte administratif 2022

Le compte administratif 2022 présente, à la clôture de l'exercice, un excédent de 45 407.41 € en section d'investissement et un excédent de 83 344.80 € en section de fonctionnement.

L'excédent de fonctionnement se traduit par le report du résultat de l'exercice de l'année 2021.

La Présidente ne peut pas prendre part au vote.

Délibération du Comité syndical :

Le compte administratif 2022 est validé à l'unanimité par les Élus du Comité Syndical.

COMPTES ADMINISTRATIF 2022

		BP + DM 2022	CA 2022			BP + DM 2022	CA 2022
Dépenses				Recettes			
 FONCTIONNEMENT							
Chap. 011	Charges à caractères générales	272 506,00 €	109 431,84 €	Chap. 13	Atténuation de charges	3 500,00 €	5 109,60 €
Chap. 012	Charges de personnel	473 860,00 €	458 191,78 €	Chap. 70	Produits des services et ventes diverses	34 413,53 €	41 787,65 €
Chap. 042	Opérations d'ordres	9 034,00 €	9 031,80 €	Chap. 74	Dotations, Subventions et participations	616 181,73 €	510 704,73 €
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	8 400,00 €	7 660,16 €		Etat >> Natura 2000	31 426,40 €	31 922,56 €
Chap. 66	Charges financières	1 000,00 €	585,74 €		Etat >> Label GS	66 250,00 €	0,00 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	804,37 €		Région >> Label GS	15 970,00 €	10 000,00 €
D002	Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €	0,00 €		Région >> OROM	6 360,00 €	0,00 €
					Département	233 689,50 €	233 689,50 €
					Plurien	4 000,00 €	0,00 €
					Lamballe Terre et Mer	95 600,25 €	95 600,25 €
					Dinan Agglomération	95 600,25 €	95 600,25 €
					Europe >> FEAMP	0,00 €	0,00 €
					Europe >> Natura 2000	37 785,33 €	35 997,77 €
					Autres organismes	29 500,00 €	7 894,40 €
				Chap.75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	2,15 €
				Chap. 76	Produits financiers	0,00 €	1,62 €
				Chap. 77	Produits exceptionnels	480,00 €	220,00 €
				R002	Excédent de fonctionnement reporté	111 224,74 €	0,00 €
Total		765 800,00 €	585 705,69 €	Total		765 800,00 €	557 825,75 €
 INVESTISSEMENT							
Chap. 16	Emprunts	0,00 €	0,00 €	Chap. 040	Opérations d'ordres	9 034,00 €	9 031,80 €
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	5 000,00 €	420,00 €	Chap. 10	Dotations fonds divers et réserves	16 643,11 €	16 456,04 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	50 630,00 €	9 613,32 €	Chap. 13	Subvention d'investissement	0,00 €	0,00 €
D001	Déficit d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	Chap. 16	Emprunts	0,00 €	0,00 €
				R001	Excédent d'investissement reporté	29 952,89 €	0,00 €
Total		55 630,00 €	10 033,32 €	Total		55 630,00 €	25 487,84 €
TOTAL GLOBAL		821 430,00 €	595 739,01 €	TOTAL GLOBAL		821 430,00 €	583 313,59 €

RESULTATS DE L'EXERCICE 2022		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	Budget + Décisions modificatives	55 630,00 €	765 800,00 €	821 430,00 €
	Réalisations	25 487,84 €	557 825,75 €	583 313,59 €
DEPENSES	Budget + Décisions modificatives	55 630,00 €	765 800,00 €	821 430,00 €
	Réalisations	10 033,32 €	585 705,69 €	595 739,01 €
RESULTAT DE L'EXERCICE		15 454,52 €	-27 879,94 €	-12 425,42 €
REPORT N-1		29 952,89 €	111 224,74 €	
RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE		45 407,41 €	83 344,80 €	

7. Délibération N°06/23 : Budget primitif 2023

Le budget primitif s'élève à 733 800.00 € en section de fonctionnement et à 58 747.00 € en section d'investissement, soit un budget global de 792 547.00 €.

La Présidente et les membres du Bureau proposent le budget primitif suivant :

BUDGET PRIMITIF 2023

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES			RECETTES						
IMPUT	LIBELLE	BP	RAR / DM	BUDGET	IMPUT	LIBELLE	BP	RAR / DM	BUDGET
Chapitre 11 - Charges à caractère général		219 999,00 €	- €	219 999,00 €	Chapitre 013 - Atténuations de charges		- €	- €	- €
Chapitre 12 - Charges de personnel et frais assimilés		490 161,00 €	- €	490 161,00 €	Chapitre 70 - Produits des services et ventes diverses		35 072,20 €	- €	35 072,20 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante		9 840,00 €	- €	9 840,00 €	Chapitre 74 - Dotations subventions et participations		614 898,00 €	- €	614 898,00 €
Chapitre 66 - Charges financières		800,00 €	- €	800,00 €	74718-1 Participation Etat - Natura 2000		24 366,14 €	- €	24 366,14 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles		1 000,00 €	- €	1 000,00 €	74718-2 Participation Etat - Label GS		43 850,00 €	- €	43 850,00 €
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		12 000,00 €	- €	12 000,00 €	Fonds FEDER		43 745,00 €	- €	43 745,00 €
Chapitre 002 - Déficit de fonctionnement reporté		- €	- €	- €	Fonds FEADER		6 922,86 €	- €	6 922,86 €
					Fonds FEAMP		3 500,00 €	- €	3 500,00 €
					7472 Participation Région		8 470,00 €	- €	8 470,00 €
					7473-1 Département		233 689,50 €	- €	233 689,50 €
					7473-2 Département - Phare		2 500,00 €	- €	2 500,00 €
					7474 Communes		10 250,00 €	- €	10 250,00 €
					74751-1 Groupements de collectivités		191 200,50 €	- €	191 200,50 €
					74751-2 Groupements de collectivités - Phare		2 500,00 €	- €	2 500,00 €
					747888 Autres organismes		43 904,00 €	- €	43 904,00 €
					7488 Autres attributions et participations		- €	- €	- €
					Chapitre 75 - Autres produits de gestion courantes		3,00 €	- €	483,00 €
					Chapitre 76 - Produits financiers		2,00 €	- €	2,00 €
					Chapitre 77 - Produits exceptionnels		480,00 €	- €	- €
					Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement reporté		83 344,80 €	- €	83 344,80 €
					TOTAL BUDGET DEPENSES FONCTIONNEMENT		733 800,00 €	- €	733 800,00 €
INVESTISSEMENT									
DEPENSES			RECETTES						
IMPUT	LIBELLE	BP	RAR / DM	BUDGET	IMPUT	LIBELLE	BP	RAR / DM	BUDGET
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		- €	- €	- €	Chapitre 10 - Dotations fonds divers et réserves		1 339,59 €	- €	1 339,59 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		1 000,00 €	- €	1 000,00 €	Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		- €	- €	- €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles		56 247,00 €	1 500,00 €	57 747,00 €	Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		12 000,00 €	- €	12 000,00 €
Chapitre 001 - Déficit d'investissement reporté		- €	- €	- €	Chapitre 001 - Excédent d'investissement reporté		45 407,41 €	- €	45 407,41 €
					TOTAL BUDGET DEPENSES INVESTISSEMENT		57 247,00 €	1 500,00 €	58 747,00 €
					BUDGET GLOBAL				792 547,00 €

Délibération du Comité syndical :

Des précisions sont apportées : les 10 250 € de l'imputation 7474 concernent les communes de Plévenon (6250 € pour l'étude de programmation du phare) et de Plurien (4000 € pour le projet du marais de l'Islet).
Pour les imputations 7473-2 et 74751-2, il s'agit de subvention du Département et de Dinan Agglomération pour l'étude de programmation du phare.

Le budget primitif 2023 est validé à l'unanimité par les Élus du Comité Syndical.

8. Délibération N°07/23 : Amortissements M57

La mise en place de la nouvelle nomenclature implique de redélibérer sur les durées d'amortissements attribués aux achats effectués en investissement. La Direction propose de reprendre les choix validés par la délibération N°06-11 du 26 avril 2011 :

Compte 2051	Concessions et droits similaires (immobilisations incorporelles)	2 ans
Compte 2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	Si < ou = à 999,99 € alors 3 ans
Compte 21757	Matériel et outillage de voirie	Si > ou = à 1 000 € alors 6 ans
Compte 2181	Installations générales	5 ans
Compte 2183	Matériel de bureau et matériel informatique	
Compte 2182	Matériel de transport	5 ans
Compte 2184	Mobilier	Si < ou = à 4 999,99 € alors 6 ans
		Si > ou = à 5 000 € alors 10 ans
Compte 2188	Autres immobilisations corporelles	4 ans

Également, il est à noter qu'avec la nomenclature M57, les biens acquis sont à amortir dès la date de mise en service et non plus en N+1. De ce fait, les dotations aux amortissements seront traitées en 2 parties dès 2023 :

- Les dotations aux amortissements pour les biens acquis les années antérieures seront traitées après le vote du budget de l'année N,
- Les dotations aux amortissements pour les biens acquis durant l'année N seront traitées en fin d'années après les derniers achats en investissement. Une décision modificative budgétaire pourra être prise pour provisionner les chapitres 042 et 040 s'il y a un manque de crédits.

La Présidente et les membres du Bureau proposent de valider cette proposition.

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité les durées d'amortissements présentées.

9. Délibération N°08/23 : L'imputation 6232 fêtes et cérémonies

Le Service de Gestion Comptable de Dinan demande à l'organe décisionnel du Syndicat mixte de délibérer concernant les dépenses imputées au compte 6232 fêtes et cérémonies car :

- Vu l'article D1617-19 de code général des collectivités territoriales,
- Vu le décret le décret n°2022-505 du 23 mars 2022 fixant la liste des pièces justificatives des dépenses des collectivités territoriales et des établissements publics locaux,
- Vu l'instruction comptable M57,
- Vu la jurisprudence du Conseil d'Etat et des chambres régionales des comptes,
- Considérant que l'imputation à l'article 6232 "fêtes et cérémonies" revêt un caractère imprécis du fait de la grande diversité des dépenses que génère cette activité,

La Présidente propose de prendre en charge au 6232 Fêtes et cérémonies les dépenses suivantes :

- La demi-journée annuelle de cohésion sociale
- La prime de Noël des enfants du Syndicat mixte (délibérations N° 29-02 du 21 novembre 2002 et N°21-10 du 16 décembre 2010)
- Le repas de Noël de l'équipe du Syndicat mixte
- Le pot de lancement de la saison estivale pour présenter le programme d'animations de l'été.

La Présidente propose que toutes les dépenses liées aux autres évènements non habituels du Syndicat mixte soit pris en charge au 6257 « Réceptions ».

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité les dépenses imputées au compte 6232 et 6257.

10. Délibération N°09/23 : Délégations consenties à la Présidente

Le Service de Gestion Comptable de Dinan demande à l'organe décisionnel du Syndicat mixte de préciser explicitement par délibération les délégations consenties à la Présidente pour la durée de son mandat :

- Réaliser la passation des contrats d'assurance pour les biens et l'acceptations des indemnités de sinistre qu'el qu'en soit le montant,
- Conclure et signer les contrats, conventions, partenariats ou accords passés en vue de l'exercice de l'activité objet du Syndicat mixte et qui sont, en raison de leur montant, exclus des règles de publicités et de mise en concurrence du code de la commande publique (articles R.2122-1 à R.2122-9, R.2122-10, R.2122-11, L.1100-1 dudit code),
- Les aliénations,
- Les lignes de crédit de trésorerie,
- La création de régies,
- Le louage de choses,
- L'acceptation des dons sans charges,
- Régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,
- Régler les conséquences dommageables des incidents et accidents des véhicules du Syndicat mixte,
- Signer tous les documents afférents aux décisions prises en vertu des délégations visées ci-dessus.

La Présidente et les membres du Bureau proposent de valider les précisions complémentaires pour les délégations consenties.

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité les délégations consenties à la Présidente.

11. Délibération N°10/23 : Règlement intérieur Hygiène et Sécurité

Suite à la visite de l'ACFI du Centre de Gestion dont dépend le Syndicat mixte, le règlement intérieur Hygiène et Sécurité a été mis à jour. Il convient de le valider en Comité syndical.

Présentation du règlement en pièce jointe.

La Présidente et les membres du Bureau proposent de valider le règlement intérieur hygiène et sécurité et de l'annexer à la charte interne.

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité le Règlement intérieur Hygiène et Sécurité.

12. Délibération N°11/23 : Convention de mise à disposition des locaux du Syndicat mixte

La convention de mise à disposition des locaux du Syndicat mixte arrive à terme au 28 février 2023. Elle est quasiment renouvelée dans les mêmes termes que la précédente. Il a été ajouté que le loyer sera révisable chaque année par voie d'avenant.

Délibération du Comité syndical :

La nouvelle convention démarrera le 1^{er} avril 2023. Il est précisé qu'un avenant sera signé avec la mairie de Plévenon pour régler le loyer du mois de mars.

Vote : 20

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 1

Ressources humaines

13. Délibération N°12/23 : Avenant pour le contrat de projet d'Aurélien PIERRE

Le contrat de projet d'Aurélien PIERRE arrive à terme le 31 mars 2023. Le Comité de pilotage Natura 2000 pour la validation de la révision du DOCOB est fixé pour juin 2023. La Présidente propose de prolonger le contrat de projet d'Aurélien PIERRE pour 2 mois jusqu'au 31 mai 2023.

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité la prolongation de contrat de projet d'Aurélien PIERRE.

Gouvernance

14. Entrée des communes dans la gouvernance du Comité Syndical (information)

Suite au comité des financeurs du mois de novembre, il a été proposé de poursuivre les échanges lors du prochain comité Syndical, sur l'entrée des Communes dans le Comité Syndical, et d'acter ou non cette modification dans les statuts du Syndicat.

Remarques du Comité syndical :

Les communes de Plurien, Fréhel et Erquy ne valident pas l'entrée de leur commune dans la gouvernance du Comité syndical.

Monsieur Hervé VAN PRAAG indique que si les autres communes ne veulent pas entrer, la commune de Plévenon ne fera pas la proposition.

Label Grand Site de France

15. Délibération N°13/23 : Budget et plan de financement pour les actions Label 2023

Dans le cadre du Label Grand Site, les nouvelles actions 2023 pour lesquelles le Syndicat mixte est maître d'ouvrage, sont les suivantes :

1. Un carnet de paysages

Cet ouvrage est la dernière action de l'opération Regards sur les Paysages. Il participe à l'interprétation sensible du territoire. Les illustrations sont réalisées par des artistes locaux et les textes rédigés par le Syndicat mixte. Son format : 72 pages, dimensions de 21x18 cm.

Cette action fera l'objet d'un avenant à la convention avec la DREAL 2021. Le budget total prévu est de 7500 euros.

Plan de financement

	Budget en euros	
DREAL	6 000	80 %
Autofinancement Syndicat	1 500	20 %
Total	7 500 €	100 %

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité l'action label 2023 pour la réalisation du carnet de paysages.

2. L'étude de programmation de la maison du Grand Site au Phare du Cap Fréhel

La création de la maison du Grand Site au phare du Cap Fréhel réponds à l'objectif du Grand Site de transmettre l'esprit des lieux et ses valeurs patrimoniales avec des outils d'interprétation adaptés en créant un relais d'informations incitant le visiteur à découvrir l'ensemble des dimensions de l'identité du territoire et de proposer un accueil plus qualitatif qui favorise la transmission des savoirs et soit conforme aux valeurs des Caps.

Dans ce cadre, les objectifs de l'étude de programmation sont :

- de définir de manière partagée les fonctionnalités du phare en tant que maison de site et l'organisation spatiale (tout en maintenant la fonction de sécurisation maritime), la scénographie et le contenu de la muséographie,
- de proposer un modèle économique et fonctionnel de l'aménagement dans le cadre d'une cogestion Syndicat mixte du Grand Site / Commune de Plévenon.
- de proposer une meilleure accessibilité au Phare.

Plan de financement

	Budget en euros	
DREAL	12 500	25 %
Commune de Plévenon	12 500	25 %
Région Bretagne	5 000	10 %
Dinan Agglomération	5 000	10 %
Autofinancement Syndicat	10 000	20 %
Total	50 000	100 %

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité la réalisation de l'étude de programmation de la maison du Grand Site au Phare du Cap Fréhel.

3. Outil de communication pour la mise en valeur des unités de paysage du Grand Site

Cinq unités de paysage ont été définies lors de l'opération Grand Site : l'anse d'Erquy, la côte rocheuse d'Erquy à Plévenon, l'estuaire de l'Islet, les campagnes habitées, et le versant boisé ouest de la baie de la Fresnaye. Dans le cadre du plan de paysage, le diagnostic paysager et les unités de paysage seront mis à jour.

Il s'agit de créer des outils de valorisation de ces unités paysagères sous forme de clip vidéo, photos, exposition ou autres...

Plan de financement

	Budget en euros	
DREAL	4 000	80 %
Autofinancement Syndicat	1 000	20 %
Total	5 000	100 %

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité la création d'outils de valorisation des unités paysagères.

4. Amélioration des connaissances des usages socio-économiques

Dans le cadre de la création de l'observatoire de la fréquentation du Grand Site, des données de fréquentation ont été relevées. Il s'agit de réaliser une analyse approfondie des données, de mettre en place des indicateurs et d'un tableau de bord. Ce travail sera mené par un prestataire.

Plan de financement

	Budget en euros	
DREAL	6 500	80 %
Autofinancement Syndicat	1 625	20 %
Total	8 125	100 %

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité la réalisation d'une analyse approfondie des données, la mise en place des indicateurs et d'un tableau de bord des données de fréquentation.

16. Délibération N°14/23 : Exposition itinérante sur la filière pêche à destination d'un jeune public

Dans la continuité de la création malle pédagogique « filipêche, suivez le poisson ! », le syndicat poursuivre la sensibilisation des plus jeunes au monde de la mer et de la pêche.

Il s'agit de créer une exposition itinérante d'éveil à la biodiversité de l'estran et des spécificités de la Baie de Saint-Brieuc pour les enfants de 1 à 4 ans.

L'exposition sera construite sur différents modules créés à partir d'activités ludiques adaptés faisant appel essentiellement à l'approche sensible. Elle répondra aux objectifs suivants :

- Initier un premier éveil à la Nature autour de la mer, milieu emblématique de notre territoire ;
- Créer un outil mobile, accessible aux enfants éloignés du bord de mer et utilisable dans des lieux très divers ;
- Valoriser les spécificités biologiques de la baie de Saint-Brieuc.

Une fois réalisée, l'exposition sera disponible gratuitement auprès des structures de la petite enfance, des bibliothèques, des communes ou tout autre organisme souhaitant proposer un espace de médiation autour du milieu marin pour les tout-petits. Ainsi, les enfants, qu'ils soient sur un temps de garde ou sur un temps familial, auront la possibilité d'en profiter.

L'exposition sera conçue de telle sorte qu'un adulte puisse avoir une prise en main facile. Un livret accompagnera l'exposition.

Plan de financement

Suite à la réunion du Comité syndical, le Galpa de Saint Brieuc nous a informé qu'il était préférable de retirer le financement de la DREAL et d'augmenter celui de la Région. Le nouveau plan de financement est présenté ci-dessous. Le budget total de 17700 euros ainsi que la part d'autofinancement du Syndicat mixte restent identiques.

	Budget en euros	
DLAL FEAMPA	7080	40 %
Région Bretagne	7080	40 %
Autofinancement Syndicat	3540	20 %
Total	17 700 €	100 %

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité la création d'une exposition itinérante d'éveil à la biodiversité de l'estran et des spécificités de la Baie de Saint-Brieuc pour les enfants de 1 à 4 ans.

17. Panneaux RN12 (information)

Dans un premier temps, il s'agit de remplacer les 2 panneaux touristiques se trouvant le long de la RN12 (n°7 et n°29).

Ces panneaux pourraient être reposés exactement au même endroit, ou selon l'avis de la DIRO, pourraient être déplacés pour des raisons de sécurité et de respect des espacements réglementaires entre 2 panneaux de signalisation sur le bord de la 4 voies. Dans ce cas, de nouveaux socles en béton devraient être réalisés. L'estimation du coût prend en compte ces 2 alternatives.

Estimation du coût de remplacement des 2 panneaux

Création visuel		900€ à 1900€ HT (devis Mediapilote)
Fabrication des panneaux (incluant les mâts)		5000€ HT / panneau (estimation CD22)
Pose des panneaux	Au même emplacement*	3000€ HT/ panneau (estimation CD 22)
	A un emplacement autre**	7000€ HT/ panneau (estimation CD 22)
TOTAL pour 2 panneaux	Au même emplacement*	17 000€ HT à 18 000€ HT
	A un emplacement autre**	25 000€ HT à 26 000€ HT

* : les socles en béton actuels seraient réutilisés.

** : de nouveaux socles en béton seraient à créer.

Financement

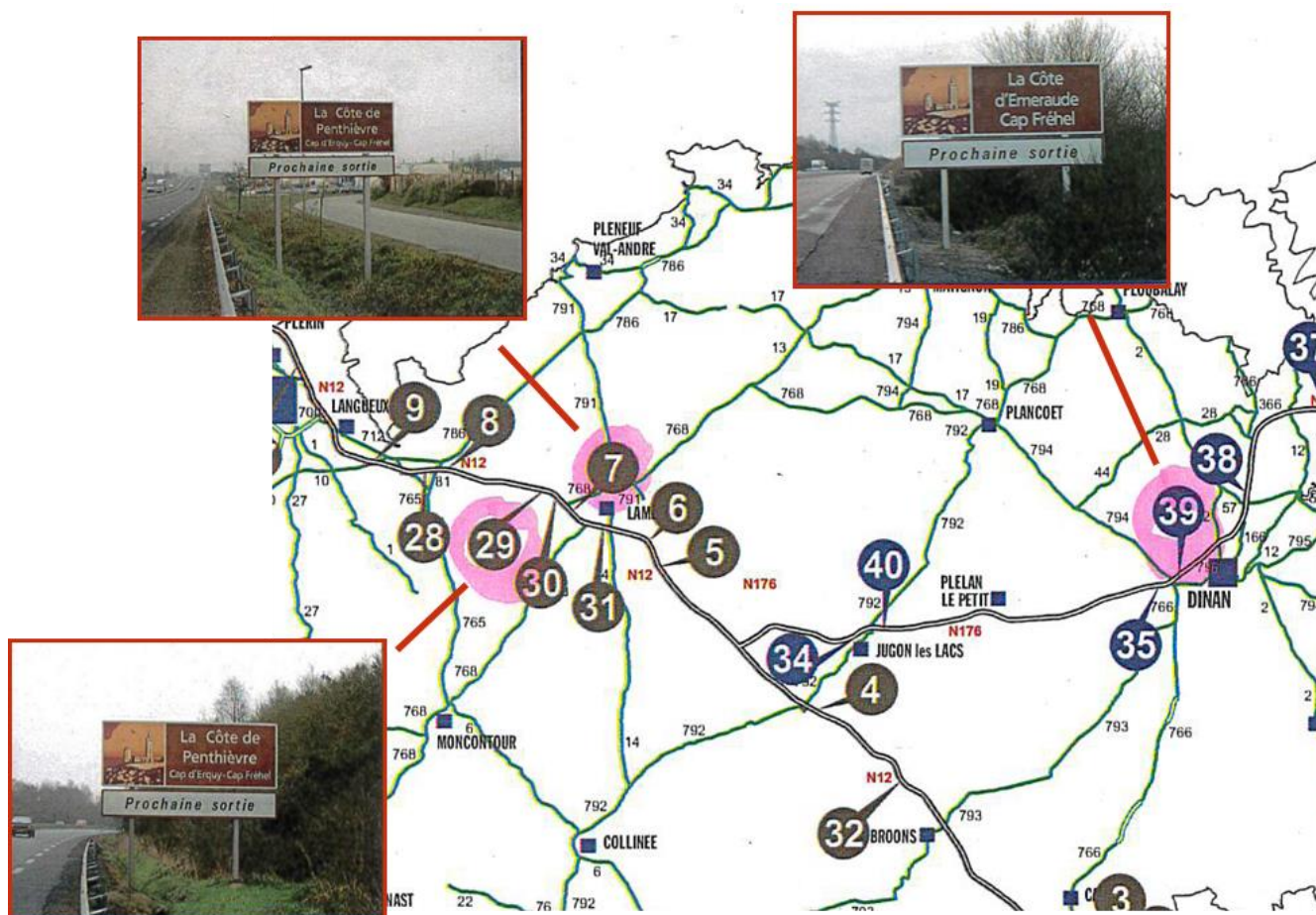
Le Département prendrait en charge 50% du coût de la création, de la fabrication et de la pose. Le coût restant serait donc pour les 2 panneaux de :

Remplacement avec pose au même emplacement : 8000€ à 9000€ HT environ

Remplacement avec pose à un emplacement différent : 12 000€ à 13 000€ HT environ

Remarques du Comité syndical :

Les Élus sont d'accord pour faire une demande officielle à la DIRO et ainsi l'inscrire au budget du Syndicat mixte en 2024.



18. Délibération N°15/23 : Tarifs du livre « carnet de paysages » et « parcours d'interprétation Plévenon »

Il est prévu de vendre deux ouvrages dans les prochains mois. L'objectif de la vente étant d'obtenir une recette pour financer des nouvelles éditions du document.

Après échanges avec la trésorerie, il est impossible de déposer les ouvrages en dépôt vente dans les librairies ou autres lieux de vente de livres. Il est obligatoire de vendre aux partenaires pour une revente.

Aussi, nous proposons de créer 2 tarifs : le tarif « grand public » et le tarif « partenaire », permettant de les vendre en direct par le Syndicat mixte et les vendre aux partenaires comme les offices du tourisme.

Les deux ouvrages sont les suivants :

Le livret du parcours d'interprétation de Plévenon

Afin d'inciter le public à réaliser le parcours d'interprétation, nous ne souhaitons pas le vendre à un prix trop élevé. Les tarifs proposés sont les suivants :

- Prix public : 3 euros
- Prix partenaire : 2 euros

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité la vente du livret du parcours d'interprétation de Plévenon au prix public de 3 € et au prix partenaire de 2 €.

Le carnet de paysages

Les tarifs proposés sont les suivants :

- Prix public : 10 euros
- Prix partenaire : 5 euros

Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité la vente du carnet de paysages au prix public de 10 € et au prix partenaire de 5 €.

Natura 2000

19. Délibération N°16/23 : Subvention 2023-2024 et programme d'actions

La Présidente rappelle que chaque année, le Syndicat mixte dépose un dossier de demande de subvention pour l'animation du DOCOB suite à l'appel à projets émis par la Région.

Une délibération actant le programme d'actions et le plan de financement est nécessaire pour compléter le dossier. La délibération doit également autoriser la Présidente à suivre ce dossier et signer les pièces afférentes.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le financement de sites Natura 2000 est décentralisé (Loi 3DS) et délégué aux régions.

Nous avons fait part de nos besoins à la Région, avec notamment le renfort d'une personne pour le pôle Natura 2000.

Jusqu'en 2022, c'est le fond européen FEDER qui co-finance cette action, ce qui nous permet de proposer une subvention et un programme d'actions sur 2 ans 2023 et 2024.

La Région a accepté de soutenir financièrement notre site Natura 2000 en validant l'augmentation de notre subvention pour permettre le recrutement d'un(e) 2^{ème} chargé(e) de mission.

Les plans de financements sont détaillés ci-après.

Le programme d'actions est présenté en pièce-jointe.

Délibération du Comité syndical : Délibération du Comité syndical :

Les Élus valident à l'unanimité la demande de subvention Natura 2000 pour le volet animation pour les années 2023 et 2024, le programme d'actions et le plan de financement correspondant et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

**SUBVENTION NATURA 2000 - ANIMATION DU DOCOB -
ANNEES 2023-2024**



ANNEE 2023							
Agent	Fonction	Nota	Temps de travail sur la période en mois	Temps de travail prévisionnel dédié en heure	Temps de travail prévisionnel dédié en jours	Forfait horaire	Montant présenté
QUERE Philippe	Chargé de mission	70% sur la mission	12	1 124,90	144	34,12 €	38 381,59 €
2e agent à recruter	Chargé de mission	60% sur la mission d'avril à décembre	9	723,15	93	34,12 €	24 673,88 €
Total Frais de personnel							63 055,47 €

Coûts indirects liés à l'opération au taux forfaitaire de 15% des frais de personnels directs éligibles							
				Unité	Nombre	Forfait	Montant présenté
				km	400	0,603 €	241,20 €
				repas	10	15,49 €	154,90 €
Total Frais de missions							396,10 €

Coût global du projet							72 909,89 €
------------------------------	--	--	--	--	--	--	--------------------

PLAN DE FINANCEMENT				
	ETAT	FEDER	GRAND SITE CE CF	
100%	25%	60%	15%	
72 909,89 €	18 227,47 €	43 745,93 €	10 936,48 €	
	61 973,40 €			

ANNEE 2024							
Agent	Fonction	Nota	Temps de travail sur la période en mois	Temps de travail prévisionnel dédié en heure	Temps de travail prévisionnel dédié en jours	Forfait horaire	Montant présenté
QUERE Philippe	Chargé de mission	70% sur la mission	12	1 124,90	144	34,12 €	38 381,59 €
2e agent à recruter	Chargé de mission	60% sur la mission	12	964,20	124	34,12 €	32 898,50 €
Total Frais de personnel							71 280,09 €

Coûts indirects liés à l'opération au taux forfaitaire de 15% des frais de personnels directs éligibles							
				Unité	Nombre	Forfait	Montant présenté
				km	400	0,603 €	241,20 €
				repas	10	15,49 €	154,90 €
Total Frais de missions							396,10 €

Coût global du projet							82 368,21 €
------------------------------	--	--	--	--	--	--	--------------------

PLAN DE FINANCEMENT				
	ETAT	FEDER	GRAND SITE CE CF	
100%	25%	60%	15%	
82 368,21 €	20 592,05 €	49 420,92 €	12 355,23 €	
	70 012,97 €			

PLAN DE FINANCEMENT PLURIANNUEL 2023-2024				
	ETAT	FEDER	GRAND SITE CE CF	
100%	25%	60%	15%	
155 278,09 €	38 819,52 €	93 166,86 €	23 291,71 €	
	131 986,38 €			

Education à l'Environnement

20. Rencontre avec Dinan Agglomération (information)

Une rencontre entre le Syndicat mixte et Dinan Agglomération a eu lieu le jeudi 1^{er} décembre à la Maison de la Rance sur Dinan, en présence de Monsieur LECHIEN, VP tourisme de Dinan Agglomération et des équipes d'animation des maisons Nature (Rance et Faluns) et de Fabrice Fourel (chef du service tourisme DA), Madame Lisa Thomas, Marie-Laure CAYATTE, et les animateurs du pôle « Education à l'environnement » du Syndicat mixte.

L'objectif de cette rencontre était d'échanger sur nos pratiques, thématiques et territoire d'action en matière d'éducation à l'environnement.

Une synthèse présentant le pôle « Education à l'environnement » du syndicat a été réalisée et présentée à l'ensemble des participants.

Les échanges ont été intéressants et constructifs. Il en ressort que les deux structures se complètent à la fois dans les thèmes abordés que sur le territoire d'intervention. Pour les deux structures, le nombre de sollicitations des écoles dépasse la capacité à y répondre. Nous avons été informés que la compétence « Maison Nature » va être transférée au futur parc naturel régional Rance Emeraude. Dans les mois à venir, une coordination de l'EED sur l'ensemble du territoire du parc sera à réfléchir et le Syndicat mixte du Grand Site de France y sera associé.

Remarques du Comité syndical :

Aucune remarque.

21. Projet animation 2023-2024 (information)

Ateliers philosophie et nature

Le pôle animation du Syndicat souhaite s'investir dans un nouveau projet : celui de concevoir des ateliers Philosophie / Nature avec les scolaires.

Les objectifs de ces ateliers sont :

- D'aborder la problématique des enjeux écologiques (biodiversité, climats, espaces naturels...) par une approche permettant la réflexion des enfants par eux-mêmes et la discussion entre eux (pas de bonne réponse, pas de jugement...),
- De créer un espace où les enfants s'expriment et s'écoutent sur leurs ressentis par rapport à ces enjeux
 - Dans le but de les amener à agir (notion de "sentiment de pouvoir-agir"),
- D'appuyer l'un des objectifs de l'animation nature : d'amener les enfants à être guidés par l'émerveillement, la curiosité, donner envie de sortir, de s'intéresser à la nature.

Les idées de sujets et de pistes à développer/travailler :

- > "Dans quel monde on habite ?" "Comment s'orienter dans le futur ?"
- > Notion de "systémique" (tout est lié, ma place dans l'écosystème...); emboîtement (individu, classe, Bretagne, France, Terre); vivre ensemble (l'individu, les autres, les autres êtres-vivants...)
- > Différents regards sur le monde (jalons dans l'histoire de la pensée en occident, autres visions dans le monde)
- > Déconstruire le sale/le propre (éviter le rejet – ex : laisse de mer...).

Les trois animateurs sont motivés pour développer cette approche.

La formation et la réalisation de séances tests gratuites (10 demi-journées au printemps) avec les écoles vont prendre du temps sur leur plan de charges, et notamment sur les temps d'animations payantes.

Si les ateliers test fonctionnent bien, cette approche Philo/nature pourrait être le prochain thème du projet pédagogique 2023-2024.

Il y a plusieurs options possibles d'investissement qui seront présentées en réunion.

Remarques du Comité syndical :

Aucune remarque.

Aires Marines Educatives

En parallèle, la mise en place d'Aires Marines Educatives (AME) est en réflexion.

Les objectifs d'une AME sont d'impliquer les élèves de Cycle 3 et 4 (CE2 à 3ème) dans une démarche démocratique et de pédagogie de projet autour d'un habitat naturel proche de l'établissement.

Durant plusieurs années, le groupe scolaire et la municipalité s'engagent à encadrer le travail des élèves (l'inventaire, l'observation et la réalisation d'une action qui concerne la biodiversité qui compose cette aire). Un référent est nécessaire les premières années, notamment pour coordonner les interventions entre les professionnels, la conduite des conseils de la mer et la mise en place des actions de terrain, en partenariat avec l'enseignant (charge d'environ 12 jours par an).

Protocole : Suite à une inscription sur le site SAGAE en juin de l'année n-1 et durant plusieurs années, une classe représentée par un enseignant référent, s'engage à suivre et à agir sur un petit espace défini l'année n, pour la préservation de la biodiversité et en accord avec une charte de l'OFB et le propriétaire des lieux à minima. Les orientations et décisions sont issues des conseils des enfants de la mer/terre, sous l'égide de l'enseignant et éventuellement d'un référent en Education à l'Environnement. Une labellisation annuelle du comité AE vient évaluer la bonne conduite du projet par les enfants dans le respect de la charte.

Financement : une demande de subvention peut être réalisée (Via SAGAE) auprès de l'OFB pour des montants autour de 2 à 3000€, par une demande auprès de fondations, ou par un financement participatif via la plateforme Trousse à Projet de l'Education Nationale.

Remarque du Comité syndical :

Aucune remarque.

Questions diverses

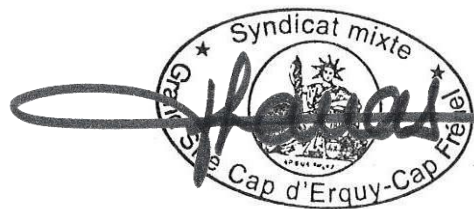
Aucune question.

Dates à retenir

Date	Sujet	Lieu
Date à préciser	COPIL Natura 2000	Lieu à préciser
Vendredi 9 juin matin	Bureau du comité syndical	Grand Site Plévenon
Vendredi 23 juin matin	Comité Syndical	Mairie de Plurien

La séance est levée à 16h16.

La Présidente,
Lisa THOMAS



comité syndical compte-rendu

réunion du 3 octobre 2023

9h30 - Salle muséographie, au Syndicat mixte, Plévenon

Nom	Fonction	Collectivité	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
L. THOMAS	Présidente	Département des Côtes d'Armor	X		
M.-C. COTIN	Titulaire	Département des Côtes d'Armor		X	
N. TRAVERT-LE ROUX	Titulaire	Département des Côtes d'Armor		X	
J.-R. CARFANTAN	Titulaire	Département des Côtes d'Armor		X	
N. NOWAK	Suppléant	Département des Côtes d'Armor		X	
J.-L. BARBO	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Elu Coëtmieux)	X		
P.-A. BLEVIN	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Pléneuf Val André)		X	
P. HERCOUET	Titulaire	Lamballe Terre et Mer (Lamballe)	X		
P. LESNARD	1er Vice-Président	Lamballe Terre et Mer (Adjoint Erquy)	X		
J.-P. OMNES	3e Vice-Président	Lamballe Terre et Mer (Plurien)	X		
A.-G. MILLORIT	Suppléante	Lamballe Terre et Mer (Moncontour)		X	
D. BURLOT	Suppléant	Lamballe Terre et Mer (Elu Lamballe-Armor)			X
M.-M. MICHEL	Titulaire	Dinan Agglomération (Saint Cast le Guildo)	X		
M. MOISAN	2e Vice-Présidente	Dinan Agglomération (Fréhel)	X		
D. LECHIEN	Titulaire	Dinan Agglomération (Dinan)	X		
D. PERCHE	Titulaire	Dinan Agglomération (Ruca)	X		
H. VAN PRAAG	4e Vice-Président	Dinan Agglomération (Plévenon)	X		
J. MEHOVAS	Suppléante	Dinan Agglomération (Elue Fréhel)		X	
F. PASCAL	Suppléant	Dinan Agglomération (Elu Plévenon)			X
M.-L. CAYATTE	Directrice	Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	X		
D. DI PASQUALE-BLANC	Comptabilité et RH	Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel	X		

Madame Nathalie TRAVERT-LE ROUX, titulaire, est excusée et donne pouvoir à Madame Lisa THOMAS.

Ordre du jour

Administration générale et finances

1. Délibération N°17/23 : Contrat groupe assurance du personnel 2024-2027

Lors du Comité syndical du 21 octobre 2022, (cf délibération N°26-22) le Comité syndical a mandaté le Centre de Gestion pour engager la procédure de mise en concurrence pour le contrat-groupe d'assurance statutaire pour la période 204/2027.

Voici l'offre retenue par le Centre de Gestion :

CONTRAT CNRACL		
Choix 1	Franchise 15 jours fermes par arrêt en MO / LM / MLD / CITIS Prise en charge de IJ limitée à 90 %	Taux 7.78 %
Choix 2	Franchise 20 jours fermes par arrêt en MO / LM / MLD Franchise 15 jours fermes par arrêt en CITIS Prise en charge de IJ limitée à 90 %	Taux 7.25 %
Choix 3	Franchise 30 jours fermes par arrêt en MO / LM / MLD Franchise 15 jours fermes par arrêt en CITIS Prise en charge de IJ limitée à 90 %	Taux 6.65 %
Actuellement	Franchise 15 jours fermes par arrêt en MO / CITIS Pas de franchise en LM / MLD / Maternité / Paternité TIB + RIFSEEP 20%	Taux 6.72 %

CONTRAT IRCANTEC		
Choix 1	Franchise 15 jours fermes par arrêt en MO / Accident imputable au service	Taux 0.88 %
Choix 2	Franchise 10 jours fermes par arrêt en MO / Accident imputable au service	Taux 0.93 %
Actuellement	Franchise 10 jours fermes par arrêt en MO Pas de franchise en Accident imputable au service TIB + RIFSEEP 20%	Taux 0.95 %

MO : Maladie Ordinaire

LM : Longue Maladie (3 ans)

MLD : Maladie Longue Durée (5 ans)

CITIS : Accident du travail, Maladie professionnelle, Accident de trajet

La Présidente et le Bureau proposent d'acter le choix n°1 pour les agents CNRACL et le choix n°1 pour les agents IRCANTEC.

Délibération du Comité syndical :

Suites aux réserves de Madame MOISAN, des explications sont données en séance, notamment sur l'impact de l'option choisi sur le salaire de l'agent. Après divers échanges les élus choisissent de préférer les options se rapprochant des garanties actuelles.

La Présidente rappelle à l'assemblée que la collectivité, a demandé au Centre de gestion de la Fonction publique territoriale 22, de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.

La Présidente expose que le CDG 22 a communiqué à la collectivité les résultats la concernant :

Vu le code général de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code des assurances,

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 -alinéa 2 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et relatif aux contrats d'assurance souscrits par les Centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

Vu l'article R.2124-3 du Code de la Commande Publique qui précise les conditions de recours à la procédure avec négociation,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du CDG22, du 20 janvier 2023, approuvant la procédure avec négociation, pour la passation du contrat-groupe statutaire 2024-2027,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du CDG22, en date du 7 juillet 2023, autorisant son Président à signer le marché avec le groupement d'entreprises composé de RELYENS et de CNP Assurance,

Vu la délibération n°26/22 du Comité syndical date du 21 octobre 2022 proposant de se joindre à la procédure de mise en concurrence du contrat groupe d'assurance que le CDG22 a organisé,

Vu l'exposé de la Présidente,

Vu les résultats issus de la procédure, et le courrier du CDG annonçant les nouveaux taux du contrat à effet au 1^{er} janvier 2024,

Considérant la nécessité de conclure un contrat d'assurance statutaire pour le personnel,

Considérant que ce contrat doit être soumis au Code de la Commande Publique ;

Le Comité syndical après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'adhérer au contrat d'assurance groupe des risques statutaires garantissant les frais laissés à la charge de la collectivité, à compter du 1^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2027, proposé par CNP Assurances et l'intermédiaire de son courtier RELYENS pour les :

→ AGENTS CNRACL, avec prise en charge des indemnités journalières limitée à 90 %

Liste des risques garantis : Décès, Accident du travail (congé d'invalidité temporaire imputable au service, frais médicaux), incapacité (maladie ordinaire, disponibilité d'office, temps partiel thérapeutique), longue maladie/longue durée, maternité, (y compris paternité, adoption et accueil de l'enfant)

Franchise 15 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, en longue maladie / longue durée et CITIS Taux : 7,78%

Franchise 20 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, en longue maladie / longue durée et 15 jours en CITIS. Taux : 7,25%

Franchise 30 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, en longue maladie / longue durée et durée et 15 jours en CITIS. Taux : 6,65%

→ AGENTS IRCANTEC

Liste des risques garantis : Accident du travail (accident de service, de trajet, maladie professionnelle), maladie grave, maternité (y compris paternité, adoption et accueil de l'enfant), maladie ordinaire

Franchise 15 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire et accident ou maladie imputable au service Taux : 0,88%

Franchise 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire et accident ou maladie imputable au service. Taux : 0,93%

PREND ACTE

Que la contribution financière due par les collectivités au titre de la gestion du contrat groupe a été fixée par le Conseil d'Administration du CDG 22 en sa séance du 30 novembre 2015 à 0.30 % de la masse salariale assurée pour le contrat CNRACL et à 0,07% pour le contrat IRCANTEC,
Que les frais du CDG 22 viennent en supplément des taux d'assurance ci-dessus déterminés,
Que la collectivité adhérente pourra résilier annuellement son contrat, sous réserve du respect du délai de préavis de six mois, par l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'accusé de réception

ET AUTORISE

La Présidente à signer le certificat d'adhésion dans le cadre du contrat groupe.

2. Délibération N°18/23 : Tarif livre + sortie de stock

- Tarif livre

Lors du Comité syndical du 29 mars 2023, (cf délibération N°15-23) le Comité syndical a fixé les tarifs pour les livres « Carnet de Paysages » et « Parcours d'interprétation Plévenon ».

Concernant l'ouvrage « **carnet de paysages d'un Cap à l'autre** », il est nécessaire de modifier le tarif « partenaire » car le coût de l'impression a augmenté. L'objectif étant de récolter une recette suffisante pour la réédition de l'ouvrage : **nouveau prix proposé 7.00 € au lieu de 5.00 € actuellement.**

Le prix de vente au public de 10 euros reste identique.

- Sortie de stock

Également, afin de pouvoir offrir les ouvrages aux partenaires du Syndicat mixte, il est nécessaire de les retirer du stock initial pour ne pas qu'ils soient comptabilisés :

- « Carnet de paysages d'un Cap à l'autre » : on propose de sortir **25 ouvrages du stock initial (400) et 25 ouvrages lors de la seconde édition.**
- « Parcours d'interprétation Plévenon » : on propose de sortir **25 ouvrages du stock initial (500).**

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical décide à l'unanimité d'augmenter le tarif partenaire : le nouveau prix partenaire est de 7.00 € à compter du 9 octobre 2023 pour l'ouvrage « Carnet de paysages d'un Cap à l'autre ». Le prix public reste inchangé au tarif de 10.00 €.

Le Comité syndical valide également à l'unanimité la sortie de stock :

→ Pour le « Carnet de paysages d'un Cap à l'autre » : 25 ouvrages du stock initial et 25 ouvrages du stock de la 2nd édition.

→ Pour le « Parcours d'interprétation Plévenon » : 25 ouvrages du stock initial.

Les Elus proposent également de proposer la vente du « Carnet de paysages d'un Cap à l'autre » aux offices de tourisme de Dinard et Saint Malo ainsi que la diffusion du dépliant « Grand Site ».

3. Délibération N°19/23 : Augmentation du fonds de caisse

Afin de faciliter l'encaissement pour la vente des ouvrages « Carnet de Paysages » et « Parcours d'interprétation Plévenon », il est nécessaire d'augmenter le fonds de caisse de la régie de recettes de 120.00 € à 250.00 €.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité l'augmentation du fonds de caisse à hauteur de 250.00 €.

4. Délibération N°20/23 : Ligne de trésorerie 2023-2024

Comme chaque fin d'année, notre ligne de trésorerie arrive à échéance.

Une consultation a été lancée auprès du Crédit Agricole, du Crédit Mutuel et de la Caisse d'Épargne.

Notre demande :

- Montant de l'ouverture de crédit de trésorerie : 100 000 €
- Durée : 1 an, renouvelable
- Taux variable
- Mise à disposition des fonds dans un délai maximum de 48 heures, par virement
- Paiement des intérêts par trimestre, par virement

Les résultats seront présentés lors du Comité syndical du 03/10/2023.

Voici les résultats reçus à ce jour :

BANQUES	OFFRES
Crédit Agricole	Taux Euribor 3 mois non flooré + marge 1 % Frais de dossier 250.00 € Commission d'engagement néant Commission de non utilisation néant
Caisse d'Épargne	Ne peut pas répondre favorablement à notre demande de financement.
Crédit Mutuel	<i>Pas de réponse à ce jour.</i>

La Présidente et le Bureau proposent d'acter le choix du Crédit Agricole.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité l'offre du Crédit Agricole et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

5. Délibération N°21/23 : Charte interne, revalorisation des frais de missions

Dans le cadre du déploiement du plan salarial du gouvernement de juin 2023, un arrêté ministériel revalorise les frais de mission et majeure :

- le plafond des nuitées hôtelières : de 70€, il passe à 90€ (province).
- le plafond de l'indemnité repas : de 17,50€, il passe à 20€.

Ces nouveaux montants sont applicables à compter du 22 septembre 2023.

Il convient de mettre à jour la charte interne.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité la revalorisation des frais de missions à compter du 22 septembre 2023 et autorise la mise à jour de la charte interne.

Ressources humaines

6. Délibération N°22/23 : Renouvellement agrément Service civique 2024-2026

L'engagement de Service Civique est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans pour une durée de 6 à 12 mois pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général avec une DHS minimum de 24h.

La Présidente rappelle que le Syndicat mixte à intégrer la démarche depuis 2013 afin de soutenir les jeunes en leur proposant une expérience professionnelle et d'être un tremplin dans leur projet professionnel.

La Présidente propose qu'un dossier soit constitué pour le renouvellement de l'agrément service civique auprès de la DDCS des Côtes d'Armor, sur la même base que précédemment (1 service civique LGS (8 mois/an) + 2 Natura 2000 par an (6 mois/an chacun)) pour une durée de 3 ans, de 2024 à 2026.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité le renouvellement de l'agrément Service civique pour la période 2024-2026 et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

7. Délibération N°23/23 : Projet de recrutement d'un chargé d'études suivis ornithologiques H-F

Le suivi des oiseaux marins est réalisé depuis près de 70 ans sur le Cap Fréhel, et représente l'une des plus longues séries de données sur différents paramètres biologiques en France pour les oiseaux marins. 8 espèces nichent sur le Cap Fréhel. Longtemps, en dehors que quelques exceptions, les effectifs étaient concentrés au niveau des falaises Est du Cap Fréhel et îlots des fauconnières adjacentes.

Aujourd'hui, les oiseaux ont colonisé d'autres sites favorables sur l'ensemble du Cap du fait d'une augmentation exponentielle des populations. Il s'agit surtout d'une augmentation des couples nicheurs des alcidés, espèces phares du Cap Fréhel.

Cette forte expansion des effectifs, et la dispersion géographique des sites de nidification nécessitent plus de temps de travail et de moyens techniques différents pour suivre de manière pertinente les populations. Le temps dédié dans le cadre du poste de Philippe Quéré n'est plus suffisant.

Aussi, il nous apparaît nécessaire de renforcer les moyens humains afin de sécuriser la pérennité de ce suivi d'espèces dont les enjeux sont importants.

Plusieurs financements permettent le suivi de telles ou telles espèces. Le suivi des alcidés n'est financé aujourd'hui que par Ailes Marines.

Dans le cadre de la mise en place du champ éolien Offshore en baie de Saint Brieuc, de l'étude d'impact du projet et de l'arrêté préfectoral AU IOTA, une mesure de suivi des colonies d'oiseaux nicheurs (MS4) à proximité du projet éolien potentiellement impactées par le projet a été définie.

Cette mesure vise l'amélioration des connaissances, notamment de l'Observatoire Régional de l'Avifaune.

La mesure de suivi (4) doit être menée sur 7 années, réparties sur toute la durée de vie du parc éolien, comprenant une campagne pendant les travaux (2020 et 2022), et 5 campagnes durant l'exploitation du parc avec 3 périodes :

- les 3 premières années (2024, 2025, 2026)
- puis la dixième année (2034)
- puis la vingtième (2044).

Depuis le démarrage du suivi au Syndicat mixte, le suivi est réalisé par l'animateur Natura 2000 (99% sur son temps hors natura 2000). D'abord épaulé par des stagiaires, puis deux services civiques, un chargé d'études en CDD a été recruté pendant 4 mois en 2020 et en 2022 pour répondre à la mesure de suivi MS4 Ailes Marines.

L'expérience et tests réalisés au fil de ces années montre que le recrutement de personnes différentes chaque année de suivi n'est pas pertinent. La petite période des contrats ne permet pas à ces personnes d'acquérir la compétence suffisante (connaissance des espèces et du territoire) pour mener de manière optimale, des suivis complexes tels que ceux des alcidés.

L'augmentation des effectifs des oiseaux, explicitée plus haut, génère une charge de travail devenue trop importante pour l'unique agent maîtrisant cette compétence.

Aussi, afin de répondre à la mesure MS4 pour les 3 prochaines années (2024 à 2026) et à l'ensemble des suivis ORA, nous souhaitons recruter un chargé d'études pendant 3 ans, dédié au suivi des oiseaux marins

Une recherche de financement est en cours, en complément des autres financements/subventions (ORA, OFB, Ailes Marines).

La Présidente propose de valider le recrutement de ce chargé d'études Oiseaux Marins sous réserve d'obtenir le cofinancement.

Précisions données en séance : La direction a précisé qu'une demande de co-financement a également été envoyée à la DREAL. Les élus suggèrent qu'une demande pourrait également être faite à Ailes Marines.

La direction précise que le montage financier actuel de la convention avec Ailes Marines est multi partenariale. Il sera difficile d'envisager une révision de la convention.

Délibérations du Comité syndical :

Délibération 23-1/23 :

Le Comité syndical valide à l'unanimité le projet de recrutement d'un chargé d'études suivis ornithologiques H-F sur 3 ans à temps non complet et son plan de financement et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

Délibération 23-2/23 :

Le Comité syndical valide à l'unanimité, sous réserve d'obtention des subventions, le recrutement d'un contractuel en CDD de projet à temps non complet 80% annualisé sur une durée de 3 ans. La rémunération sera établie sur la grille indiciaire du grade d'adjoint administratif territorial + RIFSEEP.

Dans le cas où le Syndicat mixte n'obtiendrait pas les subventions pour le recrutement d'un contrat de projet pour 3 ans, le Comité syndical valide à l'unanimité le recrutement d'un contractuel en CDD sur une durée de 4 mois (avec prolongation d'un mois si besoin) dans le cadre de la convention MS4 avec Ailes Marines. La rémunération sera établie sur la grille indiciaire du grade d'adjoint administratif territorial + RIFSEEP.

8. Délibération N°24/23 : Remplacement Jennifer GUILLEVIN

Madame Jennifer GUILLEVIN, agent d'accueil polyvalent, a demandé une disponibilité d'un an à compter du 1^{er} octobre 2023. Afin de pouvoir remplacer l'agent, il est proposé de lancer un appel à candidatures pour recruter un CDD à temps non complet 80% de janvier à septembre 2024 sur le grade d'adjoint administratif territorial.

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité le recrutement d'un agent d'accueil polyvalent en CDD à temps non complet 80 % sur le grade d'adjoint administratif territorial à compter de janvier 2024 et jusqu'au 30 septembre 2024. La rémunération sera établie sur la grille indiciaire du grade d'adjoint administratif territorial + RIFSEEP.

9. Délibération N°25/23 : Elaboration du plan de gestion du Cap Fréhel

Le plan de gestion écologique est un outil indispensable pour la gestion d'un espace naturel tel que le Cap Fréhel. C'est un document de référence co-concerté ainsi qu'un outil de travail pour les gestionnaires. Un plan de gestion est composé d'un diagnostic écologique et socio-économique du site, des objectifs à long terme et opérationnels de conservation et un plan d'actions visant à mettre en œuvre ces objectifs. Il s'agit de recruter une personne pendant 8 mois qui travaillera en étroite collaboration en interne avec Philippe Quéré, la Commune de Plévenon et le Conservatoire du Littoral.

Un dossier de financement a été déposé auprès de l'Etat pour obtenir des fonds vert « biodiversité » avec un co-financement Commune de Plévenon et Conservatoire du Littoral.

Précisions données en séance : Pour l'élaboration du plan de gestion du Cap Fréhel, la Direction du Syndicat mixte propose de recruter un étudiant en Master pour un stage de 6 mois et de prolonger la période par CDD de 4 mois maximum sous réserve de l'obtention des subventions. Le budget estimé initialement à 30 000 € est réévalué à 20 000 euros. Le plan de financement est ainsi modifié.

Plan de financement prévisionnel

	Budget en euros	
Fonds vert	14 000	70 %
Conservatoire du littoral	3 000	15 %
Commune de Plévenon	3 000	15 %
Total	20 000	100 %

Délibérations du Comité syndical :

Délibération 25-1/23 :

Le Comité syndical valide à l'unanimité le projet du plan de gestion du Cap Fréhel et son plan de financement et autorise la Présidente à signer des documents afférents.

Délibération 25-2/23 :

Le Comité syndical valide à l'unanimité le recrutement d'un chargé d'études H-F pour l'élaboration du plan de gestion du Cap Fréhel pour 2024 par, dans un premier temps, un stage d'une durée de 6 mois, puis dans un second temps, un CDD de 4 mois dont la rémunération sera établie sur la grille indiciaire du grade d'adjoint technique territorial + RIFSEEP.

Label Grand Site de France

10. Délibération N°26/23 : Schéma d'intentions paysagères Carrières de Fréhel et abords

Il s'agit de réaliser un Schéma d'intentions paysagères sur les abords des carrières de Fréhel en exploitation afin de projeter le devenir paysager et fonctionnel de ce secteur en lien avec la fin de l'exploitation de la zone ICPE prévu fin juin 2024.

Le schéma d'intentions paysagères prendra en compte notamment les éléments suivants :

- Une cohérence entre l'échelle ICPE et l'échelle macro sera à établir et un lien sera à faire avec l'étude paysagère et écologique du secteur ICPE et les aménagements qui sont à proposer par l'exploitant (belvédères, merlons, parking, enrobé, accès au quai barrier, traitement du terre-plein, du quai barrier...)
- les continuités d'itinéraires cyclables et pédestres (GR34)
- le devenir des anciens bâtiments de l'exploitation (plateau du routin)

Le schéma d'intentions paysagères sera réalisé de manière collaborative. Aussi un groupe de travail sera constitué afin de valider le projet.

Plan de financement

	Budget en euros	
DREAL	11 000	80 %
Autofinancement Syndicat	2 750	20 %
Total	13 750	100 %

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité la réalisation du schéma d'intentions paysagères sur les abords des carrières de Fréhel ainsi que le plan de financement proposé et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

11. Délibération N°27/23 : Avenant projet phare

Le financement acquis des différents financeurs (Mairie de Plévenon, DREAL, Département, Dinan Agglomération, Région Bretagne) pour l'étude pour la création de la maison de site au Phare du Cap Fréhel n'est pas suffisant pour financer l'étude.

Aussi, nous souhaitons solliciter la DREAL un complément de financement de 4000 euros dans le cadre de la convention 2024 avec un budget total de 5000 euros.

Pour information, le Groupement ATEMIA/Laurence Chabot pour nous accompagner sur ce dossier, a été retenu au mois d'août. La réunion de lancement est prévue le 10 octobre.

Précisions données en séance : Le plan de financement est présenté en séance.

Plan de financement

	Budget en euros	
DREAL	4 000	80 %
Autofinancement Syndicat	1 000	20 %
Total	5 000	100 %

Délibération du Comité syndical :

Le Comité syndical valide à l'unanimité le plan de financement complémentaire présenté en séance et autorise la Présidente à signer les documents afférents.

12. Point d'informations

1. Livre « Carnet de paysages »

Le livre « Carnet de Paysages » a été finalisé en juillet. C'est un bel outil pour valoriser le territoire. Nous avons édité 400 exemplaires et il reste à ce jour une centaine d'exemplaires. 270 exemplaires sur 400 ont été vendus. Environ 150 ouvrages sont déjà réservés pour des partenaires. Une réédition de 1000 exemplaires sont prévus avant la fin de l'année.

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

2. Plan de paysages

Le plan de paysage suit son cours : un Cotech (18 septembre) et un Copil (29 septembre) sont organisés en septembre pour un partage du diagnostic paysager et des enjeux et un choix des sites pilotes.

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

3. Panneaux routiers touristiques de la RN 12

Une rencontre avec la DIRO a permis de statuer sur la possibilité de remplacer les panneaux touristiques de la RN 12.

Le texte devra être traduit en breton suivant une directive de la Région Bretagne. Pour ne pas surcharger le panneau, seul le libellé « Cap d'Erquy – Cap Fréhel » sera traduit. Il s'avère que « Grand Site de France » étant une marque déposée, cela ne peut être traduit.

La DIRO a confirmé que les supports devront être refait. Le budget à prévoir est donc dans la fourchette haute.

Pour rappel, le budget prévisionnel est de 30000 euros TTC pour les 2 panneaux. Le Département prendrait en charge 50%, et la DREAL 10%. Reste un co-financement de 12 000 euros à rechercher.

	Budget prévisionnel	En %
CD22	15000	50
Dreal	3000	10
Co-financement à rechercher	12000	40%
TOTAL	30000	

Remarques du Comité syndical :

Mme Thomas précise que le Syndicat pourra éventuellement participer mais non en totalité. Un co-financement sera recherché.

4. Renouvellement Label 2025

Pour rappel, le label a une durée de 6 ans. Aussi, le renouvellement du label approche. Nous projetons de rédiger le dossier de renouvellement en interne à partir de l'automne 2024 jusqu'au printemps 2025. La procédure de renouvellement est la même que la candidature au label. Le dossier doit être présenté à la CDNPS (Commission Départementale de la nature, des sites et des paysages). Puis un inspecteur général est nommé rapporteur par la CSSPP (Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages) se déplace pour une visite sur site et émet un avis.

Enfin, le projet de renouvellement est présenté à la CSSPP. L'objectif est de le présenter à cette instance à l'automne 2025 pour un renouvellement avant la fin de l'année 2025.

Le dossier de renouvellement est composé d'une évaluation du 1^{er} label et du projet du 2nd label.

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

5. Projet de mise en place d'une communication inclusive

Le Syndicat mixte débute une réflexion pour améliorer notre communication à tous.

Les outils de communication, papier, numériques ou physiques, se doivent d'être accessibles au plus grand nombre de personnes : c'est un droit *. Les outils actuels du Grand Site, peuvent être optimisés pour une meilleure compréhension de tous. Aussi, nous souhaitons améliorer ce point.

Il existe des structures qui peuvent nous accompagner.

L'association Idéographik Bretagne accompagne des projets d'inclusion et notamment la communication et l'accueil des publics dans son entièreté avec de nombreux partenaires publics et privés. Il est proposé un premier accompagnement en 2 jours atelier avec un représentant de chaque pôle du syndicat pour établir un diagnostic de nos pratiques et une sensibilisation à l'accueil inclusif. La constitution d'un groupe de travail avec des habitants du Grand Site en situation de handicap est souhaitable pour le 2^{ième} jour.

En amont une journée de travail interne à l'équipe a été souhaitée en réunion d'équipe afin de lister les problématiques sur tous les pôles, ce qui est fait, ce qui pourrait être fait.

Ce groupe de travail et ce projet pourrait s'inclure dans la réflexion globale de l'accessibilité du Grand Site.

*LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées - Directive européenne (UE) 2019/882 relative à l'accessibilité des biens et services

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

6. Schéma d'interprétation

Le parcours d'interprétation de Plévenon est aujourd'hui fonctionnel. Le livret est à vendre pour le moment au Syndicat mixte.

Sur Erquy, le travail se poursuit.

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

7. Rencontres Grands Sites de France

Cette année, les rencontres des Grands Site de France ont lieu sur le Grand Site des Falaises d'Étretat du 4 au 6 octobre. Thème des rencontres : Les territoires patrimoniaux face au changement climatique : sensibilisation, adaptation de la gestion et résilience.

Lisa Thomas, Nathalie Nowak (VP environnement du CD22), et 3 agents du Syndicat mixte (ML Cayatte, D. Jegou et A. Guibert) assisteront aux rencontres.

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

Natura 2000

13. Point d'informations

- **Le marais de Plurien**

La restauration du marais de Plurien se poursuit. Un dossier de financement va être déposé aux fonds verts pour deux actions :

- Finaliser l'effacement du polder de Plurien en retirant les pierres qui constituaient la base de la digue. Ceci permettra de faciliter l'action érosive de la mer.
- Effacer le bassin à palourdes situé sur le DPM dans le fond du marais.



Localisation des polders à effacer sur le marais de Plurien

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

Education à l'Environnement

14. Points d'informations

1. Les programmes pédagogiques scolaires et extra-scolaires

- **MILIEUX LITTORAUX : 11 classes – 42 demi-journées**
 - Ecole Erquy publique - 3 classes - PS/MS + PS/GS + CE1
 - Ecole Fréhel – 2 classes – GS/CP + CE1/CE2
 - Ecole de Noyal – 2 classes – GS/CP + CE1/CE2
 - Ecole de Saint-Alban publique – 1 classe – GS/CP
 - Ecole de Pléneuf Val-André publique – 1 classe – TPS/PS
 - Ecole Hénanbihen – 1 classe – CE1/CE2
 - Ecole de Plurien – 1 classe – CP/CE1

- **ECOLE DEHORS : 7 classes – 70 demi-journées**
 - Ecole La Bouillie – 1 classe – PS/MS/GS
 - Ecole de Beaussais sur Mer – 2 classes – CE1/CE2 + CE2/CM1
 - Ecole de Saint-Alban privée – 2 classes – PS/MS + GS/CP
 - Ecole de Ruca – 1 classe – CE1/CE2
 - Ecole de Plurien – 1 classe – PS/MS/GS

- **Aires Marines Educatives AME : 2 classes – 14 demi-journées**
 - Ecole Erquy publique – 1 classe – CM1/CM2
 - Collège Thalassa – 6ème

- **Atelier PHILO ET NATURE**
 - Ecole de La Bouillie – 1 classe – CM1/CM2 10 demi-journées
 - Ateliers extra scolaires organisés avec la commune d'Erquy

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

2. Projet d'une exposition itinérante sur les milieux littoraux à destination d'un très jeune public

L'objectif de ce projet est de créer un outil d'éveil à la nature, et en particulier la biodiversité de l'estran pour les enfants de 1 à 4 ans.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de financement auprès du FEAMP. Cette sollicitation a été acceptée après passage devant la Commission Mer et Littoral du FEAMP.

L'exposition devrait être finalisée à la fin de l'année 2024.

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

3. La saison estivale

La saison des animations a été moins réussie que l'année dernière. Des sorties ont été annulées à cause de la mauvaise météo. Quelques animations n'ont pas bien fonctionné notamment la visite de la ferme du Buisson.

Remarques du Comité syndical :

Pas de remarque.

Questions diverses

Lors du Comité syndical, sur proposition de la Direction du Syndicat mixte, comme chaque année, les Elus valident à l'unanimité le principe que le ROB et le budget primitif 2024 soient étudiés lors de 2 comités syndicaux successifs à la même date afin de ne pas contraindre les Elus à une multiplication de réunions.

La séance est levée à 11h30.

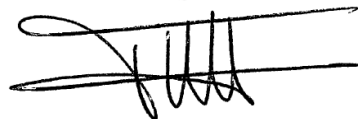
La Présidente, Lisa THOMAS



POUVOIR POUR LE COMITÉ SYNDICAL

Je soussignée, Nathalie Travert-Le Roux, membre titulaire du Comité syndical du Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, représentant le Conseil départemental des Côtes d'Armor, ne pourrai participer à la séance du 3 octobre 2023 et certifie donner pouvoir à Lisa Thomas pour me représenter. Je reconnais que ce pouvoir ne peut être utilisé que si le suppléant est également absent.

À Saint-Brieuc, le 29 septembre 2023





la démarche Grand Site de France un partenariat multiple

les structures porteuses du Syndicat mixte



les communes du Grand Site



les autres partenaires



Syndicat mixte du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel

18 rue Notre-Dame

22240 Plévenon

Tel : 02 96 41 50 83

Mail : accueil@caperquyfrehel.fr

www.grandsite-capserquyfrehel.com

[@grandsitecaperquyfrehel](#)

